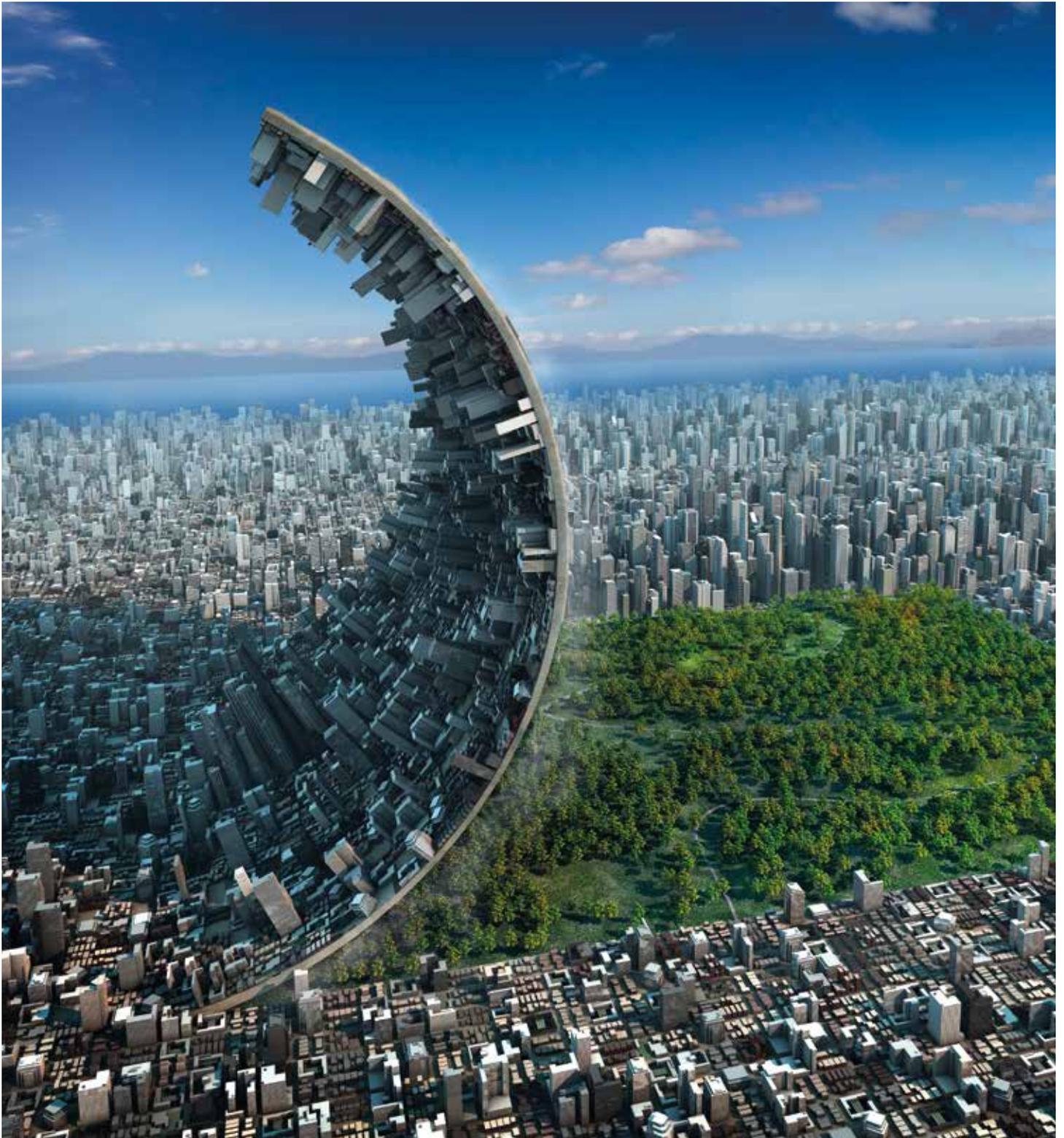


LECTURES • CULTURES





PUBLICATIONS DE L'ACTION TERRITORIALE !

(Bibliothèques publiques – Centres culturels – PointCulture)



Toutes les publications sont disponibles gratuitement en version pdf :

sur le site www.bibliotheques.be (rubrique Publications),
sur le site www.centresculturels.cfwb.be (rubrique Bibliothèques),
sur le site www.culture.be (rubrique Publications)
et sur le site www.litteraturedejeunesse.be

CENTRES CULTURELS :

- Centres culturels et territoires d'actions.
Une partition symphonique, des actions partagées, Cahier 1, janvier 2013
- *Piloter un Centre culturel aujourd'hui : Fils conducteurs et démarches de base*, Cahier 2, décembre 2013.

BIBLIOTHÈQUES :

Lectures.Cultures

- Prix au numéro : 6,00 €
- Abonnement annuel (5 numéros) : 25,00 €.

Ancienne revue *Lectures* (années 1981-2016) : **GRATUIT !**

Derniers dossiers thématiques déclinés en bibliothèque :

- Religions en bibliothèque, Médiation, Développement durable, Handicap, Seniors, Langue française, Métier de bibliothécaire, Livre et lecture en mutation, BD, Architecture, Santé, Bibliothèque hors les murs, Censure, Europe, Rencontres littéraires, Numérique, Management, Evaluer une bibliothèque, Communiquer, Design, Sciences, Fonds locaux et régionaux (provinces + Bruxelles-Capitale), Droits d'auteurs, Littérature en action, Bébés et livres, Signalétique, etc.

Réseau public de Lecture en Communauté française - évolutions, de 2002 à 2014 (statistiques annuelles) : GRATUIT !

Collection « Outil bibliothèque » : GRATUIT !

- *Favoriser l'intégration dans les bibliothèques des personnes éloignées de l'écriture et la lecture et des populations étrangères*, 2008
- *Construction d'un plan local de développement de la lecture*, 2011
- *L'évaluation continue des plans quinquennaux de développement*, 2014.

Collection « Cahiers des bibliothèques » (colloques, études, bibliographies) : GRATUIT !

- *Cahier 26 : Première évaluation du décret du 30 avril 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le Réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques*
- *Cahier 25 : La lecture et l'écriture : l'affaire de tous ?!*
- *Cahiers 23 et 24 : Partagez l'aventure des bibliothèques (échanges de pratiques de métiers)*

Autres titres de la collection « Cahiers » :

- Lecture et société, Publics des bibliothèques, Publics éloignés de la lecture, Ressources électroniques, Héroïc Fantasy, Alphabétisation, Contrats-Lecture, Bibliographie d'ouvrages de références, Politiques d'acquisitions, Formations, Documentaire jeunesse, Internet, Adolescents, Marketing du livre et de la bibliothèque, Lire ou ne pas lire (étude ULg), Pratiques et attitudes face à la lecture (sondage d'opinion), Formation littérature de jeunesse, Cultures d'ici-cultures d'ailleurs.

Hors-série : GRATUIT !

- *Les Institutions belges : liste d'autorité-matière* (au 31/12/2006)
- *Histoire de Belgique : liste d'autorité-matière* (au 31/05/2010).

Littérature de Jeunesse

(Service général Lettres et Livre) :

- *Répertoire des auteurs et illustrateurs de livres pour l'enfance et la jeunesse en Wallonie et à Bruxelles*, 2014, 12,00 €
- *Sur la route*, 2017, 5,00 €.

INFOS :

Service général de l'Action territoriale
Fédération Wallonie-Bruxelles, 44 Bd Léopold II à B-1080 Bruxelles
Ventes : tél. : +32 (0)4 232 40 17 – mél : annie.kusic@cfwb.be

Les PointCulture ou la transversalité en action !

– La mutualisation des ressources, que ce soit en termes d'expertise ou d'infrastructure, a également été amplifiée, et les partenariats tous azimuts amplement développés : à titre d'exemple, durant la saison passée, pas moins de 300 partenaires ont pris part ou ont initié une activité ou un événement dans un PointCulture. –

Le numéro que vous tenez entre les mains fait la part belle à la démonstration par l'exemple des multiples initiatives transversales qui, saison après saison, jour après jour, redessinent la carte des horizons culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), au bénéfice des publics multiples au service desquels sont les associations.

PointCulture, au même titre que les réseaux des bibliothèques publiques et des centres culturels, fait partie de cette formidable réécriture du paysage culturel sous nos latitudes. Cette réécriture a pour notre part fait l'objet d'un long périple, entamé dès avant le lancement du contrat-programme actuel (2013-2017), tant les signaux émanant de l'effondrement du marché physique du disque, l'émergence fulgurante des supports numériques, mais surtout le changement profond des consommations culturelles indiquaient clairement la nécessité de se repositionner pour une association telle que la nôtre. Ces changements profonds furent accompagnés par une volonté institutionnelle d'amplifier, dans les PointCulture, des missions de diffusion, de promotion, d'éducation et de médiation culturelles, tout en préservant autant que faire se peut la mission historique que constituait le prêt de médias, et surtout la valorisation de ce patrimoine. En même temps, l'ampleur de la tâche, puisqu'il s'agissait d'élargir ces missions à l'ensemble des acteurs culturels et non plus uniquement à ceux liés au son et à l'image, permit au cours du temps à PointCulture de se redéployer et de jouer un véritable rôle de relais, de courroie de transmission, dans la limite de ses ressources propres, mais aussi en faisant appel aux ressources proposées par des réseaux culturels jusqu'alors généralement dissociés de nos activités propres (arts plastiques, arts de la scène...). La mutualisation et la transversalité des activités constituèrent les leitmotifs du corps d'expertise de l'association. Vous trouverez d'ailleurs un article dans ce numéro reprenant les grandes lignes du rapport moral de ces cinq années d'activité.

Ces nouvelles missions entraînent la création au sein de l'association de nouveaux métiers : pour prendre un exemple, les plateaux média, déployés dans l'ensemble du réseau, qui permettent de filmer, monter et streamer les événements programmés, ainsi que la réalisation de capsules au bénéfice des partenaires culturels furent rendus opérationnels grâce à une politique ambitieuse de formation interne – qui continue encore actuellement – pour former le personnel des PointCulture à ces métiers techniques et, de là, pérenniser l'avenir de l'association.

La mutualisation des ressources, que ce soit en termes d'expertise ou d'infrastructure, a également été amplifiée, et les partenariats tous azimuts amplement développés : à titre d'exemple, durant la saison passée, pas moins de 300 partenaires ont pris part ou ont initié une activité ou un événement dans un PointCulture. Là est la clé de la survie de nos réseaux institutionnels : la co-construction – mot à la mode, mais tellement représentatif du changement de paradigme de vie que nous vivons ! – permet non seulement de rationaliser les moyens, mais aussi et surtout de toucher des publics ciblés, nichés, qui découvrent de nouveaux espaces, une nouvelle dynamique culturelle centrée sur l'aspect local et la création de véritables lieux de vie où ils peuvent se poser. Le paramétrage fin et, lorsqu'elle est possible, l'évaluation qualitative constante des activités permettent ainsi d'élargir le spectre des publics.

La voie est donc tracée. Elle n'est pas sans embûches, dont l'une des principales, ne le nions pas, a été constituée par les freins liés à la peur du changement pour une partie du personnel. Mais notre expérience prouve que ces obstacles ne sont pas infranchissables et qu'avec le temps, une politique raisonnée de formation, et surtout une confiance en les potentialités d'un personnel au service du public et de la culture, la métamorphose se réalise. C'est tout le bien que nous souhaitons à nos partenaires ! ●

Le bimestriel *Lectures.Cultures*
est une publication
du Service général de l'Action territoriale
(SGAT)

de la Fédération Wallonie-Bruxelles
(secteurs des bibliothèques publiques,
Bibliothèque « Espace 27 Septembre »,
centres culturels, PointCulture,
et Centre de prêt de Naninne)
www.bibliotheques.be
www.bibli27sept.cfwb.be
www.centresculturels.cfwb.be
www.pointculture.be
www.cpm.cfwb.be

Éditeur responsable :

Jean-François Füeg
Directeur général adjoint
Service général de l'Action territoriale - FWB
44 Bd Léopold II
B 1080 Bruxelles

Rédactrice en chef :

Florence Richter
SGAT - FWB
44 Bd Léopold II - bureau 1 A001
B 1080 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 413 22 36

Secrétaire de rédaction :

Paulette Temmerman
Tél. : +32 (0)2 413 21 30
Mél : paulette.temmerman@cfwb.be

Comité de rédaction :

Céline D'Ambrosio, Célia Dehon,
Jean-Michel Defawe, Marie-Angèle Dehaye,
Françoise Dury, Jean-François Füeg, Hakim
Larabi, Véronique Leroy, Sophie Levêque,
Florence Richter, Paulette Temmerman,
Alain Thomas, Liesbeth Vandersteene,
Bernadette Vrancken, Tony de Vuyst.

Chroniqueurs :

Marie Baudet, Laurence Bertels, Michel
Bougard, Catherine Callico, Pol Charles,
Diane Sophie Couteau, Jacques Crickillon,
Isabelle Decuyper, Michel Defourny, Daniel
Delbrassine, Philippe Delvosalle, Pascal
Deru, Hugues Dorzée, Flavie Gauthier, Hervé
Gérard, François de Hemptinne, Véronique
Heurtematte, Benoît van Langenhove,
Bernard Lobet, Maggy Rayet, Vinciane Strale,
Franz Van Cauwenbergh.

Recensions de livres et BD

(sur le site www.bibliotheques.be,
rubrique Publications) :
Michel Bougard, Pol Charles,
Benoît Dejemeppe, Anne Delplace,
Jean-François Füeg, Arnaud Knaepen,
Benoît van Langenhove, Marc Lavallé,
Alexandre Lemaire, Bernard Lobet,
Philippe Maes, Bruno Merckx, Anne Richter,
Vinciane Strale, Franz Van Cauwenbergh.

Relectrice (articles) :

Émilie Hamoir

Fabrication :

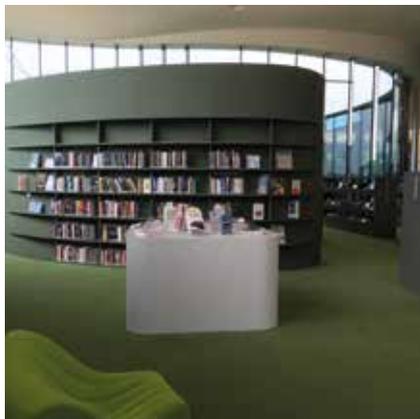
Graphisme : Polygraph'
Impression : Bietlot

Abonnements & Ventes :

Annie Kusic
Tél. : +32 (0)4 232 40 17
Mél : annie.kusic@cfwb.be
Tarifs :
- prix au numéro : 6,00 €
- abonnement annuel (5 numéros) : 25,00 €.

Lectures.Cultures n°4 (Septembre-Octobre 2017)

1^{re} année (succède à la revue *Lectures*)
Bimestriel (ne paraît pas en juillet-août)
ISSN 0251-7388



22



32

03 ÉDITORIAL

- Les PointCulture
ou la transversalité en action !
par Tony de Vuyst

06 ACTUALITÉ

- Bilan 2016 du Conseil
des bibliothèques publiques
par Véronique Leroy
- Bilan 2016 de la Commission
des centres culturels
par Sophie Levêque et Célia Dehon
- PointCulture : bilan des activités
du contrat-programme 2012-2017
par Tony de Vuyst
- État du Réseau de Lecture publique 2017 :
évolution 2015
par Diane Sophie Couteau
- Rapport d'activités 2016
de la Réserve centrale de Lobbes
par Sylvie Vandamme
- Clôture de la réflexion « Bouger les Lignes »
et Pacte d'Excellence
par Sabine de Ville

- Réseau européen des centres culturels
(ENCC) : séminaire sur l'innovation
sociale
par Céline D'Ambrosio
- Voyage professionnel 2017 de l'APBD
en Alsace
par Isabelle Decuyper
- Congrès ABF 2017 :
tous égaux en Lecture publique ?
- Les fermetures de bibliothèques
au cœur du débat
par Véronique Heurtematte

32 ICI & AILLEURS

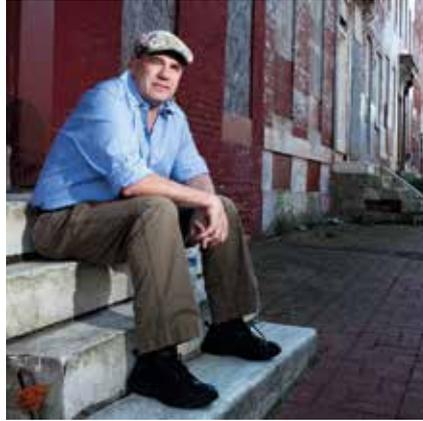
- PointCulture Bruxelles :
la grande transition culturelle
par Hugues Dorzée

36 MÉTIER

- Mehdi Missoumi, régisseur au centre
culturel de Braine-le-Comte
par Diane Sophie Couteau



58



66



93

40 NUMÉRIQUE

- Beat Bang et Belgium Underground, applications mobiles de PointCulture
par **François de Hemptinne**
- Décélération du livre : à quoi pouvons-nous échapper ? L'exemple du cinéma
par **Yves Desrichard**

48 PORTRAIT

- Paul Fauconnier : de l'industrie lainière à l'art du conte
par **Catherine Callico**

52 ACTION

- Asspropro, partenaire des arts de la scène
par **Catherine Callico**
- « Printemps Divers cités » à Liège : définir un travail
par **Flavie Gauthier**
- Dans la jungle des villes : saison 2017-2018 aux PointCulture
par **Benoit van Langenhove**

64 AUVIO

- 64 • CD**
 - La musique et ses sortilèges
par **Benoit van Langenhove**

- 66 • DOCU**
 - *Homicide, The Corner, The Wire* : le Baltimore de David Simon
par **Philippe Delvosalle**

69 LECTURE

- 69 • SOCIÉTÉ**
 - Maladies, patients et médecins
par **Michel Bougard**
 - Révolution d'Octobre 2017 : un siècle d'histoire russe
 - Villes vivantes
par **Vinciane Strale**
 - Jardins animés
par **Marc Lavallé**
 - *24h01, Medor, Imagine et Wilfried* : mooks (papier) de + en + tendance
par **Florence Richter**

- 79 • AVENTURE**
 - Apocalypse au choix
par **Jacques Crickillon**

82 JEU

- Homo ludens
par **Pascal Deru**

84 JEUNESSE

- 84 • ACTION**
 - « Mot-Z'en Folie » à partir de Dinant
par **Laurence Bertels**

- 87 • ENFANT**
 - Les imagiers de La Joie de Lire
par **Michel Defourny**

- 90 • ADO**
 - Robinson sans cesse réécrit...
par **Daniel Delbrassine**

- 93 • PORTRAIT**
 - Loïc Gaume et ses *Contes au carré*
par **Isabelle Decuyper**

Bilan 2016 du Conseil des bibliothèques publiques

Le mardi 20 juin 2017 a été l'occasion pour le Conseil des bibliothèques publiques de présenter publiquement son bilan de l'année 2016, année qui a vu se prolonger les difficultés budgétaires ayant déjà affecté le secteur de la Lecture publique en 2015 et, de manière un peu moins évidente, en 2014. La suspension des reconnaissances a été prolongée et la diminution linéaire des subventions de fonctionnement conservée.

En raison du prolongement de ces circonstances peu réjouissantes, le Conseil des bibliothèques publiques s'est réuni moins souvent durant l'année 2016 : sept fois, les 13 janvier, 9 mars, 13 avril, 18 mai, 14 septembre, 9 et 30 novembre. De plus, un groupe de travail s'est réuni le 11 mai à Mouscron en vue de rédiger un projet d'avis à rendre à Madame la ministre.

Les avis rendus par le Conseil

Ces réunions ont notamment permis au Conseil de travailler les quatre avis qu'il a donnés, soit à la demande de Madame la ministre (avis n° 53, 55 et 56), soit d'initiative (avis n° 54). Quelques mots sur ces avis :

› l'avis n° 53 a été donné le 31 mars 2016 sur le texte de l'avant-projet de décret relatif aux conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels de la Communauté française. Le Conseil des bibliothèques publiques s'y est réjoui de la mise en place d'un processus d'activation de versement plus rapide de la subvention an-

nuelle et a rappelé la demande du secteur d'inclure les bibliothèques de droit privé dans le système du « Fonds Écureuil » ;

› l'avis n° 54 a été rendu le 31 mai 2016 à propos du décret de 2009 relatif au développement des pratiques de lecture. Il fait le point sur la situation de la Lecture publique, moins favorable depuis quelque temps, notamment en raison du fait que les décisions de ces dernières années ont eu pour conséquence de créer un secteur à plusieurs vitesses (certains opérateurs ont pu rentrer dans la nouvelle législation tandis que d'autres, répondant en tous points aux conditions de reconnaissance, se sont vus refuser cet accès pour des raisons budgétaires ; quelques-uns, enfin, n'ont pas encore entamé de démarches en ce sens). L'avis rappelle ensuite les besoins du secteur, à savoir des éclaircissements quant à la situation, la poursuite et la fin des premières reconnaissances, l'application complète du décret, les besoins en matière d'infrastructures et d'équipements... Il s'exprime enfin sur quelques projets en

cours tels que, entre autres, le plan Lecture, le décret Culture-École et « Bouger les lignes » ;

› l'avis n° 55 concernait l'avant-projet de décret relatif à la protection culturelle du livre, il a été rendu le 14 septembre 2016. Dans ce texte, le Conseil se réjouit de l'aboutissement d'un tel projet et de la suppression de la table. Il souligne par ailleurs l'importance du fait que l'effort budgétaire consenti par les bibliothèques publiques soit profitable aux libraires et que ces nouvelles mesures permettront aux opérateurs de choisir leurs fournisseurs, non plus uniquement sur base des prix, mais en tenant compte de la qualité du service rendu. Il propose enfin quelques modifications au texte ;

› l'avis n° 56, rendu en décembre 2016, se penchait sur l'avant-projet de décret-programme portant exécution des mesures budgétaires pour l'exercice 2017. Le Conseil y constate que les blocages connus en 2015 et 2016 par le secteur étaient prolongés d'au moins une nouvelle année. Il attire l'attention sur le fait que de telles décisions, prises d'année en année, rendaient impossible pour les opérateurs et leurs pouvoirs organisateurs toute stratégie alternative. De plus, la décision intervenant très tardivement, certains opérateurs avaient déjà travaillé (et, pour certains, terminé) leur dossier. Il propose enfin, ici aussi, quelques modifications au texte, notamment pour ne pas empêcher légalement le déblocage de certaines reconnaissances en 2017.

La législation

Parallèlement au travail important relatif à ces avis, le Conseil des bibliothèques publiques a suivi avec attention le chantier relatif à l'évaluation, puis à la modification, de cette législation qui a provoqué, au sein des bibliothèques et pour le personnel des bibliothèques, quelques bouleversements. Malgré les difficultés rencontrées et mentionnées dans le rapport final du travail d'évaluation (publié en mai 2016 dans le numéro 26 des *Cahiers des bibliothèques*), il est ressorti que, grâce au décret du 30 avril 2009 et à l'adhésion de nombreux opérateurs à son projet, les bibliothèques avaient avantageusement acquis un nouveau statut et une nouvelle visibilité. Après quelques années d'application, la rédaction du plan quinquennal de développement ne fait plus peur aux opérateurs. Certains disent cependant avoir eu, dans leur enthousiasme, des ambitions qui dépassaient leurs possibilités. Les avantages d'une démarche stratégique sont très appréciés, mais celle-ci entraîne une charge administrative supplémentaire. Enfin, le travail en partenariat, reconnu comme une des avancées du décret, nécessite aussi des compétences nouvelles.

Il n'était pas question d'en rester là. En effet, un nombre important d'opérateurs de Lecture publique s'étaient impliqués dans cette première évaluation, que ce soit en répondant au questionnaire ou en rencontrant le laboratoire Spiral, chargé de ce travail. Il fallait pouvoir leur faire un retour autre que la publication précitée et répondre aux demandes exprimées. La mise en place d'un groupe de travail pour avancer sur les suites à donner à cette première étape a été envisagée au sein du Conseil, en vue de remettre des propositions à Madame la ministre pour la fin de l'année 2017. Ce projet a été supplanté par le suivi d'un travail plus urgent, demandé au secteur en date du 14 novembre 2016 : rendre à Madame la ministre une proposition de modification de la législation, tenant compte non seulement de l'évaluation du dé-



cret, mais aussi du fait qu'il est impossible au gouvernement d'accorder à la Lecture publique les budgets permettant un déblocage total de la situation. Travail délicat qui ne peut mener à une déconstruction de ce qui a été acquis ces dernières années.

Un groupe de travail a donc été formé dans ce cadre ; le Conseil des bibliothèques publiques y est représenté par son président. Ont aussi participé aux réunions du groupe les représentants (1) des organisations représentatives des utilisateurs agréées, (2) des opérateurs d'appui et bibliothèques locales, (3) du cabinet de Madame la ministre et (4) de l'administration (Service général de l'Action territoriale, Service de la Lecture publique et Service général de l'Inspection de la Culture).

Un groupe de travail sur la situation actuelle en Lecture publique

Enfin, et pour compléter ce qui précède, il a aussi été question, lors des réunions du Conseil des bibliothèques publiques, du marché public du livre, du plan Lecture, du nouveau Service général de l'Action territoriale et de la transformation de la revue *Lectures en Lectures.Cultures*.

Force est de constater que le bilan général de l'année 2016 est moins important que celui des années précédentes. Le nombre de réunions a, en effet, diminué, en raison du fait que les perspectives actuelles sont limitées. Les chantiers sont moins importants. Le Conseil a été productif en avis rendus, mais n'a eu à examiner aucun dossier de demande de reconnaissance.

Loin de se décourager, il a fait le point, pour Madame la ministre, sur la situation actuelle et les solutions qui pourraient être envisagées. Un groupe de travail a même été réuni pour ce faire, qui insistait sur la volonté des bibliothèques de participer au plan Lecture, à « Bouger les lignes » et à d'autres projets fédérateurs. Par ailleurs, ses représentants ont rencontré Madame la ministre en deux occasions, en vue de lui expliquer la situation propre au secteur de la Lecture publique. Enfin, son président participe de manière active, depuis la fin de l'année 2016, au groupe de travail mis en place en vue de répondre à la demande de Madame la ministre de lui faire une proposition de modification de la législation. Le Conseil est donc encore et toujours présent pour relayer les intérêts du secteur, mais aussi ses difficultés et souhaits. ●

Bilan 2016 de la Commission des centres culturels

2016, l'année des rebondissements budgétaires

2016 a été une année particulière pour le secteur des centres culturels, car elle marque l'entrée en vigueur de la reconnaissance des trois premiers centres culturels (Fosses-la-Ville, Leuze-en-Hainaut et Jodoigne) dans le cadre du décret du 21 novembre 2013. Ces reconnaissances, intervenues dans un cadre budgétaire toujours fermé, n'ont cependant pas pu être concrétisées par la signature des contrats-programmes, faute de pouvoir définir les engagements budgétaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les étapes de la définition d'une trajectoire budgétaire permettant l'application du décret ont tenu en haleine le secteur, la Commission des centres culturels, les organisations représentatives et l'administration en 2016. En janvier, un groupe de travail, initié par la ministre Joëlle Milquet et réunissant des représentants de la Commission des centres culturels, des organisations représentatives du secteur (ACC et ASTRAC), du Cabinet et de l'Administration, a finalisé ses conclusions et proposé des balises à la ministre. Celle-ci s'était engagée à examiner la proposition du groupe de travail et à rencontrer le secteur. Suite à sa démission, c'est la ministre Alda Greoli qui se présenta au secteur le 10 juin 2016 pour lui



annoncer que sa décision concernant la trajectoire budgétaire serait communiquée à l'automne. En octobre, Thomas Prédour, conseiller pour les centres culturels au sein du Cabinet, annonce son départ et est remplacé par Nathalie Vanaubel. Finalement, la ministre a présenté aux centres culturels les principes de sa trajectoire budgétaire dans un courrier daté du 18 novembre. Elle a en outre annoncé qu'un budget complémentaire de 400 000 € avait pu être dégagé à l'initial 2017 pour amorcer le financement des premiers centres culturels dans le cadre du décret.

Le 28 mars 2017, lors de la présentation du rapport d'activités 2016 de la 3C et du service au centre culturel de Dison, la ministre a précisé les modalités de la trajectoire budgétaire, suite aux décisions de reconnaissance prises pour cinq centres culturels en 2017 (maison culturelle d'Ath, centre cultu-

rel du Brabant wallon, centres culturels d'Ittre, Aubange et Colfontaine).

Les contrats-programmes des centres culturels reconnus depuis le 1^{er} janvier 2016 et depuis le 1^{er} janvier 2017 sont à présent en cours de rédaction.

Budget et situation économique du secteur en 2016

En 2016, le budget initial du programme « centres culturels » est de 17 496 000 €, contre 17 451 000 € en 2015. Cette progression de 45 000 € de l'enveloppe des subventions de fonctionnement est due à l'indexation de la part sectorielle de la subvention emploi. La mesure de réduction linéaire de 1 % des subventions de fonctionnement est maintenue. Le montant des crédits engagés est de 24 098 931 €.

Entre 2009 (année de conclusion de la grande majorité des contrats-programmes) et 2016, l'évolution des crédits engagés au bénéfice du secteur est peu significative et se concentre sur les premières années : 2011 a été la dernière année d'indexation des subventions de fonctionnement et c'est également en 2011 qu'a eu lieu la dernière progression significative des subventions emploi. Depuis lors, les moyens octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles aux centres culturels restent stables. Les subventions de fonctionnement

de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont progressé de + 4,07 % entre 2009 et 2015, les subventions à l'emploi ont évolué de + 22,55 %.

En 2015, les principales sources de financement public du secteur se répartissent de la manière suivante :

- › Fédération Wallonie-Bruxelles – subvention de fonctionnement : 28,07 %
- › Fédération Wallonie-Bruxelles – subvention emploi : 10,91 %
- › Communes : 26,32 %
- › Provinces/COCOF : 4,52 %
- › Subventions régionales à l'emploi : 16,83 %

2015 est la huitième année des contrats-programmes supposés durer quatre ans, prolongés par avenants. L'analyse des données comptables agrégées des centres culturels entre 2009 et 2015 permet de montrer une certaine dégradation de la situation économique générale du secteur, et notamment une diminution des moyens d'action : les recettes propres des opérateurs (+ 18 %) progressent tout d'abord, puis se tassent à partir de 2012 ; les dépenses liées à l'activité connaissent un même scénario avec un pic de + 25 % entre 2009 et 2012 (année où devaient en principe se terminer les contrats-programmes des centres culturels), pour retomber à + 12 % en 2015.

Parallèlement, les charges liées à l'emploi sont celles qui ont évolué de la manière la plus significative : + 28,89 % ; les charges d'emploi absorbent 76 % des subventions octroyées par les collectivités publiques aux centres culturels.

Hormis les subventions de fonctionnement des centres culturels, les différents services généraux de l'Administration générale de la Culture reconnaissent et soutiennent, structurellement ou de manière ponctuelle, les missions ou des projets spécialisés portés par des centres culturels. Par exemple :

- › Huit CEC adossés ou intégrés à des centres culturels sont ainsi reconnus dans le cadre du décret du 30

avril 2009 relatif à l'encadrement et au subventionnement [...] des centres d'expression et de créativité ; tandis que 15 autres CEC de centres culturels sont subventionnés dans le cadre de la période transitoire du décret CEC.

- › On dénombre par ailleurs six centres culturels bénéficiaires de conventions et deux bénéficiaires de subventions ponctuelles en 2016 dans le domaine des arts plastiques ; cinq CC bénéficiaires de conventions et deux bénéficiaires de subventions ponctuelles dans le domaine des arts forains, du cirque et de la rue.
- › Les centres culturels bénéficient en outre de quotas « Tournées Art et Vie » octroyés par le Service de la Diffusion en 2016 pour un montant à 763 400 € et un total de 1 605 représentations, soit 59 % du nombre d'interventions. Les centres culturels sont également bénéficiaires du programme « Spectacle à l'École » pour un montant de 576 874 € et 811 représentations, soit 73,5 % des représentations SAE en 2016.

Transition vers le décret du 21 novembre 2013

Entre avril et juin 2016, la Commission des centres culturels a examiné cinq demandes de reconnaissance introduites en juin 2015. À cette occasion, elle s'est penchée sur l'examen des premières demandes de reconnaissance d'actions culturelles spécialisées dans les domaines du cirque et du cinéma. Les actions culturelles spécialisées ont cela de particulier qu'elles prévoient de solliciter, outre l'avis de la 3C, celui des instances d'avis sectorielles concernées. Des échanges transversaux ont donc eu lieu avec la Commission d'aide aux opérateurs audiovisuels et le Conseil du cirque, des arts forains et de la rue. Afin de se familiariser à l'analyse des demandes, les représentants des instances et des services sectoriels ont été invités à participer à la réunion de la Commission des centres culturels au cours de laquelle les demandes ont été examinées. Inversement, les repré-

sentants de la Direction des Centres culturels et de la 3C ont participé aux réunions des instances sectorielles lors de l'examen des demandes.

En juin 2016, 14 demandes de reconnaissance ont été introduites auprès du service et sont en cours d'instruction.

Alors que 96 demandes de reconnaissance sont encore attendues avant la fin de la période de transition fixée au 31 décembre 2018, le chantier d'accompagnement pédagogique du secteur pour l'appropriation du nouveau référentiel s'est poursuivi en 2016. 2016 était la dernière année du marché de service pour l'organisation de la formation « Piloter un centre culturel aujourd'hui », attribué au CESEP. Au total, huit sessions ont été organisées entre 2014 et 2016. 160 personnes issues de 84 centres culturels (sur 115) ont été formées. Un dernier module, organisé par le CESEP, était destiné aux agents du ministère afin de mener une réflexion transversale à propos des différents décrets sectoriels. De nouvelles perspectives en termes de formation s'ouvrent aux centres culturels dans le cadre du catalogue de formations organisées par le Service général de l'Action territoriale. Si la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas, jusqu'à présent, pu mettre en place une politique d'accompagnement individuel des centres culturels, faute de moyens disponibles, un partenariat avec les Provinces et la COCOF, ainsi que les organisations représentatives pour la coordination de l'accompagnement, est désormais à l'étude.

Enfin, à côté du site Internet du service (www.centresculturels.cfwb.be) et l'infolettre bimestrielle du secteur, *CCactus*, la création de la revue *Lectures.Cultures*, dont le premier numéro est paru en janvier 2017, marque une évolution importante en ce qui concerne la communication du secteur. ●

PointCulture : un premier bilan des activités à la fin du contrat-programme 2012-2017

L'entrée en vigueur, au 1^{er} juillet 2013, du nouveau contrat-programme de PointCulture a marqué le départ d'une série de nouvelles missions centrées sur la médiation et le relais, que l'association devrait mener à l'égard du public, mais aussi des associations culturelles de tout type et de toute discipline, actives en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Certaines de ces missions avaient déjà été anticipées en partie lors du contrat-programme précédent, notamment en organisant des événements et certains types de formations liées au son et à l'image pour des publics spécifiques, principalement scolaires.

Pour rappel, les missions confiées à l'association dans le cadre du contrat-programme 2013-2017 recouvrent quatre axes de missions générales : l'information et le conseil sur l'offre culturelle ; la diffusion et la promotion culturelle ; l'éducation et la médiation culturelle ; et la valorisation de son patrimoine sonore et audiovisuel.

La médiation culturelle est donc devenue le point central de l'activité de l'association, et a entraîné une série de modifications structurelles

importantes. Le repositionnement de PointCulture a en effet été continuellement accompagné d'un ambitieux plan de formation interne, de façon à permettre à l'ensemble du personnel d'acquérir des compétences pour mener à bien les nouvelles missions confiées à l'association. Passer d'activités axées sur le prêt de médias à un recentrage sur la médiation ne s'est donc pas fait en quelques mois. Le détail de l'évolution du volume et de la qualité des activités proposées par PointCulture montre néanmoins, au cours de ces dernières années, que la vitesse de croisière aujourd'hui acquise s'est finalement réalisée assez rapidement, preuve que l'association dispose de ressources suffisantes et du dynamisme nécessaire à l'accomplissement de ses nouvelles missions.

Le travail de relais d'information et de diffusion des activités des partenaires culturels a, quant à lui, tout d'abord été lié à la compréhension de l'identité de PointCulture par ces derniers. Nombre de partenaires en étaient restés à la compréhension du rôle historique qui avait été celui de la médiathèque : le prêt de médias. Un travail initial, mené au cours des premières années de ce contrat-programme, fut

de les informer du changement de rôle de l'association et d'intégrer les nouvelles missions au fur et à mesure dans la programmation des thématiques. La création de comités de partenaires dans les PointCulture permet de mieux les informer des potentialités et des synergies proposées par PointCulture et, ainsi, de dégager des collaborations fructueuses et à long terme (sur plusieurs saisons) avec eux. Cela se réalisa le plus souvent avec l'organisation d'événements produits conjointement, qui rentraient à la fois dans les deux cadres des programmations des institutions concernées.

Les mêmes questionnements d'identité se posèrent lorsqu'on s'interrogea sur la perception par le public des missions de PointCulture. Malgré un intense travail de communication sur les canaux disponibles, il s'avéra assez rapidement que le public qui venait aux événements n'était pas, dans sa grande majorité, celui qui venait pour emprunter des médias et que ce dernier ne comprenait pas toujours les nouveaux axes d'action que proposait l'association. Certaines initiatives permirent de modifier un tant soit peu cette tendance, notamment en mettant en lien les thématiques proposées avec les mé-

dias présents dans les riches collections de PointCulture ; quoi qu'il en soit, l'analyse montre qu'au cours du temps, une proportion de plus en plus croissante de personnes viennent uniquement pour les événements proposés et que cette proportion est près de dépasser aujourd'hui le public venant uniquement pour le prêt ; des analyses plus fines de cette évolution sont prévues et ont été entamées lors de la dernière saison du présent contrat-programme, en faisant appel à une société spécialisée dans les enquêtes de fréquentation dans le domaine culturel.

Enfin, le développement exponentiel du service éducatif reste un corollaire incontournable de ce changement de cap, et la multiplicité des modules proposés à la fois aux publics spécifiques tels que ceux des écoles, mais aussi aux enseignants (formation continue IFC, par exemple) a bien montré la demande croissante de ce type de soutien.

Quelques chiffres : logiquement, le nombre de visiteurs qui se déplacent pour assister aux événements croît d'année en année, alors que celui des personnes qui viennent pour emprunter diminue constamment. Les missions de médiation sont donc en progression constante, alors que le marché global du prêt physique continue de décroître. ●

POINTCULTURE - RENCONTRES - CRÉATIONS - ENJEUX SOCIÉTAUX - MÉDIAS

PointCulture a pour vocation de favoriser l'accès de tous les publics à la culture. Cet objectif se décline en plusieurs points :

- › six espaces de vie et de rencontres en Wallonie et à Bruxelles où les publics s'approprient l'art et la culture, critiquent, créent, expérimentent dans un esprit participatif ! Et deux PointCulture nomades ;
- › une programmation thématique pluridisciplinaire : débats, conversations, apéros, concerts, ateliers, projections, expositions, performances... ;
- › un magazine en ligne pour poser un autre regard sur l'actualité et questionner six enjeux de société : art et artistes, genre, numérique, environnement, nord-sud et santé. Pointculture.be conseille et informe également sur l'offre culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- › *Détours*, les carnets de PointCulture, un semestriel qui prend le temps d'évoquer en profondeur ces mêmes enjeux de société qui, aujourd'hui, traversent le monde. En complément, des hors séries qui abordent aussi la culture autrement en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- › des collections constituées depuis 1953, avec une attention particulière à la diversité culturelle et aux œuvres produites ou coproduites par des artistes et opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- › un service éducatif qui propose un panel de publications et d'outils pédagogiques, d'animations et de formations à destination des écoles tant primaires que secondaires et des enseignants.



PointCulture Bruxelles, rue Royale

SAISON	Événements	Visiteurs	Prêts	Emprunteurs
2012-2013	162	5 884	1 226 104	43 071
2013-2014	370 (+128 %)	10 722 (+128 %)	850 172 (-31 %)	31 562 (-27 %)
2014-2015	469 (+88 %)	11 000 (+27 %)	675 729 (-21 %)	24 833 (-21 %)
2015-2016	721 (+54 %)	15 867 (+54 %)	548 624 (-19 %)	19 500 (-21 %)
2016-2017	en cours	en cours	en cours	en cours



© Marie-Noëlle Boutin

État du Réseau de Lecture publique 2017 : évolution 2015

On serait tenté d'écrire que la vie au sein des bibliothèques est un long fleuve tranquille et pourtant, c'est loin d'être le cas. La Lecture publique est bousculée non de l'intérieur, mais plutôt de l'extérieur.

Le Service de la Lecture publique vivait en 2015 sa dernière année au sein du Service général des Lettres et du Livre. Désormais, il développe ses missions au sein d'une toute nouvelle Direction générale, celle de l'Action territoriale, et s'y associe avec d'autres services et directions qui partagent avec lui, de près ou de loin, des similitudes en termes de métier ou d'activités : la Direction des Centres culturels, le centre de prêt de matériel de Naninne, la bibliothèque 27 septembre et les PointCulture. Pareillement aux années précédentes, un nouvel état du Réseau de la Lecture publique vient d'être publié. Il propose les chiffres clés du Service de la Lecture publique, mais également une première photographie du Service général de l'Action territoriale.

L'année 2015 résonnait douloureusement, avec les premières difficultés budgétaires. En effet, ce fut loin d'être une année facile en Lecture publique. En conformité avec la trajectoire budgétaire établie par le gouvernement, les nouvelles reconnaissances ont été suspendues. Vingt-deux bibliothèques souhaitaient être reconnues, ce ne sera pas le cas. Outre l'absence de nouvelles reconnaissances, les difficultés budgétaires ont eu une autre conséquence sur le quotidien des bibliothèques publiques déjà reconnues : elles ont subi une diminution de leurs subsides de fonctionnement qui, initialement prévue à 1 %, s'est finalement élevée à 19 %. Une grosse différence, qui affecte de plein fouet le secteur. Et les perspectives pour les années suivantes ne sont guère enthousiasmantes. L'inquiétude est grande et la frustration est à la hauteur de l'ampleur du travail effectué par

les bibliothécaires, qui souhaitent voir le fruit de leur travail reconnu.

Une éclaircie a pu pondérer cette année difficile : Lirtuel, la plateforme de prêt numérique gratuite, est lancée lors de la Foire du livre, en mars 2015. Ce vaste projet, fruit de nombreuses collaborations, permet à tout usager d'une bibliothèque publique d'emprunter gratuitement des livres numériques.

De nouvelles informations

Les rapports d'activité complétés par les opérateurs directs permettent cette année de dévoiler quelques pans supplémentaires de l'identité de l'utilisateur fréquentant les bibliothèques. Sur base de 60 % des rapports des opérateurs, on peut affirmer que, plus on avance dans la pyramide des âges, plus l'utilisateur se conjugue au féminin. Loin de nous l'idée d'en tirer des conclusions hâtives ! Ces chiffres ne signifient pas que les hommes lisent moins, mais bien qu'ils se rendent moins en bibliothèque ou, à tout le moins, qu'ils ne sont pas détenteurs d'une inscription en bibliothèque. Par ailleurs, les usagers ne se rendent pas uniquement en bibliothèque pour y choisir leurs lectures, mais tout autant pour y communiquer ou pour y suivre une animation. Les bibliothèques sont des lieux où l'on vient puiser du savoir, échanger socialement, le tout accompagné d'un café ou de la lecture d'un quotidien.

En 2015, le Réseau public de la lecture est riche de 149 opérateurs directs et d'un total de quelque 500 implantations. Peu de changement depuis l'année précédente. Pas plus, mais pas moins non plus, les opérateurs directs continuent à remplir leur mission de développement des capacités de lecture, envers et contre tout.



Dans notre environnement, la lecture semble être un loisir peu à peu oublié. Tomberait-elle en désuétude face à l'attrait croissant de technologies plus séduisantes aux yeux de certains ? Les bibliothécaires, à juste titre, n'en sont pas convaincus. Tout est question de temps accordé à ce formidable outil de développement et d'accroissement de la culture.

Le bibliothécaire, un initiateur

Le bibliothécaire se transforme parfois en initiateur de lecture auprès des plus jeunes de notre société. Il n'est pas rare de trouver des bibliothèques qui proposent des heures du conte pour les bébés, soit dans leurs murs, soit au sein même des milieux d'accueil de la petite enfance. Ils sont parfois les initiateurs de projets d'éveil culturel sur un territoire d'action impliquant les parents, les professionnels de la petite enfance, les opérateurs ou acteurs culturels, les associations, les artistes... Ils accomplissent de ce fait un premier pas dans la lutte contre les inégalités dans l'accès à la lecture et à la culture. ●

INFOS :

État du Réseau 2017, évolution 2015 est disponible gratuitement sur le site www.bibliotheques.be.
Pour la version papier,
tél. 02 413 36 19.

Rapport d'activité 2016 de la Réserve centrale de Lobbes

En 2016, à côté de nos missions principales, un axe a été privilégié : communiquer sur le travail réalisé par la Réserve centrale et par ses partenaires en utilisant les outils en ligne.

Le plan de développement 2014-2018 : développement de la communication sur Internet

- Promotion et valorisation des services de la Réserve centrale, notamment via l'utilisation des réseaux sociaux

Afin d'assurer la visibilité et la promotion du travail réalisé au sein de la Réserve centrale, il a été décidé de communiquer régulièrement via la page Facebook qui lui est dédiée. Diverses rubriques ont été développées afin de valoriser son fonds. La page est de plus en plus consultée. Nous complétons cette présence sur Internet en mettant à jour régulièrement nos informations sur bibliotheques.be, Google plus et Escapages.

- Valorisation du travail des commissions périodiques

La mise en ligne de Periodic en octobre 2016 a permis de mettre en valeur le travail réalisé par la Commission. Il permettra également d'impliquer les locales de chaque territoire dans ce travail de conservation. Le développement de l'outil Periodic est un travail de longue haleine demandant la coordination de nombreux intervenants. La première phase est terminée, il faut continuer à répondre aux besoins des utilisateurs et permettre le moissonnage de Periodic par Samarcande et par des SIGB (systèmes intégrés de gestion des bibliothèques) externes.

Nos missions principales

- Donner une seconde vie aux livres retirés des bibliothèques publiques

En 2016, l'équipe a trié 9 454 livres retirés des collections des bibliothèques publiques à la suite d'un élagage. En outre, la Réserve centrale a effectué 19 dons de livres pour un total de 3 194 livres. Les 150 299 livres présents dans nos collections sont mis à disposition des lecteurs des bibliothèques de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2016, nous avons reçu 390 demandes de prêts interbibliothèques. Ce nombre de demandes a plus que doublé par rapport à 2012. Elles concernent surtout des ouvrages de fiction.

- Coordonner le plan de conservation partagée des périodiques

La Réserve centrale continue à coordonner la mise à jour de la conservation partagée des périodiques et les transferts physiques des revues, afin de compléter les collections des bibliothèques de conservation. En 2017, il restera à réaliser les transferts des revues d'intérêt régional.

Des difficultés

Les difficultés liées au manque de personnel et au manque de place de stockage sont toujours présentes, alors que la Réserve centrale a de plus en plus de missions attribuées.

En 2016, le travail de tri des livres a été fortement impacté par ces problèmes de personnel. Le nombre de livres triés cette année est le plus bas enregistré depuis la création de la Réserve centrale. La Réserve centrale, c'est aussi un bâtiment à entretenir et à conformer aux normes de sécurité en vigueur. Cette gestion immobilière est chronophage, d'autant plus que le bâtiment vieillit.

Des perspectives

Si l'on veut permettre à la Réserve centrale de remplir ses missions, il faudra renforcer son équipe. Le travail réalisé à la Réserve centrale mérite que l'on y affecte plus que quatre agents à temps plein.

Pour 2017, nous réaliserons une seconde enquête sur l'élagage des monographies et des périodiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous explorerons également de nouvelles pistes pour permettre aux bibliothèques de développer, d'améliorer et d'intensifier leurs pratiques d'élagage.

Au niveau de la conservation partagée des périodiques, trois axes seront privilégiés : la communication sur Periodic II, la participation des locales au plan de conservation et l'amélioration de l'outil Periodic II en collaboration avec les membres des commissions liées aux périodiques.

En conclusion

Le travail réalisé par l'équipe de la Réserve centrale permet d'aider les bibliothèques dans une gestion coordonnée ou partagée de leurs anciennes collections. C'est un travail plus que d'actualité dans le monde des bibliothèques. Ainsi, dans un article paru en janvier 2016¹, Lorcan Dempsey, vice-président de l'OCLC (Online Computer Library Center), souligne que les bibliothèques orientent de plus en plus leur effort vers « the facilitated collection », à savoir une collection collective organisée selon une logique de réseau et répondant aux besoins des utilisateurs. Il prévoit que, dans quelques années, une grande partie des collections existantes dans les bibliothèques seront gérées de manière coordonnée ou partagée.

Au travers de ses missions, la Réserve centrale souhaite promouvoir ces perspectives d'avenir pour les bibliothèques. Elle espère être soutenue par la mise à disposition des ressources nécessaires à leur réalisation. ●

Note

¹ Voir <http://orweblog.oclc.org/towards-the-facilitated-collection/>



Réserve centrale de Lobbes



Réserve centrale de Lobbes

Clôture de la réflexion « Bouger les Lignes » et Pacte d'Excellence : l'éducation artistique et culturelle en perspective

La clôture récente du dispositif « Bouger les lignes » et le troisième avis du groupe central pour le Pacte d'excellence ont mis en évidence l'importance d'une formation culturelle et artistique qui sera désormais organisée dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

Formidable apport, à condition que les textes s'incarnent sur le terrain et que cette formation artistique et culturelle soit conçue comme une opportunité de profond changement pour l'école. Car en ouvrant enfin une place structurelle à ce champ de savoirs et de compétences et en y affectant les ressources humaines et budgétaires nécessaires, c'est toute l'expérience scolaire qui peut être transformée.

Culture & Démocratie

Notre association s'intéresse et milite depuis sa création (1993) pour une articulation structurelle entre enseignement et culture. Nous entendons le terme culture dans l'acception qu'en donne la déclaration de Mexico : « Dans son sens le plus large, la culture peut être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamen-

taux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances. »¹ La culture comme expérience personnelle et collective, comme enracinement et ouverture, comme relation à soi et au monde, comme processus continu d'action et de transformation des individus et des sociétés.

Culture & Démocratie a pris, durant les dix dernières années, une série d'initiatives destinées à pousser la réflexion et à infléchir les politiques bien timides en la matière. Un colloque en 2008, des tables rondes participatives en 2010 et 2011 et deux publications pour rendre compte de ces débats, tirer des conclusions et formuler dix recommandations à l'adresse du politique². Une publication plus récente, *Neuf essentiels pour l'éducation artistique et culturelle*, fait le point sur la situation de l'éducation artistique et culturelle et dresse l'argumentaire en faveur de





celle-ci³. Le constat était relativement simple à faire. L'école n'a pas attendu le législateur pour faire vivre dans ses murs le questionnement culturel et l'expérience de la création. Directions et enseignants, convaincus de ce que culture et art font sens au cœur de la pratique pédagogique, mènent depuis longtemps des projets infiniment variés dans leurs contenus et leur forme. Des projets, des résidences, des performances et des productions en grand nombre certes, mais pas partout, car à défaut d'une légitimation suffisante dans l'espace-temps de l'école, ces pratiques et ces savoirs ont été développés au gré des volontés particulières et au bénéfice exclusif des jeunes concernés. Elles ont investi l'école au prix d'investissements considérables, en énergie et en temps, de la part des enseignants. Les exigences de la pratique culturelle ou de la création s'accommodent diffi-

cilement d'un système éducatif qui ne les a pas pensées. Malgré les nombreux dispositifs à enveloppe fermée mis en œuvre par la Fédération Wallonie-Bruxelles⁴, ces pratiques ne touchent aujourd'hui qu'une partie de la population scolaire. Pourtant, l'apport cognitif de l'expérience esthétique au sens large est attesté par la recherche. Dans l'ouvrage qu'elle consacre, avec François Descamps, à l'éducation artistique et culturelle, Marie-Christine Bordeaux précise très utilement que « réduire l'expérience esthétique à l'émotion, aux sensations et à l'imagination passe sous silence le fait, pourtant essentiel, que l'expérience esthétique est une expérience cognitive, qui met aussi en jeu l'intelligence et la raison »⁵.

Notre association s'est donc fixé comme objectif de travailler à l'inscription structurelle d'une formation artistique et culturelle dans le cadre de

l'enseignement obligatoire. Le double dispositif lancé par Joëlle Milquet, alors ministre de l'Éducation et de la Culture, le Pacte pour un enseignement d'excellence pour l'enseignement et « Bouger les lignes pour la culture », a ouvert un temps et un lieu pour penser cette articulation culture-école. Une coupole mixte « culture-école » a rassemblé les acteurs des deux dispositifs. Elle a réuni des personnes issues du monde de l'éducation et du monde culturel, aux fins de concevoir et de dessiner les contours de ce que serait une formation artistique et culturelle dans le cadre de l'enseignement obligatoire. Nous avons été étroitement associés à ces travaux.

« Bouger les lignes » et le Pacte d'excellence : des avancées à concrétiser

Les deux dispositifs récemment finalisés ont abouti, pour ce qui est de la problématique culture-école, à une avancée forte, au moins dans les textes : l'éducation artistique et culturelle fait désormais partie de l'ensemble des domaines d'apprentissage répertoriés par le Pacte d'excellence. Elle n'est plus optionnelle, elle devient, au même titre que les autres disciplines, une des composantes de la formation des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du tronc commun et au-delà. Par ailleurs, le dispositif « Bouger les lignes » confirme l'importance des liens et des collaborations entre le monde culturel et celui de l'éducation et de la formation. La coupole « culture-école » avait pour tâche de dresser les contours de cette formation dénommée PECA, Parcours d'éducation culturelle et artistique. Cette formation est définie comme un ensemble à trois composantes : des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres avec les œuvres et les artistes. Ces composantes sont intégrées pour former un parcours désignant, pour chaque élève, un trajet construit et articulé qui assure la progression et la continuité des apprentissages – savoirs et compétences – au sein du tronc commun. Il suppose l'intégration dans le cursus scolaire de

– La formation continuée des enseignants a été repensée dans le Pacte d'excellence et il y a beaucoup à faire dans le champ particulier de l'éducation artistique et culturelle. Les bibliothèques peuvent faire valoir leur expertise en la matière. –

► langages jusqu'ici négligés : langage du corps, de l'image et des sons. Il suppose aussi la reconnaissance d'intelligences multiples, bouleversant utilement les logiques actuelles de l'enseignement.

Les membres de la coupole « culture-école » précisent que la mise en œuvre de ce parcours d'éducation culturelle et artistique suppose du temps scolaire structurel, un ou des espace(s) dédié(s) et des ressources humaines et financières suffisantes pour rencontrer ses objectifs. Le Parcours d'éducation culturelle et artistique se déploie avec des acteurs spécifiques et l'ensemble des acteurs de l'école, au même titre que les matières disciplinaires qui constituent le cursus scolaire en tronc commun.

La dimension interdisciplinaire du parcours d'éducation culturelle et artistique est pointée dans le rapport final de la coupole. Cela suppose que soit mise au jour, dans toutes les disciplines, la dimension culturelle des savoirs. Cette approche fait partie intégrante du PECA. L'essentiel de ces recommandations a été confirmé lors des travaux conduits ensuite dans le cadre du Pacte d'excellence, à propos du futur tronc commun. L'éducation culturelle et artistique trouve sa place dans l'ensemble des apprentissages scolaires. Il reste à l'organiser et à la financer, il reste – enjeu fondamental – à la confier à des professionnels dûment formés, les enseignants, eux-mêmes chargés de mettre en œuvre savoirs et compétences, et les intervenants culturels ou artistiques, qu'ils agissent au sein de l'école ou dans leurs propres structures. Il s'agit aussi de faire échapper la fréquentation des lieux culturels et des lieux de création aux obstacles économiques, en la finançant à la hauteur nécessaire. Autant le dire, sur ces points, l'essentiel reste à faire. Les finance-

ments prévus sont loin des projections établies par les membres de la coupole « culture-école ». Hormis la reconnaissance et la légitimation de cette dimension dans la formation des jeunes, bien peu de choses concrètes sont, à ce stade, assurées.

Perspectives

Faut-il en conclure que rien ne va bouger ? Non. L'inventivité des acteurs culturels et, parmi ceux-ci, des bibliothèques va pouvoir se déployer dans un contexte nouveau. La légitimité affirmée de la dimension culturelle et de l'expérience de création ouvre aux enseignants un cadre institutionnel plus favorable. Directions et enseignants peuvent désormais, en toute légitimité pédagogique et didactique, mettre en œuvre partenariats et collaborations nouvelles dans le domaine artistique et culturel. Avec de nouveaux moyens ? Le politique devra répondre à cette question cruciale, car sans ressources précisément affectées au PECA, celui-ci ne pourra pas se déployer de manière crédible. Qu'en est-il concrètement des relations entre les écoles et les organisations qui travaillent autour du livre, de l'écriture et de la lecture ? Elles peuvent se multiplier et se renforcer dans un contexte budgétaire à ce stade inchangé, mais dans un espace symbolique fortement modifié. Nous voyons, comme urgence première, le déploiement de formations à l'attention des enseignants, qui devront inscrire dans leur pratique la rencontre avec les lieux culturels et artistiques, et avec les œuvres. La formation continuée des enseignants a été repensée dans le Pacte d'excellence et il y a beaucoup à faire dans le champ particulier de l'éducation artistique et culturelle. Les bibliothèques peuvent faire valoir leur

expertise en la matière. Par ailleurs, le mode de relation culture-école a mis la résidence d'artiste en évidence. Il y a matière, là, à développer de nouvelles manières de travailler avec l'école, à tous les niveaux, aujourd'hui dans le cadre des dispositifs existants et récemment renforcés, mais demain, peut-être, dans un cadre élargi et consolidé.

On le voit, ce qui est acquis relève essentiellement de la reconnaissance et de la légitimité. L'éducation artistique et culturelle, assumée jusqu'ici par ceux et celles qui y croient, entre de manière structurelle dans les missions de l'école et des enseignants. C'est une avancée considérable. Il n'est plus question d'argumenter pour mettre en œuvre tel ou tel projet. Il ne sera bientôt plus question – nous y comptons – de poser une candidature dans un espace budgétaire clos, pour un projet artistique ou culturel soumis à examen et à sélection. Il s'agit désormais de considérer l'expérience esthétique, le questionnement culturel et l'expérience de la création comme les composantes structurelles de la formation obligatoire.

L'horizon est ouvert. ●

Note

- 1 UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-6 août 1982.
- 2 Les actes du colloque et ceux des tables rondes sont publiés dans la collection des *Cahiers de Culture & Démocratie*. Ils sont encore disponibles au siège de l'association ou sur son site (www.cultureetdemocratie.be).
- 3 Sabine de Ville (dir.), *Neuf essentiels pour l'éducation artistique et culturelle*, Bruxelles, 2014.
- 4 www.cultureetenseignement.be – www.lacultureadelaclass.be
- 5 Marie-Christine Bordeaux, François Deschamps, *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Éditions de l'Attribut, Toulouse, 2013, p. 93.

Réseau européen des centres culturels (ENCC) : séminaire sur l'innovation sociale

Plus de 80 représentants de centres culturels venus des quatre coins d'Europe se sont réunis les 6 et 7 avril derniers à Ségovie, en Espagne, autour de la question de l'innovation sociale. Le séminaire était co-organisé par le Réseau européen des centres culturels (European Network of Cultural Centres, ENCC) et le Réseau espagnol des centres culturels.

La conférence s'est tenue dans un lieu empreint d'histoire : le Centre de création La Carcel. La Carcel est une ancienne prison de femmes, qui accueillait également les prisonniers politiques de la période franquiste. Elle a été définitivement fermée en 1999, avant de muter en espace culturel multidisciplinaire. Ce lieu cherche à promouvoir la création artistique et à stimuler la créativité comme moyen d'épanouissement personnel. Le projet de rénovation a préservé la structure de l'ancienne prison, tout en essayant de lui donner un sens nouveau : création et innovation pour rendre les habitants de Ségovie plus « libres ». Ce lieu a ouvert la discussion sur comment se construire ou se reconstruire via l'art et la culture dans un espace fermé. Plusieurs intervenants ont présenté des projets impliquant des personnes qui habitent dans des espaces contrôlés, tels que des prisons ou des établissements de santé mentale. La commissaire d'exposition, Mery Cuesta, a présenté l'exposition *Balsamo y fuga* qu'elle a organisée dans le centre culturel CaixaForum à Barcelone. L'originalité de cette exposition résidait dans le fait que les œuvres des prisonniers côtoyaient des pièces réalisées par des artistes connus issus du monde de l'art contemporain.

L'innovation sociale, un concept polysémique

L'innovation sociale a occupé toutes les discussions durant ces deux jours, tant sous l'angle de l'éducation que de la

culture. De nombreux intervenants ont relevé la difficulté de définir ce terme, qui recouvre des réalités diverses. Mais tous s'accordent à dire que l'innovation sociale constitue la dimension qui apporte des réponses nouvelles à des besoins sociaux (au sens large) peu ou mal satisfaits, et ce dans tous les secteurs : alimentation, habitat, environnement, santé, éducation ou culture. Elle reste portée par différents acteurs et apporte des solutions efficaces à des enjeux complexes – et souvent locaux – auxquels ni l'État ni le marché ne peuvent répondre seuls. De nombreux acteurs culturels européens misent sur de nouvelles formes ou approches pour mobiliser leurs partenaires (citoyens, secteur privé, pouvoirs publics) et jouent sur la transversalité avec d'autres secteurs d'activité.

Innovation sociale et éducation

Iván Diego, coordinateur de Valnalón, agence publique pour l'éducation et la promotion entrepreneuriale de Langreos (Asturies, Espagne), s'est interrogé sur le terme d'innovation sociale comme concept durable. Il l'a surtout évoqué, dans le cadre de l'entrepreneuriat et de l'éducation – Valnalón promeut l'esprit d'entreprise à tous les niveaux d'enseignement –, comme une réponse aux problèmes sociétaux. L'agence offre, par exemple, des espaces de coworking, des labos d'idées ou un portail éducatif collaboratif. Raluca Iacob, coordinatrice de Culture in Education (Bucarest, Roumanie), réseau culturel dans le domaine de

l'éducation, a souligné l'importance d'apporter la culture à l'école via des solutions innovantes. De nouvelles approches pédagogiques et des formations ont été développées grâce au réseau. Des bases de données rassemblant à la fois des projets culture-école, mais aussi des artistes et enseignants actifs dans ce domaine ont été créées afin de veiller à conserver toutes les ressources.

Innovation sociale et culture

L'Association des centres culturels (ACC), représentant les 115 centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, a présenté le fonctionnement et la mise en œuvre de l'action culturelle des centres au regard du décret du 21 novembre 2013. Céline D'Ambrosio, chargée du pôle projet à l'ACC, a expliqué les grandes lignes du décret, la place des droits culturels dans celui-ci et les changements qu'il opère. Elle a présenté le modèle d'organisation démocratique unique des centres culturels, à savoir leur cogestion par les représentants des pouvoirs publics et les forces vives du secteur associatif local, mais aussi le travail d'analyse partagée du territoire. La mise en œuvre de cette démarche vise à faire émerger des enjeux sociétaux qui permettront de définir le projet culturel du centre. Les moments d'expression et de réflexion collective suscités sur le territoire associent des partenaires culturels et publics locaux, des citoyens, des artistes, etc. Cette politique culturelle s'inspire des réalités territoriales et est vectrice d'une démarche dynamique. ▶



Le Centre de création La Carcel

Le Réseau européen des centres culturels (ENCC) représente plus de 3000 centres culturels dans 15 pays. L'ENCC organise diverses activités contribuant au développement professionnel de ses membres, à la structuration du secteur et au développement de partenariats au niveau européen. L'ENCC est soutenu par la Commission européenne en tant que réseau culturel européen pour 2017-2020. Les grands axes de travail sont le renforcement des capacités professionnelles (programme d'échanges entre centres culturels, formation entre pairs), les liens avec d'autres réseaux européens (mobilité, capitales européennes de la culture, développement territorial) et les revendications politiques propres au secteur.

INFOS ET ACTIVITÉS :

www.encc.eu.

► Clara Luquero, actuelle bourgmestre de Ségovie, a décrit l'importance de la culture dans son projet politique pour la ville. Elle a également souligné la mise en place, il y a quelques années, d'un nouveau slogan, « Segovia espresso », qui visait à interroger les habitants sur la place de la culture dans la ville. Cette consultation populaire s'inscrivait dans la campagne « Segovia 2016 » (NDLR Ségovie était candidate pour devenir Capitale européenne de la culture, mais n'a pas été sélectionnée). Cette campagne, qui consistait à prendre un café en parlant de culture – espresso/expression –, a permis d'aboutir au concept de « culture habitée », au sens de culture participative, inclusive, créative et collaborative. La bourgmestre ne voit pas la culture comme une dépense, mais comme un investissement sur le long terme pour tous.

Concha Hernández, directrice du centre culturel Conde Duque à Madrid, a expliqué sa politique d'implication et d'action sociales. Conde Duque est devenu un pilier essentiel de l'activité culturelle de Madrid. Il est l'un des trois grands espaces culturels qui dépendent de la ville de Madrid. Le besoin en ressources humaines est énorme. Au-delà de l'aspect économique, il s'agit par ce biais d'intégrer la population locale dans le projet et de créer du lien social tout en permettant aux citoyens et artistes locaux d'y trouver leur place.

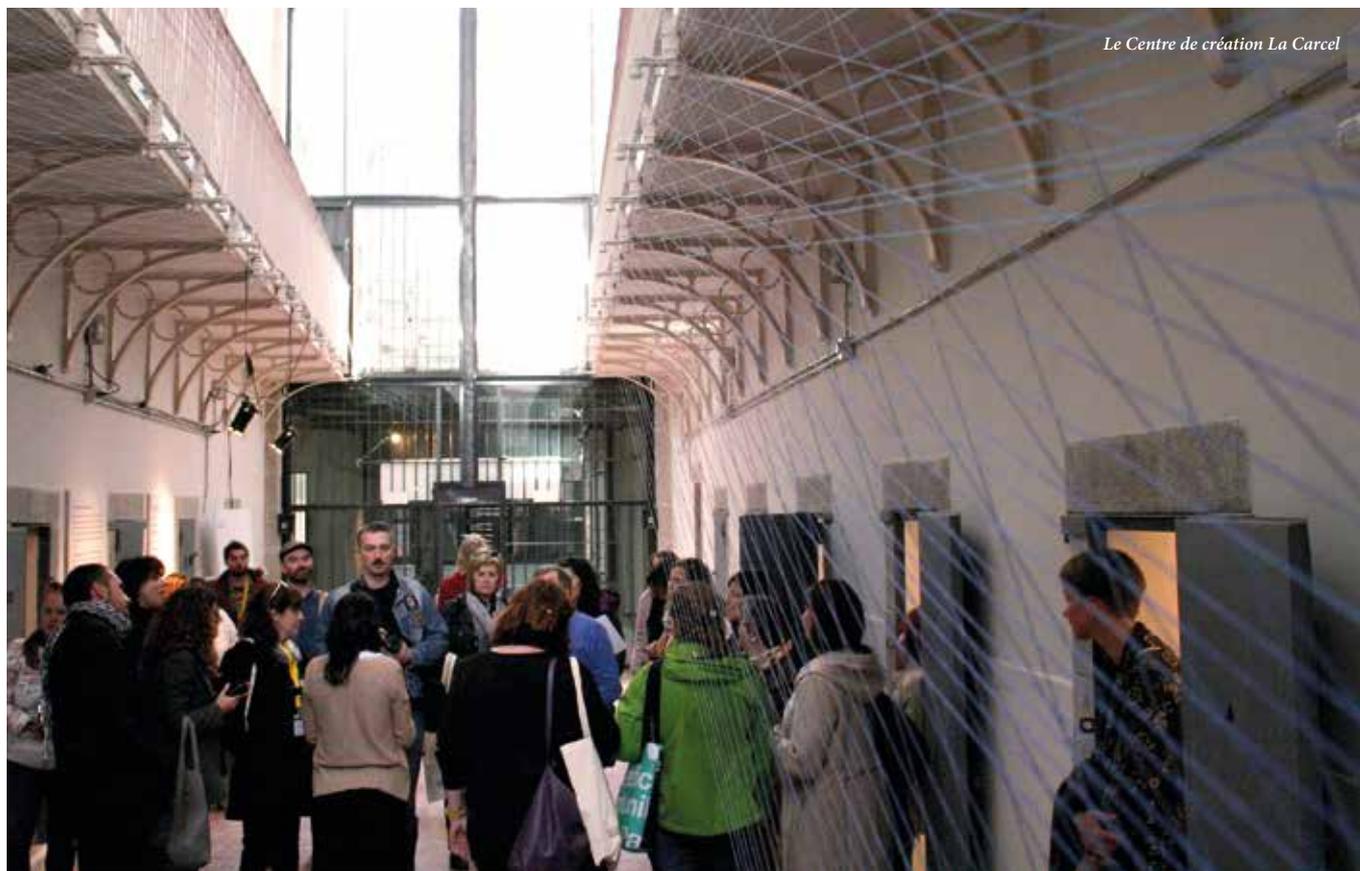
La seconde journée a été consacrée à l'Assemblée générale de l'ENCC (voir ci-dessous) et à une série d'ateliers sur la question de l'innovation sociale face aux crises actuelles (accueil des réfugiés, par exemple), mais aussi en lien avec les nouvelles technologies.

Le séminaire a permis de partager des points de vue, mais également de

relier les histoires et connaissances de chacun.e afin de susciter ou de renforcer de futures initiatives. Les acteurs culturels européens font face à de multiples crises et à des changements sociétaux importants, mais ils proposent des projets innovants qui incluent la population locale. Le rôle des centres culturels reste essentiel dans ces dynamiques qui visent à favoriser une culture pour/par tous, ouverte et innovante, une culture participative qui met le citoyen au centre, une culture qui offre des alternatives. Ils cherchent, en impliquant activement les citoyens et les autres secteurs, à proposer de nouveaux modèles et à intensifier la solidarité de nos sociétés. ●

INFOS :

Toutes les présentations du séminaire sur www.padlet.com/encc_network.



Voyage professionnel 2017 de l'APBD en Alsace

Troisième voyage organisé par l'Association professionnelle des bibliothécaires et documentalistes (APBD), du 11 au 14 mai 2017, pour une vingtaine de professionnels : quatre jours de visites professionnelles à Colmar et Strasbourg et la découverte de trois institutions.

Strasbourg : La bibliothèque André Malraux¹

La médiathèque André Malraux est emblématique du réseau Pass'relle², qui compte 30 bibliothèques et médiathèques, dont huit médiathèques et un bibliobus de la Ville de Strasbourg ; trois médiathèques eurométropolitaines ; 18 bibliothèques et médiathèques communales. Et

une seule carte, avec les mêmes tarifs, valable dans tout le réseau. Fruit de la coopération entre 19 communes de l'agglomération de Strasbourg, la bibliothèque André Malraux dépend de l'Eurométropole qui propose ses services à différentes entités.

Située sur une presqu'île, traversée par une voie fluviale, la médiathèque a bénéficié de la réhabilitation d'un an-

cienn bâtiment industriel qui a conservé l'architecture du XX^e siècle avec un gris qui rappelle le côté industriel, contrastant avec une touche de rouge bien présente sur le sol, les murs et les mobiliers. La signalétique est réduite : au sol et sur du mobilier type. Mais aucun panneau de signalisation suspendu, ce qui augmente l'impression d'espace.

Mise en œuvre dès 2004 et après moult travaux, la médiathèque André Malraux a été inaugurée officiellement le 23 septembre 2008.

Les collections sont présentées au centre de chaque niveau. Ce qui permet aux usagers de bénéficier de la lumière entrant par les grandes baies vitrées : on compte 1000 places assises sur six niveaux d'étage, dont la moitié devant une table, l'autre moitié dans des fauteuils ou autres sièges confortables.

Particularité : le stamntisch (allusion au bistrot traditionnel avec une grande table pour discuter) est paradoxalement l'endroit le plus silencieux où les ados viennent étudier.



Médiathèque André Malraux



Borne de téléchargement numérique
Bibliothèque
André Malraux

Chaque plateau comprend un comptoir de travail, dix postes Internet avec une totalité de 100 postes pour la médiathèque. Et pas besoin d'être inscrit pour surfer. Un système de carte gratuite existe pour aller sur le Net.

Pour la description de chaque étage, on se reportera à un article paru précédemment dans *Lectures*³.

Citons néanmoins des nouveautés : une superbe expo kamishibai, conçue avec des automates, pour le Centre de

l'illustration. Et une expérimentation pilote d'une borne multilingue de téléchargement de livres numériques.

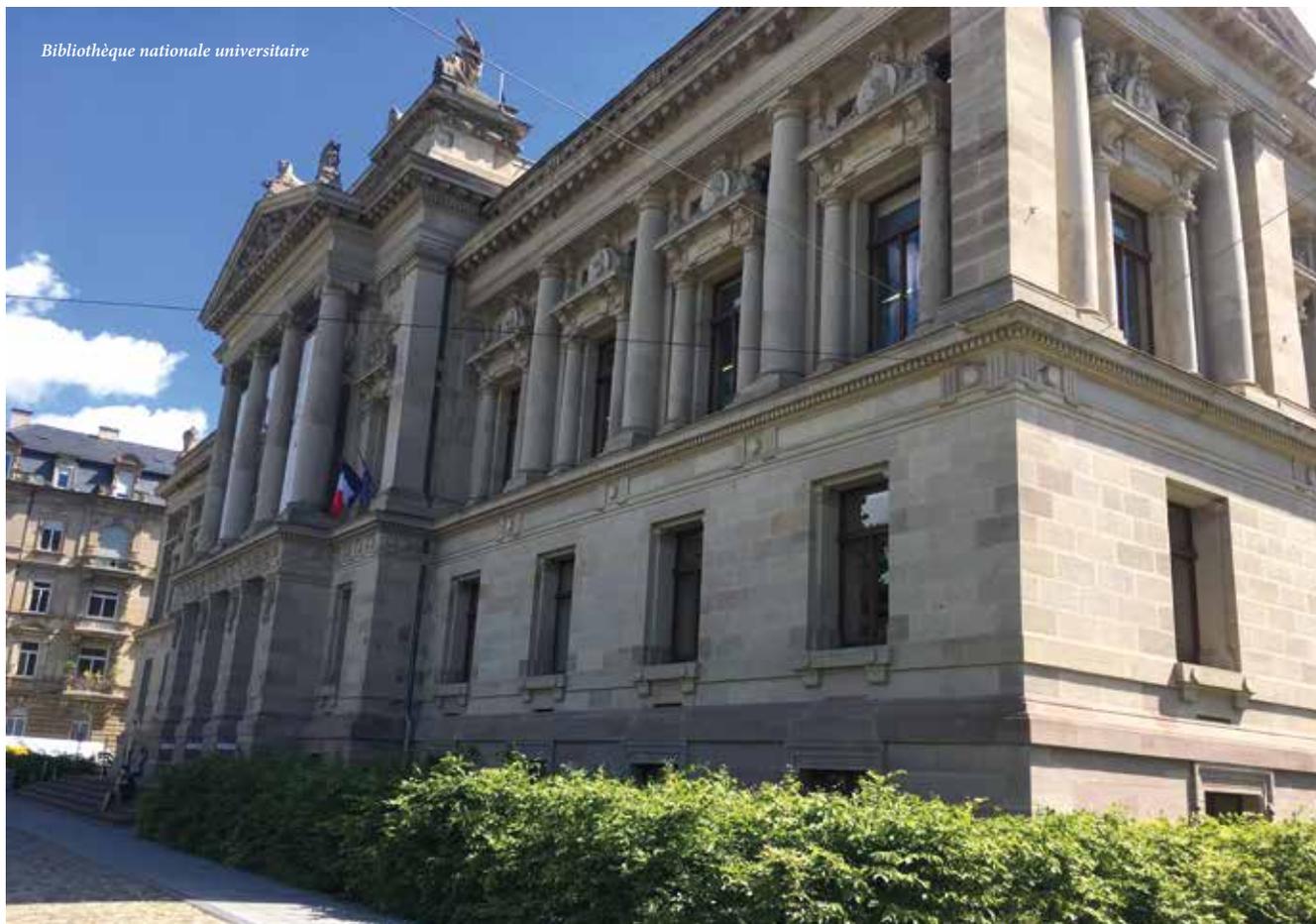
Strasbourg et la Bibliothèque nationale universitaire⁴

Place de la République, dans le quartier bâti à l'époque allemande – autre lieu, autre style – un imposant bâtiment de 1895 abrite la deuxième bibliothèque de France après la BNF. La BNU⁵ est une institution unique dotée du double statut de « national » et d'« universitaire ». En 2004, murs et coupole ont été classés monument historique et seuls à être gardés après une grosse rénovation intérieure d'une dizaine d'années. La réouverture s'est faite en 2014. Seule bibliothèque strasbourgeoise ouverte le dimanche (de 14 à 22 h), son horaire s'étale sur 80 h/semaine. Étudiants, chercheurs, mais aussi tous les citoyens dès 16 ans peuvent s'y inscrire. Pour le premier niveau réservé à l'action cultu-

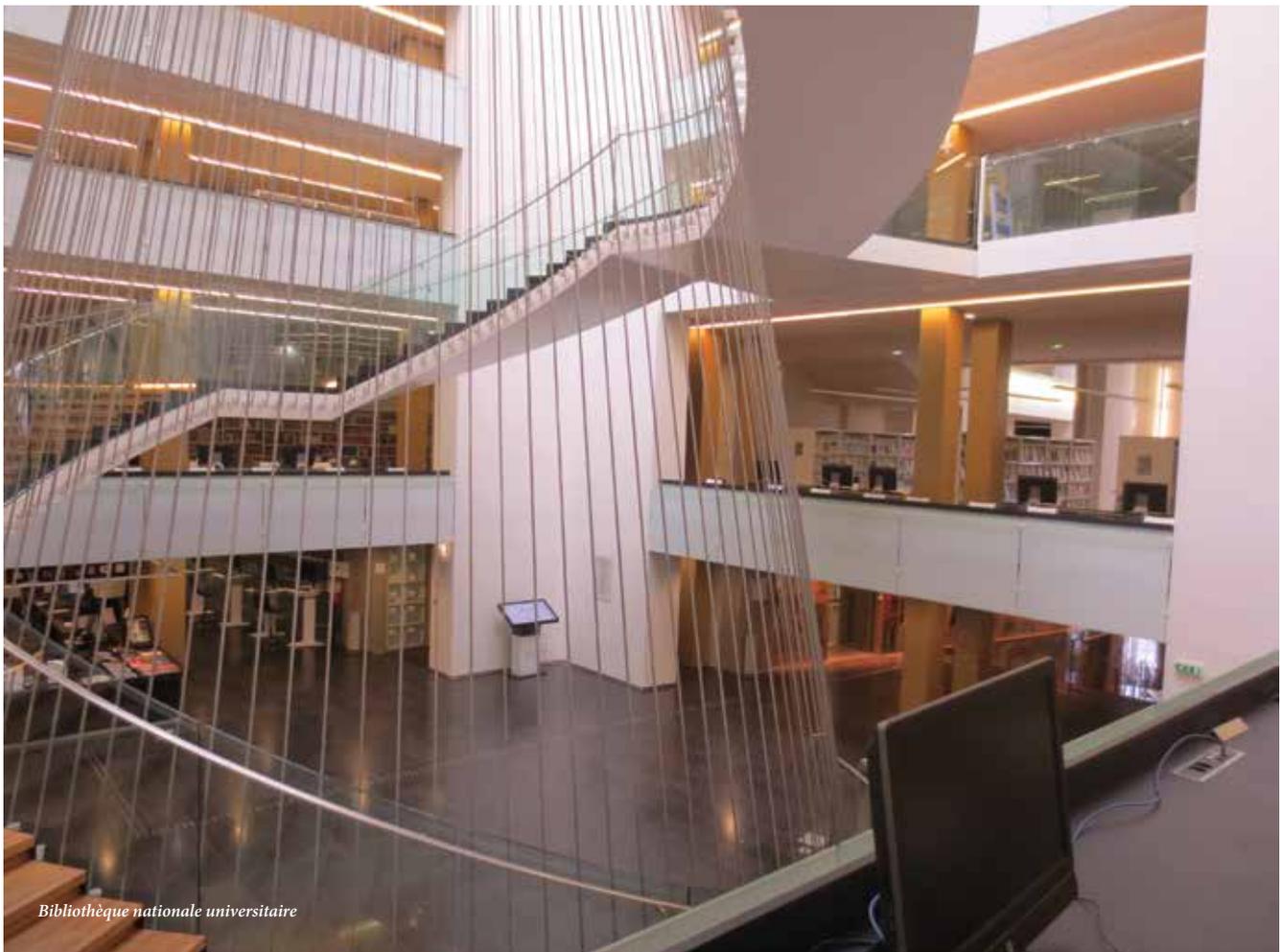
relle, pas besoin d'inscription pour utiliser les services de la bibliothèque (foyer, cafétéria, auditorium de 142 places...).

Le bâtiment articule ses quatre niveaux de lecture autour d'un imposant escalier circulaire central, impressionnant visuellement. Il permet d'avoir des espaces très lumineux. Un inconvénient : la fréquentation de type touristique. Pour atténuer le bruit, murs et plafonds sont équipés de produit assourdissant et des plaques de liège ont été posées sous le parquet. La signalétique faite d'éléments métalliques peu visibles est aussi inélégante qu'inefficace, selon notre hôte. Chaque étage dispose d'un bureau général d'information.

Au niveau 2 : une salle pour la gestion prêts/retours/réservations et une salle d'actualité (presse et revues générales). On y accède après passage de portiques antivol. ▶



Bibliothèque nationale universitaire



Bibliothèque nationale universitaire

► Spécialisation dans les étages : usuels et périodiques de recherche au niveau 3 ; niveaux 4 et 5, ouvrages en accès libre avec également le patrimoine au cinquième étage, qui comprend 30 places de travail réservées à la consultation des documents qui ne peuvent pas sortir.

La bibliothèque dispose aussi d'une belle salle d'exposition (avec une superbe expo, intitulée *Le vent de la Réforme – Luther 1517*, au moment de la visite), visible du lieu central, et d'une salle spécifique pour les chercheurs et doctorants. Elle a aussi sa propre bibliothèque numérique⁶.

La réserve devenue trop petite, les collections sont hébergées sur trois sites.

Le groupe a ensuite bénéficié d'une visite des magasins historiques, témoignage du passé industriel. Il a pu apprécier des collections insoupçonnées.

Thionville et le projet Puzzle⁷

Tiers lieu vraiment novateur, Puzzle a ouvert⁸ en octobre 2016 et se

veut la prolongation d'une maison dans la sphère publique, liée à la volonté du vivre ensemble, de l'expérimentation et de la création. Il rassemble plusieurs entités dans un même espace : médiathèque, café, salles d'expo, studios de création numérique, bulle d'expérimentation numérique, association Jacques Brel liée aux arts visuels. Le fil rouge de ces entités est le numérique.

Des architectes strasbourgeois ont ainsi créé un espace ouvert avec une belle porosité entre l'intérieur et l'extérieur, grâce aux grandes baies vitrées. Le mobilier a aussi été créé spécifiquement pour Puzzle. Le sol, avec les deux couleurs beige et vert, rappelle la pelouse de la terrasse végétalisée. Le lieu est vraiment très spacieux et laisse découvrir :

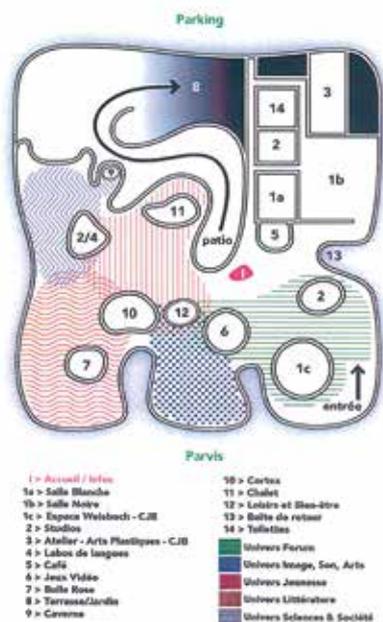
- › l'espace « Forum », lieu de rassemblement et de passage, où se trouvent la presse, la presse numérique, le café et les bureaux d'accueil ;
- › l'espace médiathèque. Une bulle « Silence » avec des murs en liège

permet de s'isoler pour travailler. Chaque bulle bénéficie d'un cocon où on peut s'installer confortablement, à condition d'avoir enlevé ses chaussures ;

- › entre les deux univers, la Caverne, avec un projecteur et deux labos de langue.

La tendance est de présenter moins de documents, mais plus d'espace en accès libre. Cependant, une réserve existe pour compléter. Les collections sont multisupports et le public peut consulter Internet 2 h/jour. Il y a aussi un espace avec trois télévisions, une vitrine d'expo, car la médiathèque possède 700 livres d'artiste et un espace jeux avec 600 jeux vidéo. La salle jeunesse est divisée en deux parties : un espace d'éveil ludique et un espace pour les plus grands jusque 12 ans. À partir de 13 ans, les jeunes peuvent accéder à l'espace adultes.

Le souhait était d'attirer un public plus jeune. Le bâtiment est entouré de



Plan du projet Puzzle

collèges et lycées et Thionville draine les élèves des écoles environnantes. Dès l'ouverture, les jeunes ont envahi cet espace comme s'ils étaient à la maison. Une partie vient travailler dans le « cortex » ou le « chalet », mais d'autres ne connaissaient pas les codes du lieu (respect des autres, du matériel...). Un flyer reprenant « Les 10 règles de vie » a dû voir le jour afin que le public s'adapte aux usages. Un système de médiation et des animations spécifiques (ateliers d'écriture, séances de jeux vidéo, séances autour du manga...) ont été mis en place.

L'explosion de visiteurs a induit une sérieuse réflexion sur la coexistence entre ce lieu de passage et les missions culturelles habituelles. Les missions de la médiathèque ont en effet été élargies, pour en faire un troisième lieu. Les seniors se sentant rejetés se sont vu conseiller d'autres moments de fréquentation (de 11 h à 15 h) de ce lieu de mixité. Le prêt de documents a doublé ; c'est dire l'intérêt de la population. À quand un tel projet en FWB ?

Merci aux collègues qui nous ont chaleureusement accueillis : Marc Meschberger pour la médiathèque André Malraux, Christophe Didier pour la BNU et Clémentine Kuntzinger pour Puzzle. ●



Notes

- <http://www.mediatheques.strasbourg.eu/>
- Le réseau Pass'relle, c'est :
 - 65 000 inscrits actifs, soit 14 % de l'agglomération ;
 - 900 000 prêts ;
 - 2 100 entrées/jour (sur le site A. Malraux) ;
 - 600 000 entrées/année (sur le site A. Malraux) ;
 - ± 600 actions culturelles/année (de l'atelier enfant à la conférence adulte).
- Dans *Lectures*, n° 163, novembre-décembre 2009, pp. 20-25.
- www.bnu.fr
- Quelques chiffres :
 - ouverture de 11 à 20 h, le dimanche de 14 à 22 h ;
 - ± 155 000 ouvrages en libre accès (tous les ouvrages imprimés après 1920 sont empruntables) ;
 - 1 300 visiteurs quotidiens. L'appli « Affluence » permet de voir le taux de fréquentation de la bibliothèque et de ses voisines ;
 - 660 places de lecture ;
 - RH : ± 180 personnes dont 114-115 équivalents temps plein.
- www.numistral.fr : bibliothèque numérique de plus de 81 000 documents.
- <http://www.thionville.fr/fr/puzzle> et <http://puzzle.thionville.fr/fr>
- Horaires : ouverture de 11 h à 18 h, nocturne le jeudi jusque 20 h, samedi de 9 h à 18 h et un dimanche par mois de 14 h à 18 h.
Avec un horaire en tuilage : la médiathèque ouvre à 11 h et le Forum à 9 h avec un système de coupe-fil pour limiter l'accès.

Congrès ABF 2017 : tous égaux en Lecture publique ?

Le 63^e congrès de l'Association des bibliothécaires de France, qui s'est déroulé du 15 au 17 juin à Paris, posait une double question : l'accès au service de lecture publique est-il le même pour tous les citoyens sur le territoire français et comment les bibliothèques peuvent-elles lutter contre les inégalités sociales ?

Quelques semaines après l'élection du président de la République française, Emmanuel Macron, qui a inscrit l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques dans ses mesures présidentielles, le congrès annuel de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), organisé du 15 au 17 juin dernier à Paris, a eu une tonalité hautement politique. Le thème de cette 63^e édition, « Bibliothèques : inégalités territoriales et égalité des chances », avait été choisi pour coller à cette actualité électorale et venait en point d'orgue de la campagne de lobbying sans précédent menée par l'ABF, en partenariat avec l'ONG Bibliothèques sans frontières, auprès des candidats aux élections présidentielles et législatives.

La nouvelle ministre de la Culture, Françoise Nyssen, avait fait le déplacement pour ouvrir le congrès avec un discours très convaincu. Elle a annoncé le lancement d'un grand débat national avec les élus locaux et l'ensemble des acteurs d'un territoire, autour des extensions horaires et plus globalement des problématiques de lecture publique. L'académicien Erik Orsenna, un proche d'Emmanuel Macron, a été nommé ambassadeur de la lecture et ira à ce titre à la rencontre des élus. « Les bibliothèques restent un lieu culturel de référence pour beaucoup de citoyens, a souligné la ministre. Elles doivent ouvrir mieux et plus. L'effort des collectivités territoriales doit se poursuivre, en particulier dans les zones blanches. »

Un maillage territorial encore inégal

Comme l'a mis en lumière un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques en 2016, la France, en effet,



© Véronique Heurtematte

compte encore des « zones blanches », c'est-à-dire des territoires non pourvus en services de lecture publique. Selon ce rapport, 55 % des communes, totalisant 11 millions de personnes, soit 17 % de la population, n'ont pas de bibliothèque. Or, les différentes enquêtes menées ces dernières années montrent que le temps de déplacement à la bibliothèque, quel que soit le mode de transport, ne doit pas excéder 15 minutes. Cependant, a rappelé pendant le congrès Christophe Evans, chargé d'études en sociologie au service Études et Recherche de la Bibliothèque publique d'information, « le maillage du territoire est un préalable, mais cela ne suffit pas. Cela ne présume pas de la qualité du bâtiment et des services ».

La dimension intercommunale peut être un bon échelon pour développer un service de lecture publique en mutualisant les moyens. Le réseau de bibliothèques constitue même bien souvent un outil de premier plan dans la création de l'identité de ces territoires élargis. Mais de nombreux freins demeurent à cette dynamique. « Les élus sont d'accord pour faire passer la



© Véronique Heurtematte



lecture à l'échelon intercommunal à condition que cela génère des économies », a témoigné une participante lors de la table ronde consacrée à la réforme territoriale. « Or, au départ, il faut y consacrer des moyens, les économies se font sentir seulement à moyen ou long terme. »

Pour Julien Talpin, chargé de recherche en sciences politiques au CNRS, la bibliothèque a tous les atouts pour être un de ces lieux d'intermédiation et d'exercice de la vie citoyenne et de la démocratie qui font défaut dans la société actuelle. « À la fin du XIX^e siècle et jusque dans les années 1920, les maisons du peuple permettaient aux ouvriers de se retrouver pour des activités culturelles, éducatives, mais également syndicales, a détaillé le jeune chercheur. Aujourd'hui, nous manquons d'espaces de rassemblement. L'un des moyens de remobiliser les citoyens déçus par l'exercice de la démocratie, et qui ont le sentiment que les décisions qui les concernent se prennent loin d'eux, est la pratique de l'*empowerment*, qui donne du pouvoir aux gens. Les bibliothèques peuvent

jouer ce rôle, à condition d'avoir été programmées en concertation avec les habitants, car les institutions publiques peuvent parfois être perçues comme des corps étrangers, notamment dans les quartiers populaires. »

Le numérique, un facteur d'égalité

Sur leur territoire, les bibliothèques peuvent contribuer à réduire des fractures – sociales, culturelles, éducatives –, notamment par le numérique. La bibliothèque départementale de l'Aude, territoire rural sur les contreforts des Pyrénées, où les trois quarts des communes comptent moins de 500 habitants et où plus de la moitié est classée en zone de montagne, a testé l'année dernière un service de lecture numérique. Pour expérimenter ce programme baptisé « Lire en montagne », qui proposait une centaine de livres numériques à télécharger et cinq tablettes en prêt pour les usagers non équipés, le choix s'est porté sur la dynamique bibliothèque du village d'Espezel, qui compte 140 inscrits pour 210 habitants. « Nous avons eu moins d'inscrits que nous l'espérions et nous avons sous-estimé l'impact des pertes fréquentes de réseau Internet, a analysé Stella Delord, chargée des technologies de l'information et de la communication à la bibliothèque départementale. Cela aurait nécessité plus d'accompagnement, car les gens sont peu familiarisés avec les tablettes et restent très attachés au livre papier. Mais cette expérience a permis de sensibiliser les élus et les habitants. »

À des centaines de kilomètres de là, en Bretagne, la médiathèque de Languidic, 7 800 habitants sur un territoire très étendu, a mis en place un réseau en ligne d'échanges réciproques des savoirs développé par une startup de la région et nommé Steeple. Jardinage, couture, informatique : chacun peut gratuitement proposer des activités et participer à celles des autres. Le service a vite séduit et compte maintenant 130 abonnés. Pour matérialiser ce service et le rendre accessible aux personnes qui ne sont pas équipées d'Internet chez eux, la médiathèque a placé une borne Steeple dans son hall

et met aussi ses locaux à disposition pour les ateliers tricot, jeux, etc., des utilisateurs. « Ce réseau a fait émerger des besoins auxquels nous essayons de répondre, explique la directrice de la médiathèque, Annie Le Guen Porchet. Nous avons, par exemple, mis en place des caisses pour le troc de magazines, de manuels scolaires et de partitions et nous proposons une grainothèque. »

Le service de questions/réponses mis en place par la Bibliothèque publique d'information et qui fédère 48 bibliothèques en France et dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, soit plus de 500 bibliothécaires chargés de répondre sous 72 heures aux questions des internautes, a lancé, quant à lui, une nouvelle offre. Inspiré d'une initiative menée à la médiathèque de Lorient, Eurêkoi propose désormais un service de recommandations personnalisées de documents, établis par les bibliothécaires à partir d'un petit questionnaire que l'internaute remplit en ligne. Ce dernier choisit le type de documents recherché (livre, BD, films), la thématique (polar, aventure). Il reçoit en retour une sélection de références documentaires correspondant aux critères donnés. « Il y a aujourd'hui beaucoup d'informations en ligne. L'enjeu pour un service public réside dans l'accompagnement humain au choix informationnel, explique Silvère Mercier, chargé de la médiation et de l'innovation numérique à la BPI. C'est là que réside notre valeur ajoutée. » En 2016, 14 % des utilisateurs d'Eurêkoi n'avaient pas fréquenté de bibliothèque au cours de l'année écoulée, un chiffre qui démontre que les services en ligne contribuent à toucher un nouveau public.

Une loi sur les bibliothèques, un rempart contre les inégalités ?

Depuis plus de 20 ans, les professionnels s'interrogent régulièrement sur l'intérêt de doter les bibliothèques d'une loi nationale, comme c'est le cas dans plusieurs pays européens, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le sujet, qui fait actuellement l'objet en France d'une réflexion au sein d'un groupe de travail rassemblant profes-



Espace Commissions de l'ABF

© Véronique Heurtematte

► sionnels, représentants du ministère de la Culture et représentants politiques, était débattu pendant le congrès. Noé Wagener, maître de conférence en droit public, a rappelé qu'à défaut d'une loi, il existait en France toute une série de dispositions législatives s'appliquant aux bibliothèques, telles celles sur le droit de prêt. « Ce système où, pour l'instant, le droit des bibliothèques est régulé plutôt que réglementé, et où l'État accompagne, mais dans le respect de la libre administration des collectivités locales, relève d'une conception néolibérale plutôt à l'avant-garde dans le domaine des politiques culturelles publiques », a estimé le chercheur. Une vision que Xavier Couteau, directeur de la Bibliothèque départementale d'Eure-et-Loir et vice-président de l'ADBBDP (Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt), a tenu à nuancer. « Il existe encore en France des villes de 20 000

habitants sans bibliothèque, a-t-il rappelé. Cela montre l'inadéquation d'un dispositif qui confie aux collectivités locales la responsabilité de faire des bibliothèques. L'action des départements est également très hétérogène. Certains se positionnent comme de véritables opérateurs de la lecture publique sur leur territoire, tandis que d'autres sont juste dans une logique de guichet qui attribue une subvention si on leur présente un projet. »

L'exemple, qui n'a pas été cité mais était dans toutes les têtes, est celui du département des Yvelines, en Île-de-France, qui a fermé en 2016 sa bibliothèque départementale, et l'a fusionnée avec un Pôle de développement culturel. Certains professionnels pensent qu'une loi nationale pourrait empêcher de telles dérives, de même qu'elle pourrait garantir un certain nombre d'aspects essentiels tels que le pluralisme des collections, régulièrement attaqué

en France, ou le statut de ces collections. « On pourrait inscrire le principe de gratuité dans la loi, comme c'est le cas en Finlande, a suggéré Xavier Couteau. On sait que c'est un élément fondamental dans la lutte contre les inégalités. »

L'exemple du Royaume-Uni, qui dispose d'une loi depuis 1850, montre malheureusement qu'un cadre national ne constitue pas toujours un bouclier suffisant. Entre 2010 et 2016, 25 % des postes de bibliothécaires ont été supprimés et 343 bibliothèques ont fermé.

La sénatrice Sylvie Robert, auteure en 2015 d'un rapport sur l'extension des horaires d'ouverture et très investie depuis dans les questions de lecture publique, a rappelé que le cadre européen constituait également, à côté du cadre national, un échelon auquel il était important de défendre les bibliothèques. ●

Les fermetures de bibliothèques au cœur du débat

Placée dans les « sujets qui fâchent », la rencontre intitulée *Fermer une bibliothèque, est-ce une source d'inégalité ?*, qui s'est déroulée dans une ambiance tendue, a posé toute la complexité de ce type de situation.

Fermer une bibliothèque n'est jamais populaire, mais parfois inévitable. Jusqu'à quel point et selon quelles modalités est-il possible de réduire un réseau sans réduire la qualité de service ? La table ronde intitulée *Fermer une bibliothèque, est-ce une source d'inégalité ?*, qui s'est tenue le premier jour du congrès et faisait, à juste titre, partie des sessions « sujets qui fâchent », a permis, à travers trois exemples précis, de prendre la mesure de toute la complexité de ce type de situation. « Il n'y a pas de dogme disant si c'est bien ou mal de fermer une bibliothèque, a avancé Anna Marcuzzi, directrice des médiathèques de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg. Il n'y a que des situations politiques, économiques, territoriales particulières. Le contexte de restrictions budgétaires en France est indéniable. Si nous, professionnels, n'acceptons pas de participer au débat, il ne faut pas s'étonner qu'il nous échappe. Parfois, il y a une forme de courage à aller jusqu'à fermer un établissement pour soutenir le reste du réseau. L'émancipation des publics, ce n'est pas seulement fréquenter la bibliothèque de son quartier, c'est se sentir légitime pour utiliser l'ensemble du service de lecture publique dans toute la cité. »

Par sa dernière phrase, la directrice faisait allusion à la situation de

Grenoble, 160 000 habitants, où la mairie a décidé en juin 2016, dans le cadre de son Plan de sauvegarde des services publics locaux, de fermer trois bibliothèques. Cette décision a provoqué un fort mouvement de protestation d'une partie des habitants, des salariés et des syndicats, rassemblés dans le collectif « Touchez pas à nos bibliothèques ! ». Leur action a conduit au maintien de l'un des trois établissements visés, les deux autres ayant fermé comme prévu. Le maire de Grenoble, Éric Piolle, qui avait, avec un certain courage, comme l'a souligné Anna Marcuzzi, accepté l'invitation de l'ABF au congrès, a détaillé les raisons de ce choix. « En 2014, Grenoble était la grande ville de France la plus endettée, a rappelé l'élu. Or, nous ne voulions pas augmenter les impôts locaux. Nous avons donc mené une réflexion sur la proximité des services, leur optimisation et sur la tarification sociale. Le réseau de lecture publique est de qualité, dense, avec beaucoup d'agents. Les deux bibliothèques fermées étaient de petits établissements, peu ouverts, dont les usagers peuvent facilement se reporter sur une autre bibliothèque. Certains habitants refusent de fréquenter un équipement – piscine, terrain de sport ou bibliothèque – qui n'est pas dans leur quartier, même si c'est à 300 mètres de chez eux. Mais aujourd'hui, est-il encore possible de rester dans cette logique de fracturation ?

PREMIÈRE ÉDITION DU JOB DATING

Le congrès de l'ABF proposait pour la première fois une session de job dating permettant à des recruteurs et des candidats d'échanger selon le format propre à ce type de rendez-vous : sur 1 h 15, chaque participant pouvait rencontrer jusqu'à six candidats, ou employeurs, pendant 10 minutes à chaque fois. Comme cela était prévisible, les candidats ont été beaucoup plus nombreux que les recruteurs : près de 200 d'un côté, mais dont beaucoup n'ont finalement pas participé, contre 11 de l'autre, pour un total de 15 postes offerts, de la fonction d'agent (catégorie C) à la fonction de conservateur (catégorie A). En tout, une centaine d'entretiens ont été menés. Pour les candidats, ce rendez-vous constituait une opportunité de passer la barrière du CV, dont les employeurs n'avaient pas connaissance avant l'entrevue. Les employeurs, quant à eux, ont apprécié une formule permettant de sélectionner rapidement les personnes qu'ils désiraient revoir. Pour les organisateurs, l'opération a été très consommatrice en temps de préparation et un peu difficile à gérer. « Alors que le rendez-vous était prévu depuis longtemps, de nombreux candidats se sont désistés au dernier moment, voire le jour même, privant ainsi d'autres personnes qui étaient demandeuses », déplore Olivia de la Panneterie, déléguée générale de l'ABF. Les participants s'étant montrés satisfaits de l'expérience, elle devrait cependant être reconduite l'année prochaine. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'association de mieux accompagner ses adhérents dans la gestion de leur carrière professionnelle. Un autre rendez-vous, proposé également pour la première fois au congrès, appelé « Troc 2 postes », présentait un projet initié au début de l'année 2017 et qui offre d'échanger son poste avec un collègue de sa région pour une durée limitée. L'ABF propose de prendre en charge une partie des frais occasionnés, notamment pour le transport et l'hébergement.

L'ABF RENFORCE SON ACTION D'ADVOCACY

Axe fort du mandat de son actuel président, Xavier Galaup, l'Association des bibliothécaires de France a mis en place une politique de plaidoyer pour les bibliothèques sans précédent dans l'histoire de l'association. La commission « advocacy » de l'ABF a en particulier mené, en partenariat avec l'ONG Bibliothèques sans frontières, une vaste campagne de lobbying auprès des politiques pendant les élections présidentielles et législatives. Avant le premier tour des législatives, l'ABF a envoyé aux candidats une charte intitulée *Les bibliothèques, un enjeu pour la France*, signée par 4 500 citoyens. Plus de 300 candidats aux législatives l'ont signée. « Nous savons qui a signé et nous prévoyons d'aller voir ceux qui sont devenus députés », explique Xavier Galaup. L'ABF a travaillé sur les questions d'*advocacy*, en lien avec Eblida (European Bureau of Library information and Documentation Associations) et Public Libraries 2020, une initiative soutenue par la fondation Bill et Melinda Gates, afin de se rapprocher des pratiques internationales. Plusieurs membres de la commission « advocacy » de l'ABF ont suivi la formation de l'IFLA et devraient transmettre leurs acquis aux membres des groupes régionaux. « *L'advocacy* doit se faire également à l'échelle locale, souligne Xavier Galaup. Nous devons entamer une démarche sur le long terme pour que les collègues acquièrent des réflexes dans ce domaine. » Au congrès de l'ABF, Vincent Bonnet, directeur d'Eblida, a fourni quelques données d'activités concernant les bibliothèques en Europe. « 83 % d'entre elles proposent des activités d'apprentissage. Or, l'Union européenne dispose de fonds importants pour les actions d'inclusion sociale. Il est donc important de faire passer cette information. Avec 70 000 bibliothèques, la lecture publique constitue l'une des plus grosses infrastructures européennes, sur laquelle l'UE peut s'appuyer », a argumenté le directeur.

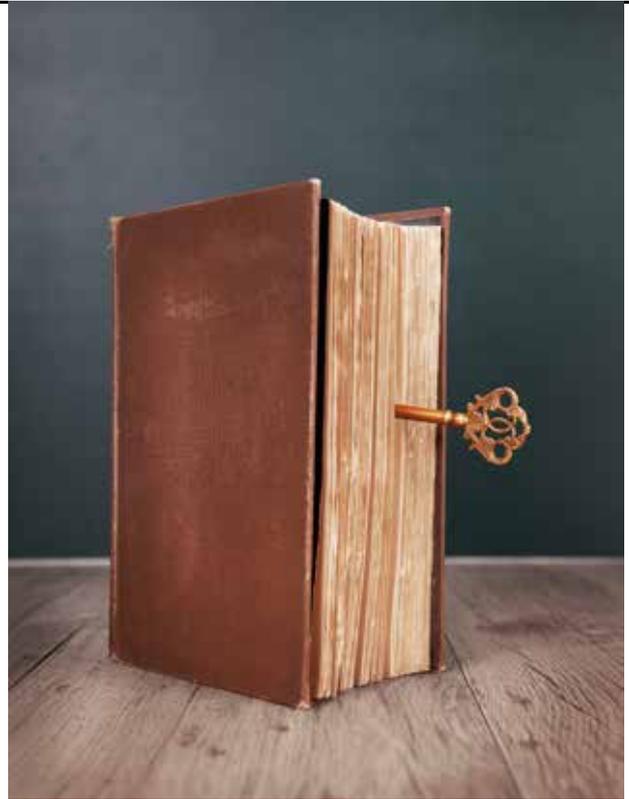
- Je sais que c'est difficile, mais nous devons travailler sur les frontières symboliques et faire un travail de couture urbaine. »

Deux membres du collectif de défense des bibliothèques ont pris la parole, visiblement émues et en colère. « J'ai conscience des difficultés économiques de la ville et de la mutation de nos métiers, a commencé la première. La bibliothèque est un objet éminemment politique qui incarne le principe d'égalité. Je déplore d'assujettir cette mission à un impératif purement comptable », tandis que la seconde intervenante soulignait que « les suppressions de services publics touchent toujours les quartiers les plus fragiles ».

Barbara Lison, directrice des bibliothèques municipales de Brême, présente dans l'assistance, a témoigné de la mutation accomplie par le réseau qu'elle dirige. Dans cette cité de 500 000 habitants du nord de l'Allemagne, le réseau de lecture publique était, à la fin des années 1990, dans un triste état. « Des bâtiments vétustes, peu ouverts, des collections antiques, cela ne faisait pas envie, décrit la directrice. Nous avons fait le choix stratégique de la qualité au détriment de la quantité. » Le réseau est passé de 22 bibliothèques en 1998 à huit aujourd'hui, dont une centrale

de 8000 m², et de 220 agents à 110. « La fréquentation a augmenté de manière considérable et nous réalisons plus de prêts que lorsqu'il y avait 22 établissements », affirme Barbara Lison.

Concentrer un réseau pour l'optimiser : une logique qui a ses limites, comme l'a illustré le témoignage de Tony Durcan, directeur adjoint de la municipalité de Newcastle, en Grande-Bretagne. Cette ville de 280 000 habitants a dû, comme beaucoup de collectivités locales outre-Manche, réduire de manière drastique son réseau de lecture publique. De 18 établissements aux horaires généreux, le réseau est tombé à huit bibliothèques municipales (les autres étant gérées par des bénévoles ou dans le cadre de partenariats) aux horaires réduits. L'impact sur la fréquentation est évident : 1,4 million de visiteurs en 2016 contre 2,3 millions en 2012, et 621 000 prêts en 2016 contre 1,3 million quatre ans auparavant. « On peut continuer à offrir un service de lecture publique dans des bâtiments mutualisés avec d'autres institutions, ou même sans bâtiment. Mais il faut être honnête : arrive un moment où on ne peut plus atténuer les conséquences de la réduction des moyens sur la qualité du service. Il n'y a pas de magie », a reconnu le directeur adjoint. ●



BBF

BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE



Indispensable pour les professionnels et les étudiants, le BBF est un outil de dialogue avec les usagers : alliant la réflexion culturelle et scientifique de fond avec une esthétique attrayante, il trouve toute sa place en salle de lecture publique.

Abonnement 4 numéros

France (DROM-COM inclus) 95 €

Étudiant 45 €

Étranger 115 €

Diffusion en librairie

FMSH-diffusion (CID) :

e-mail cid@msh-paris.fr

site www.lcdpu.fr/editeurs/bbf/

Renseignements

e-mail

angelique.bouguerba@enssib.fr

tél. + 33 (0)4 72 44 43 05

site <http://bbf.enssib.fr>

(rubrique « S'abonner ou acheter »)

PointCulture Bruxelles : la grande transition culturelle

Installé depuis septembre 2013 à deux pas du Botanique, PointCulture Bruxelles poursuit sa transition en douceur. En misant toujours sur le prêt, mais en développant une série d'activités tournées vers la vie culturelle au sens (très) large. Du tricot-graffiti au ciné-club de films consacrés à l'art, du numérique hors des « géants du Web » à la nature sous toutes ses formes, l'équipe en place (12 personnes) emmène le public vers d'autres horizons. Coup d'œil sur cette mutation progressive de l'ex-Médiathèque rafraîchie et revigorée, mais en quête permanente d'identité.

À travers la vitrine du n° 145 de la rue Royale, on devine l'effervescence. À l'intérieur, cette belle énergie se confirme. Nous voilà au PointCulture Bruxelles, installé depuis septembre 2013 dans un bel espace central de 1000 m², situé à deux pas du Botanique.

« On y va ? », lance Pierre Hemptinne, directeur de la médiation culturelle. L'atelier de « remue-méninges et de constructions d'alternatives non marchandes » bat son plein. La petite équipe d'opérateurs culturels va se remettre au travail. Leur atelier s'inscrit dans le

cycle « pour un numérique critique et humain ». « Après plusieurs conférences passionnantes, on est aujourd'hui dans le pratique et l'intelligence collective, se félicite l'organisateur. Quelles alternatives pouvons-nous mettre collectivement en place ? »

Dans le café-culture, une habituée surfe sur son PC en buvant un thé. Un emprunteur vient ramener un film, mais il n'a pas vu que c'était jour de relâche pour le prêt. Et il y a du va-et-vient entre les murs de ce lieu vivant et lumineux, décoré de fresques, de mobilier vintage et de bois brut.



Atelier « Tricotez Vous », 2016 © Noël Gods



Expo François Breut, visite par l'artiste, 2016 © Noël Gods



Atelier « Maskbook : s'engager pour le climat », 2017
© Frédérique Muller

« Depuis quelques années, l'accès aux films, à la musique, à la vidéo et aux arts en général, tout a changé. La révolution numérique est en marche et nous devons faire avec. Des supports disparaissent, d'autres apparaissent. L'activité de prêt continue à baisser, mais nous parvenons à gérer cette décroissance en réinventant de nouvelles activités et en permettant aux équipes de se reconverter dans des créneaux d'avenir », poursuit Jean-Grégoire Muller.

Passionnés, motivés et créatifs

Malgré ce déménagement, PointCulture a pu compter sur un public fidèle. « Nous avons différents profils parmi nos usagers du comptoir de prêt : des habitués, des familles, des jeunes trentenaires ou quadras, mais aussi des emprunteurs qui n'ont pas envie de se contenter de YouTube ou du téléchargement gratuit. »

Toutefois, pour renouveler ce public d'emprunteurs en baisse, PointCulture Bruxelles mise, comme ailleurs dans le pays, sur son histoire, ses collections (environ 175 000 CD, DVD et jeux sur console), mais aussi et surtout, sur l'expertise de ses collaborateurs : « des passionnés, souvent très motivés et créatifs, qui ont acquis au fil du temps une expérience dans des domaines culturels multiples et pointus. Ils ont intégré le changement. Ils peuvent conseiller, rédiger des articles, proposer des conférences, alimenter un blog... C'est une force qui nous permet d'élargir notre palette d'activités », se réjouit le responsable.

Des collaborateurs amenés à travailler « en haut, comme en bas », comme on dit ici. En haut, c'est l'étage du prêt. Avec un coin jeunesse agréable, un comptoir large et ouvert, des CD et des DVD installés dans des bacs (de jardinage), et surtout une collection unique, la plus vaste de tous les PointCulture en Belgique.

En bas, c'est la salle polyvalente, l'espace d'exposition, le café-culture, et le plateau média. « On dispose de matériel de projection, d'un petit banc de montage, d'une sono de qualité, c'est

Dans la salle voisine, les responsables de l'atelier « Tricotez Vous », s'activent elles aussi : « Un peu plus à gauche ! », propose l'une d'elles, debout sur son escabelle.

Dans quelques jours, elles inaugureront l'exposition *La nature devient folle*. « Vous y découvrirez nos scrobitchnelles, glougloutes et anémomères », lit-on sur leur drôle de programme. Autant de créations laineuses fantaisistes et colorées à souhait !

Big bang numérique

Une petite ruche culturelle s'offre à nous. « On ne s'ennuie effectivement pas ! », sourit Jean-Grégoire Muller, le responsable des lieux.

Quelques jours auparavant, PointCulture Bruxelles organisait une soirée « Débobine et débat » autour du film *Les Géants* de Bouli Lanners et du retour à la nature.

Avant ça, la plasticienne bruxelloise Sandrine de Borman animait un atelier « Tataki Zome ». Et, bientôt, un micro-marché verra le jour, avec un concert de Pang, « du rap 100 % bio ».

« Lorsque nous avons déménagé du Passage 44 à la rue Royale en septembre 2013, il a fallu tout repenser, poursuit le responsable. À l'époque, la Médiathèque changeait de nom, avec un nouveau contrat-programme, une réorientation de nos activités et un lieu à réinvestir. Le propriétaire des lieux, Belfius, nous avait donné son renom et nous avons cherché un nouvel espace qui soit à la fois bien situé sur le territoire de la Ville de Bruxelles et relativement spacieux. »

Un tournant pour l'équipe actuelle (12 travailleurs, soit neuf équivalents temps plein), confrontée comme toutes les ex-médiathèques à un véritable big bang en termes d'accès à la culture :

► précieux pour mener à bien toutes nos activités. Ce plateau média est géré par notre spécialiste de la musique classique qui a trouvé, ici, un nouveau crédo. »

Des activités qui se succèdent au fil du thème général lancé par PointCulture (Nature/Culture, Urb'n...), des initiatives locales et les envies des collaborateurs.

« En 2016, nos ateliers, projections, expositions, journées thématiques et autres activités ont ainsi rassemblé plus de 9000 participants, se félicite Jean-Grégoire Muller. Cela représente environ le même nombre de personnes que le prêt de médias. »

Ciné-club et Iricol

Chaque samedi matin, se tient, par exemple, un atelier appelé « Tricotez Vous » lancé par la spécialiste pop/rock. Avec des interventions laineuses, une participation au Carnaval sauvage, du yarn bombing (tricotés pour arbres), l'accueil d'artistes en résidence... Le tout accompagné d'une playlist pop-rock sur mesure. « Cet atelier draine un nouveau public qui va, çà et là, pousser les portes de l'étage du prêt. »

En collaboration avec l'ASBL 68Septante, la Vidéothèque nomade et Court-Bouillon, PointCulture organise par ailleurs des séances de projection d'art vivant.

« Dans un autre registre, nous avons développé un partenariat autour de la



Création des masques

santé et de l'intergénérationnel avec la Maison Biloba, mais aussi L'Autre "lieu", qui propose une réflexion très intéressante autour des alternatives à la psychiatrie », ajoute Jean-Grégoire Muller.

Et puis, il y a un ciné-club mensuel axé sur les documentaires en lien avec l'art, en synergie avec le Centre du film sur l'art (« on y accueille des étudiants de filières artistiques, mais aussi un public de 50-60 ans et de retraités actifs, passionnés d'arts en général »), mais également un ciné-club qui propose des fictions autour du thème de la saison. « On met en avant des films produits en Fédération Wallonie-Bruxelles, mais pas seulement. »

Le 145 de la rue Royale est également un point de chute pour des associations en quête d'espace culturel. Ainsi, chaque jeudi, un groupe de danse thérapeutique se donne rendez-vous ici. « Il s'agit de personnes touchées par la maladie de Parkinson qui apprécient pleinement que ce loisir soit organisé en dehors du cadre hospitalier. »

« Construire une nouvelle identité »

Depuis quatre ans, PointCulture Bruxelles amorce, au fil des mois, sa nécessaire « transition » : « Le plus difficile, c'est de construire une nouvelle identité, car notre champ d'activité – la culture – est vaste. Il faut faire des choix, s'assurer de leur pertinence. Mais c'est passionnant à construire », résume son responsable.

Par ailleurs, il s'agit de conquérir de nouveaux publics. Dans une ville, Bruxelles, socialement mixte et cosmopolite. Pour parler à la fois à la classe moyenne, aux eurocrates, aux jeunes bruxellois, aux communautés immigrées, etc.

Comment aller toucher des citoyens décentrés, voire exclus de la culture ? Comment intégrer des institutions culturelles, petites et grandes ? Comment associer les écoles et les maisons de jeunes ? Quelle culture, et pour qui ?

Autant de questions qui figurent au cœur des réflexions de PointCulture.



Concert Rhodri Davies, 2014 © Noël Godts

Atelier « Maskbook »



« On en revient toujours à notre identité, mais aussi à l'adéquation entre nos objectifs et nos moyens », insiste Jean-Grégoire Muller. « Jusqu'ici, nous avons testé beaucoup de choses avec une approche tantôt très culturelle tantôt relevant davantage de l'éducation permanente. Certaines ont bien marché, d'autres moins. À l'avenir, on va essayer de faire moins, mais mieux. »

En multipliant le travail – essentiel – en matière de communication vers l'extérieur (site Web, blog, page Facebook, trimestriel *Détours...*). Se faire connaître, encore et toujours, auprès de citoyens moins avertis, mais aussi des anciens clients de la Médiathèque qui pourront redécouvrir un autre lieu, avec une philosophie nouvelle.

« Notre ADN, ça reste la musique et le cinéma, mais notre relation avec le public a complètement changé. On se doit de suivre le mouvement, d'intégrer de nouvelles pratiques, de sentir les formes culturelles émergentes. »

Une équipe de l'ex-Médiathèque tient coûte que coûte à conserver ce qui fait sa marque de fabrique : être un véritable « service public », où chacun veille à soigner l'accueil et la convivialité.

Au cœur des questions urbaines

À l'avenir, PointCulture Bruxelles entend continuer à brasser large. Et déclinera le mot « culture » de façon ouverte et métissée. Avec un ancrage fort dans la ville, en lien avec le thème général de la prochaine saison (Urb'n).

« On y parlera au sens large des tensions dans les villes. L'appauvrissement des quartiers, la gentrification, la mobilité, les enjeux en termes d'environnement et de pollution de l'air, l'interculturalité, le vivre ensemble... Ce sont des thématiques concrètes et passionnantes qui peuvent toucher les gens dans leur quotidien, je pense. »

Avec, notamment, une grande exposition de BD documentaire de Renaud De Heyn, enseignant et illustrateur, qui a mené un travail au long cours autour du projet de construction de la mégaprison de Haren, en région bruxelloise, laquelle a suscité une forte opposition (riverains, magistrats, environnementalistes...).

« Nous allons également plancher sur la dimension participative du public, un projet d'art contemporain avec l'artothèque et bien d'autres idées. Notre philosophie étant toujours de rendre la culture la plus accessible et la plus active possible », ajoute le responsable.

En 2017-2018, la ville sera donc déclinée sous toutes ses coutures. Avec, en parallèle, d'autres initiatives transversales autour d'autres sujets de société : « En novembre prochain, nous organiserons par exemple la quatrième édition de « Féministe toi-même », avec une journée d'activités, des ateliers, des stands d'associations, des propositions artistiques et des moments de convivialité autour de visages actuels du féminisme. De même, début 2018, nous organiserons une journée sur l'Afrique, "Africa is/in The Future", sur base d'un programme similaire », conclut Jean-Grégoire Muller.

Un programme vivant et ambitieux, pour toute l'équipe de PointCulture Bruxelles qui continue à créer, innover, explorer. Une équipe en quête de sens, d'identité et de publics nouveaux à conquérir. ●

INFOS :

PointCulture Bruxelles,
145 rue Royale à 1000 Bruxelles.
Ouvert du mardi au samedi
de 11 h à 18 h 30.
Tél. : 02 737 19 60.
Sites Internet :
www.pointculture.be/bruxelles et
lamediabxl.wordpress.com/.



Mehdi Missoumi, régisseur au centre culturel de Braine-le-Comte

Indispensable au sein d'un centre culturel, un peu à la manière de l'huile dans les rouages, le régisseur assure le bon déroulement des représentations d'un point de vue technique. Toutefois, s'arrêter à cette définition serait faire fi de la diversité des activités vécues par le régisseur d'un centre culturel.



Hooverphonic : présence du groupe en 2017

A Braine-le-Comte, commune de la province du Hainaut, le centre culturel décline la culture de multiples manières. Arts plastiques, théâtre, musique, expo, rien n'est oublié. Et les régisseurs (ils sont deux) ont fort à faire. L'un d'entre eux, Mehdi Missoumi, a oublié ce que signifie « se tourner les pouces ». Les journées sont longues, le quotidien varié, mais peu importe, il aime cette vie où demain ne ressemble en rien à aujourd'hui et sera encore plus différent d'hier.

Le parcours du jeune homme pour arriver au centre culturel de Braine-le-Comte prend des allures de cercle. Mehdi a, en effet, passé son enfance au sein de la commune. Des études à l'INFAC (aujourd'hui EFP), un stage au Méridien, il se dirige ensuite vers le théâtre jeune public. Un hasard de la vie, mais qui correspond bien à ses envies. Être régisseur pour le théâtre jeune public implique de toucher à tout : la création, le montage, le décor. Le régisseur se transforme en être polymorphe, pas toujours évident, mais

l'apprentissage est enthousiasmant. Il s'agit là d'une très bonne école pour apprendre les nombreux aspects du métier.

Depuis quatre saisons, Mehdi offre ses capacités et son enthousiasme au centre culturel de Braine-le-Comte. Travailler au sein d'un centre culturel est loin d'être un long fleuve tranquille. Le travail est passionnant, mais énergivore. Le jeune régisseur définit la partie la plus importante de son activité sous le terme d'accueil. Entendez par là que le régisseur fait découvrir ce que les programmeurs ont sélectionné. Il cherche et trouve des solutions pour que les spectacles se déroulent de manière optimale. Il partage son temps avec une équipe sur de multiples projets de nature aussi diverse que variée. Du théâtre en passant par l'accueil de groupes de musique, en faisant un détour par des expositions, le quotidien est loin d'être d'une banalité affligeante. Le régisseur reçoit les fiches techniques des spectacles, il peut anticiper les difficultés à venir, appréhender le futur dans toutes ses difficultés.

Tirer parti de l'existant

Et puis, l'infrastructure n'est pas toujours à la hauteur des volontés artistiques. Braine-le-Comte est dotée d'une salle un peu ancienne, il est impératif de trouver des solutions innovantes pour la prêter au jeu des artistes de passage. À l'instar des bibliothèques, qui sortent de leurs murs, les centres culturels investissent leur territoire. Si le public ne vient pas à lui, le centre culturel chemine vers le public. L'idée est généreuse, mais ne facilite pas toujours la vie des professionnels de la culture. Un exemple : organiser la fête de la Houssière en l'occurrence, est loin d'être une mauvaise idée. Mais, dans la pratique, le régisseur « s'arrache les cheveux ». Pour la première édition, l'an dernier, l'équipe a préparé les festivités sous la pluie cinq jours durant, et sous le déluge pour les cinq jours de démontage. Bonjour la gadoue ! Il a fallu trouver des solutions pour sécuriser le matériel technique. Récompense des dieux de la scène, le jour prévu, le so-

Le régisseur himself

► leil était au rendez-vous, ainsi que le public. Pour une première édition, cela en valait la peine, à tel point que cette année encore, rebelote, le centre culturel remet le couvert, ou plutôt les décibels. La fête de la musique se déroulera à nouveau dans ce magnifique bois, qui ne résonne plus désormais comme celui où les « tueurs du Brabant » avaient fait brûler leur véhicule.

Si vous demandez un bon souvenir à Mehdi Missoumi, un événement qui l'a marqué, il aura du mal à vous répondre. Le garçon regarde ce qui est à venir et non vers le passé. Sa vie professionnelle, déjà bien remplie par le travail au centre culturel, se complète joyeusement par sa volonté de ne pas abandonner le théâtre jeune public. Il continue encore et toujours à travailler dans la création, avec la Compagnie de la Casquette, spécialisée dans la créa-

tion jeune public. De quoi se « nourrir » et être complètement en accord avec ses envies profondes.

Travailler en équipe

Travailler en équipe est aussi le propre d'un centre culturel. L'équipe de Braine-le-Comte est particulière. On pourrait écrire que la « sauce a particulièrement bien pris ». Face au quotidien, chaque membre a envie de créer « quelque chose ». Le matériel se révèle un peu ancien ? Qu'à cela ne tienne, on modifie en positif ce qui pouvait être vu au départ comme une contrainte. Un exemple plutôt réussi : le « Discovery Box ». On y propose un joyeux mélange de deux disciplines différentes et l'austérité de la salle Baudouin se voit transformée en convivialité propice à la découverte.

Le travail est énorme, mais voir le public y répondre positivement est gratifiant. D'ailleurs, Mehdi n'estime pas forcément la réussite d'un projet à la fréquentation élevée du public qui assiste à l'événement, mais plutôt au retour positif de ce dernier.

Le centre culturel investit l'ensemble de son territoire, en n'hésitant pas à occuper des lieux aussi divers que variés. Nous avons déjà fait référence au bois de la Houssière, mais il est loin d'être le seul écrin de spectacles. Le vieux café en face de la salle reçoit régulièrement des artistes au sein de ses murs, au plus grand plaisir du propriétaire des lieux. Faire vivre Braine-le-Comte, démontrer qu'il s'y passe des choses se révèle d'une importance capitale. La commune vit ce que subissent de nombreuses communes autour de Bruxelles. La popu-



Fête de la musique en 2016

lation active se dirige vers la capitale pas très éloignée pour y travailler. Le risque est grand de voir cette population s'y divertir également et ne considérer la commune que comme un lieu où dormir. Le centre culturel n'a donc cessé de démontrer qu'à Braine, il se passe toujours quelque chose, et quelque chose qui a du sens. Et ça fonctionne, même si tout n'est pas gagné. Un nouveau projet, « Ruez vers l'art », sera mis en place en octobre 2017. Un appel est lancé vers la population, histoire de découvrir des lieux où le « street art » pourrait se trouver de multiples espaces d'exposition.

Des partenariats ?

Une petite structure nécessite souvent de nouer des partenariats. Et le centre culturel de Braine ne fait pas

exception en la matière. Les coopérations se nouent et se construisent au fil des projets menés. La bibliothèque, les associations locales, l'académie..., tout conjugué à redynamiser les rues calmes de cette commune du Hainaut. En écoutant parler le jeune régisseur, on comprend l'enthousiasme qui égrène son quotidien. Il sourit en citant les différents projets qui chahuteront la quiétude des jours à venir. Et puis, le partenariat n'est pas que local. À Braine, on n'a aucune crainte à aller voir ce qui se passe dans la commune de Soignies, voisine de 7 km. Des collaborations se sont nouées autour de spectacles de théâtre plus importants.

Le travail d'un régisseur dans un centre culturel est loin d'être un long fleuve tranquille, il faut sans cesse se remettre en question, trouver des solutions, et puis, parfois, cer-

taines activités nécessitent une endurance hors du commun. Le festival « Nov'A » se déroule sur 10 jours. Une dizaine de journées de découvertes multidisciplinaires et d'évasions culturelles proposées au public durant le mois de novembre. Une très belle idée, mais qui implique un investissement énorme. Depuis qu'il a rejoint l'équipe, Mehdi constate que le public se déplace en plus grand nombre, signe sans nul doute que la volonté de dynamiser est en bonne voie. Sans régisseur, de nombreuses activités n'auraient pas l'occasion de s'épanouir. Un métier technique, mais qui se révèle d'une grande diversité dans ses différents aspects. Et ne dites pas que les régisseurs sont des « hommes à tout faire ». Que du contraire, créatifs dans l'âme, ils donnent une véritable plus-value au quotidien culturel ! ●

Beat Bang & Belgium Underground, applications mobiles de PointCulture

Cela fait longtemps que PointCulture s'essaye aux expériences numériques afin de trouver des manières innovantes de mettre en valeur ses collections, et surtout de faire profiter à tous de l'expertise musicale accumulée au fil des années par les spécialistes qui y travaillent. Nous allons parler ici des applications Beat Bang et Belgium Underground, les deux derniers projets numériques de cette institution. Il s'agit de deux applications mobiles, disponibles pour iOS et Android, pour tablettes et smartphones.

Historiquement, ces applications découlent du projet Archipel (accessible à l'adresse www.archipels.be), qui est une carte d'exploration de la création musicale expérimentale et d'avant-garde et de ses liens avec les penseurs et artistes. Comme nous allons le voir, Beat Bang et Belgium Underground sont une évolution de ce projet pour d'autres thèmes et courants musicaux.

Beat Bang

L'application Beat Bang est entièrement consacrée à l'histoire des musiques électroniques. Elle est née d'une collaboration entre Catherine di Scullo, du centre de ressources de la Gaité lyrique à Paris, et Pierre Hemptinne pour PointCulture. La conception de l'application est le fruit du travail de David Mennessier et de Benoît Deuxant.

L'idée était de pouvoir retracer et organiser près de 25 ans de musiques électroniques dans une interface ludique et exploratoire. L'application regroupe plusieurs centaines d'albums de référence, accompagnés de portraits, d'articles, de critiques, d'extraits audio et de sélections, le tout sur une période allant de 1988 à 2012. Elle débute dans la période foisonnante de la fin des années 1980, qui a vu simultanément l'émergence de la house music, des expériences musicales avant-gardistes de l'ambient et d'une musique électronique brutale dont les représentants les plus connus sont Front 242. Et, l'application étant sortie en 2015, elle se

termine vers 2014 avec la fusion des musiques électroniques et des cultures urbaines et son influence toujours plus grande sur tous les autres genres de musique.

Afin d'organiser toutes les entrées de cette histoire musicale, le choix a été fait de créer une cartographie imaginaire de tous les albums choisis. Visuellement, l'application est une sorte de croisement entre une immense « mind map » et la représentation graphique d'une feuille de calcul. Dans les faits, nous n'en sommes pas loin : on retrouve une abscisse et une ordonnée qui sont la base de la représentation des albums. Les critères choisis pour cette organisation bidimensionnelle sont le temps et le rythme. En abscisse, l'exploration temporelle est le critère chronologique et historique, tandis que le rythme, en ordonnée, est la pulsation proprement dite, soit le BPM, la pulsation par minute. Cette dernière est calculée en renseignant le morceau le plus rapide et le plus lent de l'album et en faisant une moyenne des BPM de toutes les plages.

Le croisement de ces deux critères permet de créer une exploration intuitive et surtout qui s'écarte des traditionnels classements en genres et sous-genres si souvent utilisés en musique électronique. L'utilisateur choisit son itinéraire, qui serpente, bifurque et permet de faire des découvertes inattendues. Mieux qu'un classement proprement organisé, l'application encourage la sérendipité, beaucoup plus propice à la découverte.

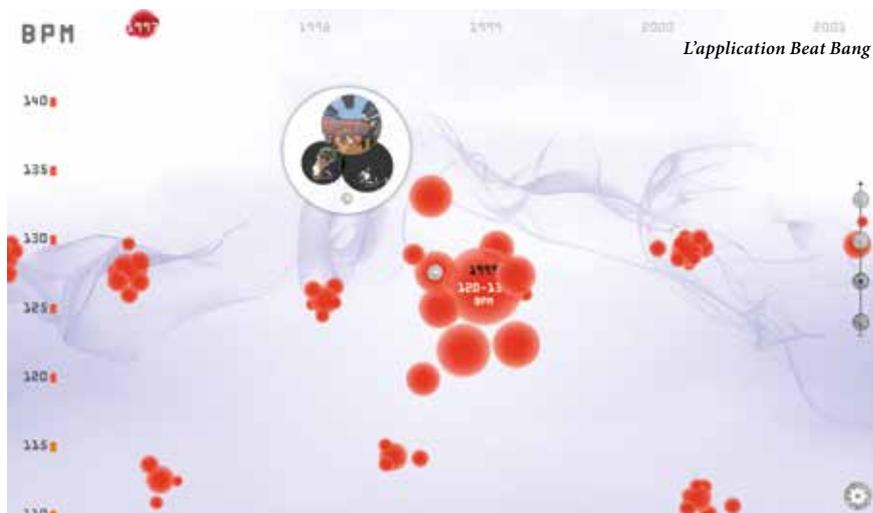
Les albums, rassemblés en amas de bulles de couleur selon leur date de sortie et leur tempo, forment des groupes colorés de différentes tailles. En touchant les bulles, apparaissent les pochettes des albums avec leur date et leur BPM de référence. Pour chaque album, l'utilisateur peut profiter d'un texte descriptif, éventuellement d'un portrait de l'artiste, d'extraits des morceaux de l'album, et d'albums apparentés en fonction du genre musical, de l'artiste ou du lieu de création. Ces différentes pistes permettent de rebondir vers de nouveaux amas, de nouveaux albums et de nouer des connexions inédites entre genres et artistes.

Il est possible de faire un zoom sur une zone précise ou de retourner à une vue d'ensemble, et l'exploration peut se faire dans toutes les directions.

Il faut remarquer que dans le bas de l'écran se situe une zone caractérisée par une absence de tempo ou de BPM. On y retrouve les musiques de textures telles que le drone ou l'ambient et son absence de rythme marqué.

L'application est une belle réussite et permet la mise en valeur de l'expérience des professionnels de PointCulture au service de tous les amateurs de musique électronique.

Pierre Hemptinne, à l'origine du projet, en parlait ainsi en 2015, lors d'une interview : « Dans l'ordre d'idée des projets numériques, il y a eu Beat Bang qui est une autre manière de faire sur un autre type de répertoire. Il est moins évolué au niveau navigation que Archipel, mais il bouleverse quand même les approches ordinaires de la musique électronique. Ce n'est, par exemple, pas classé par sous-genre des musiques électroniques, il n'y a pas d'étiquettes et ce n'est pas non plus chronologique. On a fait un classement un peu aléatoire qui recoupe la chronologie et le classement par BPM (battements par minute). Et donc, cela crée des sortes de bulles concernant une année avec un BPM et on peut avoir là dedans des musiques qui d'ordinaire ne sont pas classées ensemble. On se dit pourtant : c'est la même période et il y a des esthétiques qui sont semblables et il y a des familiarités au niveau BPM et



je vais donc un peu les écouter et faire des comparaisons. Donc là, on rentre dans un travail de mise en confrontation d'écoutes de choses qui d'habitude ne sont pas mises ensemble et cela recrée un intérêt pour les musiques, cela recrée une interrogation qui débouche sur une bulle qui éclate ou qui donne une inspiration pour aller vers autre chose.

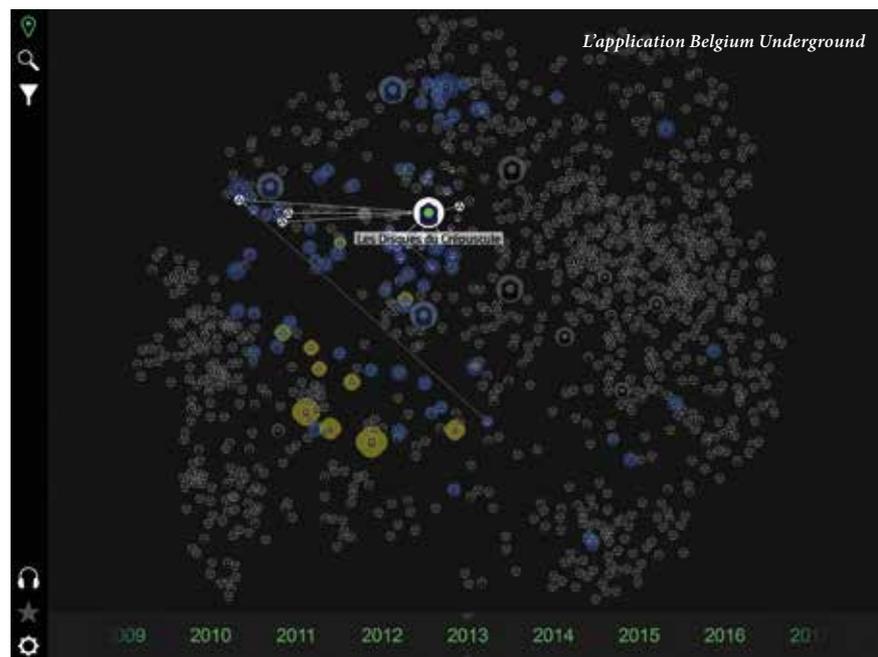
On l'avait testé à la Gaité lyrique (un lieu culturel parisien dédié aux cultures numériques) durant une soirée où se sont retrouvés environ 150 connaisseurs de musiques électroniques avec qui nous avons fait une démo et qui trouvaient ces possibilités assez excitantes. »

Belgium Underground

Dans la même lignée de création d'outils d'exploration visuelle de l'histoire musicale est née l'application Belgium Underground. Pierre Hemptinne en parlait ainsi lors de sa genèse : « On va développer un deuxième chapitre de l'application, mais qui va aller vers un autre modèle. Ce sera sur les musiques électroniques et en général sur les musiques underground belges depuis les années 1970 jusqu'à maintenant, mais on ne partira plus de nos collections. On part de l'histoire réelle. Donc retrouver les lieux, les témoins : des musiciens, des DJ, des lieux de concert, des disquaires,

des producteurs, des labels, etc. (...) *Beat Bang* était encore un choix dans nos collections, un choix de navigation et du rédactionnel par album. Ici, on est sur l'implication qu'il y aura peu de rédactionnel, ce seront des séquences vidéo des témoins. Nous sommes en train de travailler là-dessus. Il y aura bien sûr un système de navigation particulier, un travail photographique sur les lieux. Avec la Sonuma, on aura les archives photographiques des lieux : qu'est ce qu'était le Boccaccio à ses heures de gloire, et un travail photographique que l'on a confié au collectif Caravane sur ce qu'est le Boccaccio aujourd'hui. Là on ne part plus des collections, on part vraiment d'une histoire que l'on reconstitue et on aimerait bien greffer là-dessus un système de géolocalisation pour donner envie aux gens d'aller voir les lieux, de refaire un itinéraire et également de greffer là-dessus des services : vous êtes à tel endroit et il s'est passé quelque chose par rapport aux musiques, mais en même temps dans cet endroit-là vous pourriez visiter ceci, il y a peut-être un bon restaurant ou un bon café. Il y a moyen de faire cela de manière curatoriale (...) »

Belgium Underground avait pour but de créer une cartographie imaginaire historique et sonore des mouvements musicaux underground en Belgique. Le terme underground regroupe des créateurs, des passionnés



► et, de manière plus large, des cultures qui naviguent à la marge des habitudes culturelles dites « grand public » qui sont relayées par les grands médias traditionnels. Le refus d'un format et d'un style traditionnel est un choix et une volonté consciente chez les membres de ce mouvement. Le point commun de ces créateurs est de vouloir créer eux-mêmes le cadre et les modalités de leur travail artistique : c'est pourquoi ils encouragent les labels indépendants à forte identité musicale et visuelle, l'autogestion, le « do it yourself », le fonctionnement en réseau, les formats alternatifs tels que les fanzines plutôt que la presse, ou les cassettes et vinyles plutôt que les CD.

Pratiquement, l'application fait se rencontrer près de 3000 acteurs de la scène underground, qu'ils soient musiciens, producteurs, graphistes, disquaires, etc., à travers un foisonnement d'histoires croisées, de références et d'images.

Visuellement, l'application s'est nourrie des expériences d'Archipel et de Beat Bang : on retrouve la même cartographie imaginaire d'une galaxie de références. Les différents points se répartissent entre noms de groupes, labels et artistes, chacune des trois catégories bénéficiant d'une icône diffé-

rente. En touchant un point d'entrée, les connexions entre les différents acteurs apparaissent. Benoît Deuxant, qui a créé l'application avec David Mennessier, en parlait ainsi dans le magazine *Larsen* en 2016 : « On a d'abord rassemblé quelques infos sur un poster, en ajoutant un post-it à chaque fois qu'on dégoutait du nouveau. On a ensuite établi des connexions en traçant des flèches avec un feutre. On s'est vite aperçu de l'ampleur de la tâche... Dès le départ, on s'est tiré les cheveux pour déterminer tous les cas de figure qui pouvaient se présenter. Avant de développer l'application sur le terrain informatique, on a donc échafaudé un plan. L'idée, c'était de placer les musiciens à côté de leur groupe et de les mettre en relation avec un label. On voulait cloisonner les choses, classer les infos en fonction des styles musicaux. Mais on s'est rendu compte que tout était lié par une seule et même histoire. »

Afin de ne se pas se perdre dans cet immense travail, il a finalement été décidé de créer six parcours représentatifs de l'underground en Belgique : Punk, Wave, Arty, New Beat, Guitares, Micro-labels. Il est possible de filtrer la cartographie pour chacun de ces parcours ou de les combiner afin de voir les liens entre eux.

Pour chacune des entrées, des informations spécifiques sont disponibles. Les labels, en plus d'une connexion visuelle vers les artistes et les groupes, donnent accès à une liste des groupes signés chez eux. Pour chacun d'entre eux, on peut ensuite directement accéder à une fiche. Cette fiche reprend un point d'entrée vers les artistes composant la formation, les années et lieux d'activité, les styles musicaux (qui renvoient vers d'autres points d'entrée), des extraits d'albums et éventuellement des photos et vidéos.

Afin d'ajouter un repère temporel à la cartographie, il est possible (mais pas indispensable) de rajouter une ligne du temps.

Enfin, en plus de la visualisation graphique des artistes et des groupes, l'application cache une représentation cartographique de certains lieux importants de l'underground belge. En touchant l'icône en haut à gauche de l'écran, on fait apparaître une carte de Belgique, une carte de Bruxelles et une carte de Bruxelles-Ville. Il est possible de zoomer sur chacune des cartes et de visualiser des lieux allant des boîtes de nuit historiques telles que le Boccaccio ou le Café d'Anvers à des salles de concert et bars tels que le Plan K ou le DNA, en passant par des disquaires comme Caroline Music ou Music Mania. Pour chacune de ces entrées, on retrouve un texte original racontant l'histoire du lieu et des photos réalisées pour l'application par le collectif Caravane.

L'application est évolutive et du nouveau contenu continue à y être ajouté. Sa durée de vie s'en voit prolongée. Même sans cela, de nombreuses heures peuvent être passées à explorer les coins, recoins et connexions de cette histoire de la musique underground.

Avec ces différents projets, PointCulture a trouvé une manière particulièrement efficace et innovante de mettre en valeur son expertise. Si ces sujets vous intéressent, il s'agit de fabuleuses sources d'information, passionnantes à explorer. ●

Décélération du livre : à quoi pouvons-nous échapper ? L'exemple du cinéma

Il y a six ans, dans un article intitulé *Accélération du livre*², on avait pu écrire : « On s'accordera, paradoxalement peut-être, sur le caractère inéluctable du passage aux liseuses. »³ Cet aveu de faiblesse, à replacer dans le contexte de l'époque, était presque dicté par l'intense battage médiatique d'alors. On lisait partout qu'il y avait nécessité, pour le livre, de l'avènement d'une technologie de « disruption »⁴ ultime, le livre numérique, technologie présentée comme à la fois nécessaire et inévitable – ce qui, pourtant, n'est pas la même chose.

Il s'agissait de remplacer le marché du livre sous forme papier par celui du livre sous forme numérique, considérant le premier comme une anomalie, un anachronisme, dans une chaîne par ailleurs intégralement numérique. En effet, cela fait plus de 20 ans que la chaîne de fabrication du livre est entièrement numérisée : les auteurs fournissent leurs œuvres sous forme de fichier informatique. Celui-ci est corrigé, toujours sous forme informatique⁵, puis transmis pour maquettage et choix typographiques avant, enfin, de connaître la *rupture* qu'il s'agissait de faire disparaître : l'impression, puis la distribution, puis la vente, sous forme papier – sans parler, pour ce qui concerne les bibliothèques, du prêt.

Le non-avènement du livre numérique

Six ans sont, dans le monde numérique, une éternité, et un temps plus que suffisant pour mesurer l'échec ou la réussite d'une « nouvelle » technologie. Force est de constater que l'avènement du livre numérique n'a pas eu lieu, en France, en Belgique ou ailleurs dans le monde, même s'il faut distinguer le marché des tablettes et des liseuses⁶,

et même si ce qu'on écrit concerne essentiellement le marché du livre. Pour rester dans l'ère linguistique du temps, pour le livre numérique, *la hype est passée*, si même elle n'a jamais existé.

*Les échos*⁷ indiquent que, « près de dix ans après l'arrivée des premiers modèles de liseuses électroniques, l'enthousiasme n'est pas franchement de mise pour les quelques constructeurs qui se partagent le marché. En France, les ventes ne progressent plus vraiment, et depuis longtemps. Quelque 400 000 exemplaires sont écoulés bon an mal an »⁸. Aux États-Unis, le pays d'où viennent toutes les tendances, le Nielsen Bookscan⁹ constate une augmentation, depuis trois ans, des ventes de livres papier, et une baisse tout aussi régulière des ventes d'*ebooks*. Les seuls livres « numériques » dont les ventes semblent satisfaisantes sont les livres audio, qu'on ne saurait ranger dans une catégorie « disruptive », puisqu'ils existent depuis longtemps, sous des formes auparavant non numériques (cassettes audio).

Dans son rapport 2017¹⁰, la Fédération des éditeurs européens estime à 6-7 % la part du livre numérique dans les ventes¹¹, et reste très prudente

quant aux marges de progression de la technologie : « It is however hard to predict how the e-book market will develop in the coming years, as we have passed several dates at which the demise of paper had been predicted: what is sure is that a lot will depend on the readers' preferences and that different supports, formats and business models are most certainly going to coexist for the foreseeable future. »¹² Ce qu'Antoine de Tarlé, dans son blog¹³, résume brutalement en intitulant son billet *Les promesses non tenues du livre numérique* : « La foire de Francfort est la Mecque de l'édition mondiale. Il y a dix ans, les éditeurs qui s'y rendaient étaient assaillis d'annonces de rencontres et de séminaires réunissant les meilleurs spécialistes de la prospective et dont l'objet était de fixer le calendrier de remplacement du livre papier par le livre numérique. Pour certains, c'était l'affaire de cinq ans. D'autres, plus prudents, prévoyaient une fourchette de dix à quinze ans. Tout le monde s'accordait avec une certaine inquiétude sur le fait que le grand vainqueur de cette révolution culturelle serait Amazon. Comme c'est souvent le cas dans l'univers du numérique, les prévisions n'ont pas été confirmées par les faits. En 2016, l'e-book traverse une passe difficile et les maisons d'édition s'interrogent sur son avenir qui semble très incertain. »

Beaucoup d'observateurs s'accordent désormais sur le fait que le livre numérique occupera un marché de niche, celle des gros lecteurs, celle des malvoyants, celle des livres érotiques¹⁴, etc. Peu considèrent le marché du livre papier comme menacé de disparition dans le moyen terme. Peu même considèrent que le marché du livre numérique pourra devenir majoritaire en volume ou en chiffre d'affaires¹⁵ dans le même temps.



► La projection numérique en salle, une technologie de rupture

Le livre papier pourrait donc échapper au sort que connaît actuellement le dernier média, à part lui, basé sur une technologie « de rupture », la projection cinématographique en salle. Pendant plus de 100 ans¹⁶, la pellicule argentique de format 35 mm a subsisté, presque inchangée, comme support mondial de l'exploitation cinématographique en salle. Tout au plus, quelques tentatives liées généralement à l'élargissement de l'écran (format 70 mm, format IMAX, etc.) ont-elles marginalement « attaqué » ce modèle, basé sur une standardisation administrée par la fameuse SMPTE, la Society of Motion Picture and Television Engineers. Même une technologie aussi « disruptive » que, à la fin des années 1930, le passage au cinéma parlant, ou, plus tard, l'avènement du cinéma en couleurs¹⁷, n'a pas fait évoluer fondamentalement le modèle – pas plus que, à partir de 1990, la numérisation de la bande-son, placée sur les bords de cette même pellicule.

Les premières expériences de projection numérique ont lieu au tournant du XXI^e siècle, mais le basculement de l'exploitation cinématographique vers le numérique ne s'amorce qu'à partir de 2006. Comme souvent, cela va très vite : fin 2015, on estimait que plus de 98 % du parc mondial était désormais

numérique, et on peut supposer qu'il l'est désormais en totalité. La projection numérique en salle est réalisée à partir de fichiers numériques répondant à des normes acceptées par la totalité des producteurs¹⁸. Ces fichiers sont soit stockés sur des disques durs placés dans la cabine de projection (ou ailleurs), soit transmis via des réseaux spécialisés.

Fait remarquable, personne, à l'introduction de cette nouvelle technologie, n'a pu prétendre qu'elle apportait une amélioration notable quant à la qualité de l'image projetée. Les arguments pour le basculement numérique portaient essentiellement sur la dématérialisation de la chaîne de distribution, désormais réduite au simple envoi de fichiers soigneusement verrouillés, sur certaines possibilités techniques auparavant absentes (projeter alternativement une version en langue originale sous-titrée et une version doublée, une version pour les malvoyants, etc.), sur le fait que toutes les projections seraient désormais de qualité égale¹⁹ et, bien sûr et malgré tout, sur les promesses d'amélioration continue de la qualité de l'image – en quelque sorte, comme s'il fallait repartir en arrière pour repartir en avant ! Le modèle de « disruption » ressemble de fait, toutes proportions gardées, à ce qu'il en est pour le livre : là non plus, personne ne peut prétendre à un meilleur confort

de lecture sur un support numérique, et les avantages, indéniables, sont marginaux dans les pratiques courantes : possibilité d'agrandir les caractères, de consulter un dictionnaire pendant la lecture, de lire la nuit « sans déranger l'autre », etc.

Après des débuts hésitants – beaucoup se souviendront de scènes d'action de *blockbusters* américains où la puissance de calcul du « projecteur » avait du mal à suivre l'accélération de l'action – force est de reconnaître que le cinéma numérique s'est imposé partout, sans perte notable de qualité pour la perception de la plupart des spectateurs²⁰. Mais cette transition s'est accompagnée d'impositions numériques, comme les « disruptions », réelles ou annoncées, en sont désormais coutumières : disparition progressive de la chaîne de développement de la pellicule argentique liée à l'industrie cinématographique, et des compétences liées ; nécessité pour les cinémathèques, tout à la fois de préserver le patrimoine cinématographique stocké sur pellicule et de s'engager dans d'actives et coûteuses politiques de numérisation ; course technologique imposée qui, sans doute, rendra rapidement obsolètes les projecteurs 2k²¹ installés dans la majorité des salles, au profit de projecteurs 4k, bientôt 8k, etc. ; contrôle extrêmement strict par les distributeurs des projections en salle, etc.

Le cinéma a rejoint le flux numérique – et le livre ?

Le cinéma a rejoint le *flux numérique*, qui assure une diffusion presque indifférenciée, quel que soit le support, de simples fichiers, comme l'illustre la polémique surgie à l'occasion du dernier Festival de Cannes, qui plaçait dans la compétition officielle deux films qui ne sont pas destinés à être projetés originellement sur grand écran²². L'administration du Festival a « réagi » en conditionnant, à partir de 2018, la sélection en compétition officielle à une sortie en salles. Mais ce combat semble autant d'arrière-garde que celui de la chronologie des médias,

exception française d'ailleurs complètement incompréhensible, qui pouvait avoir un minimum de sens quand la diffusion du film était basée sur des ruptures (projection en salle sur pellicule, sortie sur DVD, diffusion à la télévision, payante puis gratuite, diffusion en ligne), mais qui n'en a plus quand la principale rupture, celle de la pellicule, n'existe plus. Rappelons en effet que, en droit français, il y a des délais pour la déclinaison d'un film sur différents supports à partir de sa première projection publique en salle. Ainsi, le DVD ne peut être commercialisé que quatre mois après la sortie en salle, etc.

La disparition prévisible de cette chronologie est un exemple du processus d'accélération magistralement analysé par Hartmut Rosa dans son livre *Accélération*²³. Il s'agit de privilégier désormais une multiplicité d'expériences de plus en plus brèves, offertes simultanément, permettant de regarder un film dans une salle de cinéma, mais aussi sur une tablette, un écran d'ordinateur, un smartphone, etc. En somme, le temps juridique (qui est une forme de temps démocratique) est sommé de se plier aux contraintes du temps technique, composante du temps économique. Le film n'est plus, sous toutes ses composantes de diffusion, qu'un fichier numérique²⁴. Il est dès lors inévitable qu'il subisse le sort commun à l'ensemble des fichiers : standardisation, banalisation, piratage, diffusion sur tous types de médias, etc.

Il ne s'agit pas, avec ce constat, de verser dans la nostalgie cinéphilique d'un autre âge, ni même de contester que « l'expérience de la salle », même à l'ère numérique, reste irremplaçable et appréciée comme telle²⁵. Il s'agit juste de constater que la mainmise numérique sur l'art cinématographique est désormais totale, et que, qu'on le regrette ou pas, cela a des conséquences qu'il serait facile de transposer dans le monde de l'édition, quand bien même devrait disparaître la « rupture » de l'impression papier. Notons au passage, même si y réfléchir nous entraînerait trop loin, qu'elle est aussi importante dans les contenus : les

effets spéciaux qui, dans un premier temps, servaient à « créer » des créatures disparues – les dinosaures de *Jurassic Park* (S. Spielberg, 1993), film pivot dans le basculement vers l'usage du numérique – servent aujourd'hui à manipuler les corps d'êtres humains – ainsi de Marion Cotillard amputée des deux jambes dans *De rouille et d'os* (J. Audiard, 2012). Peut-être, demain, serviront-ils à « recréer » des vedettes disparues, pour les faire « jouer » avec des acteurs « réels », ceux-là mêmes qui, pour l'instant, jouent souvent devant des écrans bleus ou verts avec des créatures extraterrestres ou autres « à venir » numériquement.

De la même manière, les formes du livre numérique ont conditionné l'apparition de contenus explicitement conçus pour certains dispositifs, par exemple pour la lecture sur téléphone portable. L'inverse pourrait être tout aussi vrai. En témoigne, pour le cinéma, la tendance à « formater » les films en salle pour leur futur passage à la télévision, tant du point de vue des techniques (pas de plans trop larges, sous-utilisation de la couleur rouge qui passe mal en vidéo, etc.) que des contenus (scènes sexuelles notamment, la violence n'étant pas, curieusement, si censurée). Pour ce qui est du livre, on relèvera comme du comique involontaire une assertion glanée sur le Web : « *La Recherche du temps perdu* sur smartphone demanderait de scroller un nombre considérable de fois. » Sans commentaires.

Une rupture créatrice d'indistinction

Certes, la transposition est un peu factice, puisque l'exploitation en salle est une forme d'exploitation collective dans un lieu dédié, là où le livre papier est tout le contraire, une exploitation individuelle dans un lieu (le plus souvent) intime. Pour autant, dans sa pratique cinéphilique par exemple, la vision d'un film en salle est une pratique aussi solitaire que la lecture, et certaines conséquences de l'immersion numérique de l'un et de l'autre peuvent être aisément corrélées.

Ainsi, l'impossibilité progressive de projeter des copies de films sur pellicule dans des salles de cinéma, hors les salles de patrimoine (et encore), fait que les cinémathèques disposent de stocks *objectivement obsolètes*, dont la consultation sera bientôt réservée à des historiens patentés, et la diffusion en salle, à laquelle « elles appartiennent », impossible. De cette impossibilité témoigne la mode des restaurations numériques de films anciens, ensuite rediffusés en salle avec force arguments promotionnels, et qui témoignent d'un changement de point de vue assez étonnant. Imaginons (par exemple) qu'on numérise *L'art de la peinture* de Vermeer avec la plus haute définition possible et que, grâce à des logiciels d'imagerie numérique très sophistiqués, on « restaure » le fichier et qu'on « projette » le fichier restauré comme la restauration de l'œuvre originale. Qui pourrait s'en satisfaire ? Personne, sans doute, de même que personne, non plus, ne considérera que la version numérisée d'un exemplaire de la *Bible* de Gutenberg soit « restauré » en lieu et place d'un exemplaire papier, même abimé par les ans. Et pourtant, l'exploitation de copies numériques « restaurées » de films est devenue un modèle économique particulièrement florissant. Remarquons d'ailleurs que, le plus souvent, la sortie en salle de ces « copies » s'accompagne d'une diffusion « en haute définition » sur des chaînes spécialisées, preuve de l'*indistinction* désormais à l'œuvre.

Cette indistinction est justifiée par la disparition de la rupture de la projection en salle : si la reproduction tient lieu d'original, alors il n'y a plus lieu de s'appliquer à restaurer l'original pour en faciliter la communication. Appliquée au livre, et dans des cas, il est vrai, extrêmes, cette assertion serait sans doute sanctionnée par la disparition rapide de millions de volumes physiques, liée à l'application générale de critères de gestion issus de la *doxa* libérale, qui proportionne les coûts de stockage aux recettes d'exploitation à court terme des stocks entretenus. Certes, il sera toujours possible de lire un livre papier, même en imaginant



► que les nouveaux livres ne soient plus disponibles que sous forme numérisée. Mais, dans ce monde, les librairies auront disparu et les bibliothèques, comme les cinémathèques, seront dédiées à la gestion de stocks voués à l'obsolescence, et non renouvelés. Qu'en serait-il alors, hors la relecture de « vieux » livres acquis « avant », de la priorité de leur conservation ?

Des évolutions sans fin : le cinéma et le livre numériques au pas de la technique et du droit

De la même manière, il est facile de souligner les parallélismes en matière de « course technologique », qui entraînent désormais le cinéma numérique dans une évolution sans fin, et laissent les distributeurs de « films », comme les exploitants de salle, dépendants d'évolutions dont la finalité économique semble première par rapport aux avantages techniques qu'elles apportent. Il y a fort à parier que, après un siècle de stabilité, les salles de cinéma soient désormais engagées dans des processus de renouvellement technologique accélérés, et qui concerneront désormais l'ensemble de la chaîne de fabrication, du tournage à la diffusion en salle. Il n'y a pas, ou peu, pour ce qui est de la distribution en salle, de guerre

des standards, sauf à la marge (films en 3D), et cette situation de monopole fige exploitants et distributeurs dans une position de dépendance absolue vis-à-vis de leurs fournisseurs informatiques. Le parallèle avec le livre est facile, qui voit les formats EPUB se succéder, sans toujours convaincre, tandis que le PDF – format propriétaire – maintient ses « parts de marché ». Et, en matière de standards, le paysage du livre numérique est plus complexe encore que celui de l'exploitation cinématographique : imaginerait-on par exemple que les films produits par Disney ne soient *techniquement* diffusables que dans des salles « compatibles Disney » ? C'est pourtant ce qui se passe avec une part importante de l'offre numérique de livres, liée à la liseuse commercialisée par le diffuseur.

Pour ce qui est du verrouillage des fichiers, celui des fichiers projetés est encore plus coercitif que celui des livres. Pour pister d'éventuels piratages²⁶, à chaque séance de projection, un « tatouage » invisible est projeté en même temps que le film, qui identifie le jour et l'heure de la projection, mais aussi le lieu, la salle... De plus, il faut, à chaque projection, « ouvrir » une clé informatique, la *key delivery message* (KDM). On pourra objecter qu'il s'agit d'une technique certes lourde, mais qui

n'est pas intrusive pour les spectateurs, seulement pour le projectionniste et l'exploitant. Mais est-ce si différent, *en nature*, d'une part du système des DRM²⁷, qui permet de limiter la lecture à tel support, à tel pays, etc., d'autre part des pistages permis sur les habitudes de lecture des lecteurs numériques (où en est-il de sa lecture, combien de pages a-t-il lu, quand ?).

Pour ce qui du film numérique en salle, les raisons de ce contrôle sont essentiellement juridiques. En effet, le film est loué, non acheté, par l'exploitant, pour un certain nombre de séances, et il semble donc normal que le propriétaire contrôle strictement l'exploitation de son bien²⁸. Pour le livre (c'est du moins ce qu'on nous vend), le contrôle est essentiellement lié aux besoins marketing, bien sûr *in fine* dans le souci du bien-être du consommateur. Ironiquement, l'usage d'un livre numérique se limite lui aussi, le plus souvent, à une simple location, et non à un véritable transfert de propriété. Et, de la même manière que pour une location de bien immobilier, il est interdit de « sous-louer », ce qui, dans le monde « réel », revient à écrire : prêter à un ami, donner à un enfant, revendre dans une vente de charité, etc. Témoignent de ce verrouillage les conditions de diffusion du livre numérique en bibliothèque qui, en France comme dans bien d'autres pays, ont obligé les bibliothèques à renouer avec les pratiques contractuelles liant des établissements ou des consortiums à des fournisseurs privés²⁹, là où le livre papier bénéficiait, en France comme en Belgique, d'une sorte de « licence légale » avec la loi sur le droit de prêt, prise en application de règlements communautaires.

Register³⁰ ?

Désormais part du flux numérique, le cinéma, après la musique, tend à disparaître en tant que support spécifique. Les ventes de DVD régressent, celles du Blu-Ray n'ont jamais convaincu. Le livre papier, pour l'instant, ne connaît pas le même sort, il « résiste ». Mais s'agit-il, véritablement, d'une résistance ? En effet, la résistance consiste-

rait à combattre un « ennemi » en s'efforçant de réduire son avantage sur le terrain. Pour ce qui est du livre papier, il s'agit plus simplement de considérer, en tant que lecteur, que la lecture sur papier oblige à plus d'attention, qu'elle s'accompagne de sensations physiques que la lecture numérique ne réussit pas à procurer³¹, que le livre papier se suffit à lui-même et ne nécessite pas l'acquisition complémentaire de produits technologiques coûteux et rapidement obsolètes, que la lecture peut s'effectuer dans un cadre strictement privé (sans risque d'espionnage par des serveurs distants), qu'elle autorise des médiations ultérieures (prêt, don), qu'elle s'inscrit dans une stratégie à long terme (relire à l'âge adulte les livres mêmes qu'on a appréciés enfant), que, même à l'ère de l'édition industrielle, les techniques de mise en page et l'art de la typographie³² restent à l'œuvre pour proposer de « beaux » produits, bref que la disparition du livre dans le flux numérique ne serait pas forcément une si bonne chose, comme l'exemple du cinéma, *mutatis mutandis*, permet de le suggérer.

Si la mutation n'a pas eu lieu, ce n'est pas pour autant que le monde de l'édition papier se porte forcément bien, *a contrario*, on l'a noté, des entrées dans les salles de cinéma. Ainsi, le nombre de « gros lecteurs », qui sont l'un des publics cibles des liseuses, mais aussi des librairies, mais aussi des bibliothèques, est plutôt en régression, et le marché de l'édition n'échappe pas à la logique économique des « coups » sans lendemain, des ouvrages inutiles à rotation extrêmement rapide, de l'inflation de titres, de l'augmentation des retours, etc. Les pratiques de lecture tendent à se contracter, au bénéfice de l'écoute de musiques, ou du visionnage de films, notamment chez les jeunes. De plus, au risque du paradoxe, rien ne dit que, de même que le cinéma a résisté jusqu'à la fin du XX^e siècle au flux numérique, le livre papier n'y succombera pas dans les années à venir. Tout au moins peut-on, aujourd'hui, écrire que ce n'est pas certain : ce n'est déjà pas si mal. ●

Notes

- 1 Éditions Cercle de la Librairie, 2013 et 2014.
- 2 Dans *Bulletin des bibliothèques de France*, 2011, n° 5, pp. 58-62. Repris (sous une forme légèrement actualisée) dans *Lectures*, 2013, n° 179-180, pp. 45-52.
- 3 *Op. cit.*, p. 62.
- 4 Issu du marketing, le terme « disruption » caractérise une innovation qui modifie radicalement les formes de production d'un marché donné.
- 5 À l'aide de logiciels considérés aujourd'hui comme si performants que, après avoir quasiment disparu dans la presse, le métier de correcteur est désormais menacé de disparition, aussi, dans l'édition.
- 6 Les tablettes, comme l'iPad, permettent de lire, mais de faire aussi bien d'autres choses. Les liseuses, généralement, ne permettent que la lecture de livres.
- 7 Numéro du 14 avril 2016.
- 8 On peut supposer, en Belgique, des tendances comparables.
- 9 <http://www.nielsenbookscan.co.uk>
- 10 *The book sector in Europe : facts and figures*, Federation of European publishers/ Fédération des éditeurs européens, 2017, p. 5.
- 11 6,5 % en France, chiffre non communiqué pour la Belgique.
- 12 « Il est cependant difficile de prédire comment va se développer le marché du livre numérique dans les années qui viennent. La fin, annoncée à plusieurs reprises, du marché du livre papier, ne s'est pas encore produite. Ce qui est sûr, c'est que cela dépendra beaucoup des préférences des lecteurs, et que différents supports, formats, modèles économiques, vont certainement cohabiter dans le proche futur » [traduction de l'auteur].
- 13 <http://www.telos-eu.com/fr/>
- 14 Il n'y a bien évidemment aucune intention malicieuse dans ces rapprochements.
- 15 Là encore, ce n'est pas la même chose. Beaucoup d'annonces liées à la « disruption » numérique étaient liées à une augmentation importante des volumes, mais correspondant souvent à des livres numériques à compte d'auteur, à prix bradés, etc. Les chiffres d'affaires n'ont jamais augmenté dans les mêmes proportions, ce qui, dans un modèle qui ne peut se baser (comme beaucoup de produits numériques) pour se financer sur les revenus publicitaires, est rédhibitoire.
- 16 Les premiers brevets déposés datent de 1891, soit avant même la date officielle de l'invention du cinéma, en 1895.
- 17 Avènement que, pour ce qui est des liseuses et du e-paper, on attend toujours.
- 18 Instruits des échecs précédents liés à des guerres de standard, par exemple sur les vidéocassettes analogiques, les principaux studios américains, qui donnent le « la » en la matière, s'étaient mis d'accord dès 2002 sur un ensemble de standards pour le son et l'image, notamment en matière de compression de données.
- 19 Là où la pellicule subit, du fait de son passage dans le circuit de projection, une usure matérielle et mécanique qui la rend inutilisable au bout d'un certain nombre de projections.
- 20 Les puristes dénoncent quant à eux le « froid » de l'image numérique, ses difficultés dans le rendu des scènes nocturnes, le scintillement de l'image, etc.
- 21 Une image 2k correspond à une définition d'image numérique correspondant à 2048 par 1080 pixels, soit 2 kibioctets par ligne. Notons pour l'anecdote que la numérisation du négatif de *The sound of music/La mélodie du bonheur* (R. Wise, 1965) a été réalisée avec un scanner 8k, preuve s'il était besoin que le 2k ne reproduit que très imparfaitement la qualité de l'image cinématographique sur pellicule.
- 22 *Okja*, de Bong Joon-Ho, et *The Meyerowitz Stories*, de Noah Baumbach. Il y a, certes, des processus économiques à l'œuvre dans cette polémique, mais ils sont liés aux évolutions technologiques.
- 23 La Découverte, 2010.
- 24 La chaîne de production cinématographique était depuis un certain temps comparable à la chaîne de l'édition : on tourne les films avec des caméras numériques, on ajoute les trucages en numérique, on monte en numérique, etc. Seule la pellicule restait « analogique » – même si le terme est en l'espèce inapproprié, il permet d'illustrer la rupture.
- 25 En témoigne, en France comme aux États-Unis, deux marchés parmi les plus dynamiques, la fréquentation record, même s'il y a, pour les États-Unis, un biais, celui de l'appréciation de cette fréquentation en termes de recettes et non d'entrées en salle.
- 26 Puisque, par définition ou presque, ceux-ci ne peuvent plus être empêchés dans le flux numérique.
- 27 Digital Rights Management, qui limitent l'usage des livres numériques à des contextes donnés.
- 28 Le modèle économique basé sur la location date du cinéma muet. Au tout début, les copies étaient vendues aux exploitants.
- 29 Prêt numérique en bibliothèque (PNB) en France, Lirtuel en Belgique...
- 30 « Register » est le mot gravé par Marie Durand dans sa prison de la Tour de Constance à Aigues-Mortes, où elle fut emprisonnée pendant 38 ans, ayant refusé d'abjurer sa foi protestante.
- 31 Hartmut Rosa indique que les médias qui sollicitent le minimum de sens (audition + vision) sont aussi ceux qui induisent le minimum d'attention.
- 32 Même si on sera plus réservé sur la typographie, il est indéniable que l'édition numérique a permis de multiplier les expériences visuelles les plus originales et les plus inventives. Il ne s'agit pas de considérer les technologies numériques comme fondamentalement nuisibles à l'édition, simplement de considérer qu'il n'est ni nécessaire ni inévitable de leur accorder toute la place.

Paul Fauconnier : de l'industrie lainière à l'art du conte

Le conteur Paul Fauconnier extrait son inspiration de racines verviétoises et d'une culture autochtone, dans laquelle il s'investit pleinement. Mais aussi d'un art du conte universel, qu'il se réapproprie. Des *Chroniques de Pouillou-Fourneau* éditées dès 2001, à la récente installation interactive *Chemises en bouche*, conçue en collaboration avec Julie Renson. Il nous fixe rendez-vous au Centre touristique de la laine et de la mode, qui expose des contes du monde depuis cet automne.

Avant d'aborder le conte, votre parcours était étroitement lié à l'histoire lainière de Verviers, haut lieu de l'industrie textile internationale au XIX^e siècle ?

Oui. Dans les années 1980, je travaillais pour un bureau de laine, qui gérait des productions argentines en Uruguay, dans de vastes estancias. D'ici, on vendait leurs produits vers le reste du monde. La dictature régnait alors en Argentine et une manière d'écouler l'argent était de passer par l'Europe. On recevait des télex, puis des fax, d'industries du monde entier, et on prenait en charge l'acheminement de centaines de tonnes de laine vers la Chine, le Japon, l'Afrique, l'Europe, l'URSS, l'Australie... Puis, avec la crise de la laine en Australie en raison d'une surproduction, l'Argentine a décidé de planter de l'eucalyptus pour faire du papier et notre bureau a fermé.

Et peu après, vous êtes devenu conteur...

Un peu par hasard. En 1992, ma sœur était en relation avec un chargé de cours du conservatoire de Liège en Arts de la parole. On a alors créé l'ASBL Parole Active, qui est la première association belge de conteurs. Je pensais au départ y travailler comme comptable, puis j'ai suivi une formation de conteur. J'ai dé-



buté par des veillées au Petit Fagnard. Dans les années 1990, on assistait au renouveau du conte, 10-20 ans après la France. En Belgique, le Festival de Chiny a notamment permis de redécouvrir cette forme de récit.

Dans votre travail, vous vous inspirez de la culture locale. Les chroniques de Pouillou-Fourneau, publiées par les éditions Éole, constituent la base de votre approche ?

J'ai habité à Pouillou-Fourneau. Je suis en effet inspiré par les légendes et traditions locales. Même si je lis des contes chinois ou africains, le conte fait partie d'une culture et j'ai besoin de me sentir concerné par ce que je raconte. Je trouve des contes un peu partout, que je réécris, transforme. Les *chroniques de Pouillou-Fourneau* constituent la base d'une trentaine d'histoires, qui se modifient en fonction du public, de mon vécu... On peut parfois penser que

j'improvise, mais je reste très attaché à l'écriture et m'y conforme toujours. Un conteur a la liberté de travailler dans sa propre langue et d'induire diverses interprétations au travers des expressions, de la gestuelle, etc. Ce spectacle tourne surtout en milieu scolaire, dans les classes. Je préfère que cela se passe dans l'univers quotidien des enfants, avec des interactions qui sont plus naturelles, plus spontanées, que dans un lieu et un moment théâtralisés.

L'art du conte est universel. Retrouvez-on, en toutes parts du globe, des constantes ou thèmes récurrents ?

J'aime le conte, c'est un média d'expression très léger, qui demande peu de moyens, contrairement au théâtre. C'est aussi une forme importante de culture, facilement transposable, et qui revêt un caractère interculturel. Je pense fondamentalement qu'il existe une culture universelle, avec des formes différentes. On peut retrouver la même trame dans des contes traditionnels en Belgique, en Australie, au Japon. La structure est souvent la même, les personnages changent. Le monde contemporain s'attache trop aux différences culturelles, or c'est l'inverse qui prévaut : un tronc commun. Par exemple, un gars de Pouillou-Fourneau



Paul Fauconnier

— Je suis en effet inspiré par les légendes et traditions locales. Même si je lis des contes chinois ou africains, le conte fait partie d'une culture et j'ai besoin de me sentir concerné par ce que je raconte. —



veut aller à Liège. Le gars va mettre ses chaussures le long du chemin, les pointes tournées vers Liège. Une charrette passe et la direction des chaussures est déviée, sans que le personnage s'en rende compte. Cette histoire, on la retrouve partout. En Afrique noire, un jeune homme veut se rendre dans l'autre village et, ayant traversé eau et remous, il revient à sa berge de départ. En Haïti, elle s'applique à une grenouille. Il existe également des versions normande et polonaise. Le processus est identique dans la musique traditionnelle. En Inde, en Amérique du Sud ou dans les Ardennes, on peut retrouver des sonorités identiques.

Vous avez également adapté *Les Contes d'Eva Luna* d'Isabel Allende, comment y avez-vous été amené ?

J'ai tout lu d'Isabel Allende. J'ai eu l'idée d'adapter ses nouvelles sous l'intitulé *Contes d'amour, de poussière et de mort* à l'occasion d'un festival à la

Maison du conte à Bruxelles, organisé par Hamadi. Mon plaisir provient de la jubilation qu'il y a dans ces histoires, et l'émotion se transmet. Je travaille sur cinq ou six histoires sélectionnées parmi 20 de l'œuvre originale. Mais le spectacle est difficile à faire tourner, car c'est un spectacle dur, qui s'adresse à un public adulte. Et donc, les occasions sont moins nombreuses.

Entre installation participative et art du conte, le spectacle *Chemises en bouche*, élaboré avec Julie Renson, transcende les générations.

Le point de départ de ce spectacle était *Cosmos Sensation* monté par Julie Renson, qu'elle jouait dans une cabane à Spa. Au départ, elle souhaitait quelqu'un pour « surveiller les plantes » à l'extérieur. On a tourné durant trois ans en Belgique et en France avec ce spectacle. Puis, nous avons eu envie de travailler sur les métamorphoses et les tatouages. Mais cela nous semblait difficile, car cela implique un contact physique avec le public. Le vêtement est aussi une manière de se transformer. Julie a trouvé un stand sur un marché avec des chemises blanches. L'installation *Chemises en bouche* en compte 200. Pour hommes ou femmes, enfants ou adultes, de toutes les tailles. Elle s'adapte au contexte, qu'il s'agisse d'une prairie ou d'un château. On dispose aussi d'une grande tente, qui peut accueillir 40 personnes. On repère quelqu'un dans le public, qui choisit une chemise porteuse d'une histoire.

Le conte est-il aujourd'hui considéré comme une pratique artistique à part entière ?

Au sein de la Fédération des conteurs professionnels de Belgique, nous avons effectué un vaste travail institutionnel pour la reconnaissance du conte, qui était jusqu'ici répertorié de façon un peu aléatoire dans les catégories « interdisciplinaire », « lecture », « jeune public »... Depuis janvier 2017, dans le nouveau décret sur les arts de la scène, le conte se voit enfin reconnu à part entière. Ce qui ouvre la voie à des subsides à la création et de fonctionnement, ainsi qu'à un soutien administratif.



« La grande nuit du conte », Verviers, 2017

Depuis sa création, quelle est l'essence de la Fédération des conteurs professionnels de Belgique, dont vous faites partie ?

Le conte est un art très individuel et on trouvait important de confronter les pratiques. La Fédération regroupe une cinquantaine de conteurs en Belgique et on parle de conteurs « professionnels » dans l'approche, aussi bien au niveau du contenu que formelle, etc. La Fédération organise également des petits événements, colloques, et promeut les créations collectives, par exemple sur le thème de Cendrillon lors du XX^e Festival de Chiny. On peut trouver 600 versions de ce conte : masculine, sanglante... Ce qui me gêne, c'est que certains auteurs semblent dire que le conte est là pour expliquer des choses. Or, il est davantage là pour ouvrir des portes, amener le public à poser des questions, que pour apporter des réponses.

Où exercez-vous votre art et comment évolue la diffusion du genre ?

Le contexte varie de la veillée au coin du feu avec 10-12 personnes à une scène de 300 personnes. Le conte se diffuse aussi sous forme de balade contée avec trois à cinq arrêts en plein air, voire plus, en fonction de l'évolution de l'histoire. Ce qui se pratique davantage aujourd'hui, c'est le théâtre d'objets et les formules conte et musique. Sans oublier les soirées, les contes en milieu scolaire et classes vertes, et des petits festivals en Belgique et ailleurs.

Dans le cadre du décret de 2013 qui fixe les règles de reconnaissance et de fonctionnement des centres culturels, vous présidez par ailleurs le Conseil d'orientation du centre culturel de Verviers. Quelle est votre mission ?

Le Conseil d'orientation vise à accompagner l'équipe d'animation dans le devenir d'un centre culturel. Il a une mission d'appui et de contrôle. Les centres culturels ont dans l'ensemble peu de personnel, et c'est en particulier le cas à Verviers. On est dans une période transitoire par rapport à ce décret, qui fait l'objet d'une analyse de partage territorial. Il s'agit d'évaluer les besoins culturels des populations

concernées et de traduire les objectifs en actions culturelles. Auparavant, les centres culturels étaient répertoriés en fonction de critères quantitatifs et non qualitatifs. C'est l'inverse aujourd'hui, et le nouveau décret rouvre le champ. On est amené à évaluer certains dossiers en fonction de la pertinence des projets culturels et de leur implantation géographique.

Concrètement, comment cela se traduit-il à Verviers et en termes de programmation culturelle ?

On dénombre une centaine de nationalités dans la ville et des différences culturelles d'ampleur au fil des quartiers. Dans ce cadre-ci, la programmation du centre culturel repose sur trois enjeux : la jeunesse, la multiculturalité, le patrimoine. En posant des questions aux gens, nous nous sommes rendu compte qu'une partie de la jeunesse verviétoise n'était pas représentée. Le quartier du Centre de la laine, en particulier, concentre une grande population immigrée. Nous travaillons notamment à la cohésion sociale de ces zones, via des initiatives culturelles.

Le palais de justice, le Grand Théâtre ou la Société royale d'Harmonie sont quelques exemples du patrimoine parfois insoupçonné que recèle Verviers. Comment expliquez-vous ce manque de visibilité ?

En termes de patrimoine, la ville est très riche et attractive, mais elle n'a pas encore réussi sa transition. Son activité a toujours été centrée sur une seule industrie, celle de la laine. Avec le déclin de celle-ci, en particulier dans les années 1950-1960, le taux de chômage s'est accru et la cité s'est appauvrie. On manque d'argent pour restaurer le patrimoine, et c'est l'un des objectifs du centre culturel de Verviers. Le Grand Théâtre, par exemple, est fermé depuis quatre ans. Le patrimoine industriel se restaure peu à peu. L'ancienne gare de marchandises est aujourd'hui un hôtel 4 étoiles. De même, le Centre touristique de la laine et de la mode a trouvé place dans une ancienne manufacture, la maison Dethier. ●

CONTES DU MONDE

C'est dans le cadre postindustriel et les bâtiments rénovés du Centre touristique de la laine et de la mode que, durant un an, jusqu'au 15 octobre 2017, sont mis à l'honneur les contes du monde au travers d'une vaste exposition et d'événements annexes. Les différents continents du globe et les pratiques du conte s'illustrent au fil d'espaces distincts richement documentés et scénographiés. L'exposition est proposée comme « un voyage à travers des univers illustrés aussi divers que la savane, la forêt, l'Extrême-Orient, l'Océanie, les Mille et Une Nuits ». Soit neuf sources différentes de contes : « des classiques intemporels tels qu'*Aladin*, *Le joueur de flûte de Hamelin*, *Hansel et Gretel*..., mais aussi et surtout des contes très peu connus dans nos contrées. » Une façon de témoigner de la place essentielle occupée par le conte à toutes les époques et dans toutes les sociétés, avec des finalités diverses (cohésion sociale, évasion, éducation...), certaines particularités et des points de convergence.

INFOS : www.aqualaine.be



« La grande nuit du conte »

Asspropro, partenaire des arts de la scène

Le réseau de programmateurs des arts de la scène Asspropro (Association des programmateurs professionnels), qui réunit actuellement 145 membres dont en majorité des centres culturels locaux ou régionaux et d'autres lieux de diffusion, exerce une mission de premier plan dans le secteur depuis une trentaine d'années. Rencontre avec la nouvelle directrice Nadine Renquet dans les locaux du siège social, basé à Namur.



Depuis une bonne année, vous avez pris en charge la direction du réseau Asspropro. Que souhaitez-vous y insuffler ?

Pendant 29 ans, j'ai travaillé au centre culturel d'Andenne, comme gestionnaire administrative puis comme coordinatrice, et en parallèle pour le secteur « Jeune public ». Dans ce cadre, j'assistais à la commission Jeune public d'Asspropro et connaissais l'ASBL et son fonctionnement. De plus, en 2012, j'ai été désignée représentante du Conseil du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (CTEJ). Ma connaissance du secteur s'est opérée via divers canaux. Je suis arrivée dans une équipe en difficulté financière et suite au licenciement de la personne en charge de la direction. Je souhaite redynamiser l'équipe, lui redonner confiance. Et réfléchir en profondeur aux missions de l'association dans le futur, au sein d'un contexte fluctuant. Ainsi, à l'ère numérique, se pose davantage la question de la promotion, de la visibilité de nos actions. Doit-on rester dans le schéma flyers-affiches ou débloquer plus de temps pour alimenter le site, la page Facebook, etc., ce qui veut aussi dire redéfinir certaines fonctions au sein de l'équipe ?

Comment assurez-vous aujourd'hui votre présence sur les réseaux sociaux, en dépit de certains problèmes rencontrés ?

Le site Internet, opérationnel depuis 2001, a souffert d'une assez mauvaise gestion l'an dernier, car la société qui l'a créé a mis fin à ses activités. Nous avons dû faire face à des bugs répétés, des problèmes de transfert d'informations, de changement d'hébergeur, etc. D'où l'urgence de se repositionner à ce niveau. Depuis septembre 2014, Asspropro est également présent sur Facebook. La page est régulièrement alimentée de posts qui concernent l'actualité du réseau, des artistes en tournée, du secteur culturel et des partenaires, etc.

Quelles sont les missions principales d'Asspropro ?

Nous soutenons et organisons des tournées d'artistes belges ou étrangers et assurons la coordination des différents partenaires. Tout en offrant une aide structurée à nos membres dans leur travail de diffusion de spectacles. Cette activité vise notamment la mutualisation des frais techniques, d'accueil et de transport, la négociation des cachets

artistiques et des frais de tournée, ou encore la mise en place de campagnes de presse. Il nous arrive aussi d'organiser ou coorganiser des programmes de formation professionnelle à l'intention du personnel de programmation, administratif et technique des institutions culturelles.

Et en termes de représentation des diffuseurs professionnels ?

Elle s'opère au sein de toute instance privée ou publique lorsqu'Asspropro estime que leur expérience et leur projet sont susceptibles de contribuer à l'élaboration d'une réflexion concernant un ou plusieurs aspects de la diffusion culturelle en Fédération Wallonie-Bruxelles. Comme les instances d'avis, le Théâtre des Doms, la Commission de concertation théâtre à l'école, le jury des Rencontres de Huy ou le jury de Chanson à l'école.

Quels sont les critères d'acceptation des membres ?

La plupart de nos membres sont des centres culturels ou des théâtres subventionnés, mais aussi des salles de spectacle constituées en ASBL et non reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et répondant à nos critères. Ils doivent rentrer une candidature et adhérer à la Charte. En pratique, nous rencontrons les responsables, visitons les lieux, et l'assemblée générale en approuve ou non l'adhésion.

Vous présidez l'association internationale AREA, qui regroupe des artistes et institutions de France, Suisse et Québec, quel est votre rôle à ce niveau ?

Pour les artistes étrangers, nous sommes désignés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour prospecter dans des festivals en dehors de nos frontières. Deux types de festivals sont concernés : ceux du réseau AREA (France, Québec, Suisse, Belgique) et d'autres, pris occasionnellement en charge par Asspropro. L'aspect que nous privilégions est la circulation de nos artistes au sein du réseau AREA et inversement. Le réseau AREA est un regroupement international d'événements



Cocktail Pros-Artistes à Propulse 2017

ments artistiques qui vise à favoriser le développement de carrières internationales d'artistes de la scène et à susciter des échanges entre programmeurs/diffuseurs de différents pays et cultures. Ces événements sont, pour les programmeurs, l'occasion de découvrir des artistes et des spectacles innovants et, pour les partenaires, de partager leurs expériences en vue d'optimiser leurs pratiques respectives.

En 2012, le Service de la Diffusion de la Fédération Wallonie-Bruxelles a lancé l'événement pluridisciplinaire ProPulse, rendez-vous incontournable des arts de la scène.

Il s'agit d'une vitrine promotionnelle pluridisciplinaire qui présente chaque année, début février et durant cinq jours, à Bruxelles, une soixantaine d'artistes émergents ou confirmés, en majorité issus de la Fédération. Le festival s'adresse à la fois aux professionnels – programmeurs, agents, maisons de disques, etc. – belges et étrangers et vise

autant à promouvoir la circulation de ces artistes que leur visibilité. Il couvre de nombreuses disciplines des arts de la scène : danse contemporaine, théâtre, cirque, musique classique, jazz, électro, musiques du monde...

Vous êtes donc un partenaire privilégié du festival professionnel annuel ProPulse ?

Oui, nous participons à la préparation et à l'organisation de ProPulse. Durant le festival, nous représentons la liste des spectacles proposés devant un panel de professionnels belges et étrangers, et des tournées se mettent en place. Nous négocions les cachets, le matériel, les frais de l'aspect « promotion et communication ». Suite au festival ProPulse, nous centralisons toutes les données techniques et administratives pour nos membres et réalisons la promotion des spectacles auprès du public, des médias locaux et partenaires. En amont, nous sélectionnons les artistes étrangers du réseau AREA et sommes responsables

de l'accueil des professionnels et artistes étrangers. Par ailleurs, tous les spectacles qui obtiennent une tournée ProPulse reçoivent l'intervention Art et Vie majorée et hors quotas.

Comment s'opère la sélection ?

Nous recevons environ 500 candidatures, toutes disciplines confondues (musique classique, du monde, jazz, théâtre, danse...). La sélection s'opère sur base de dossiers, d'écoute, de visionnement par un jury de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le festival existe en versions in et off. La première induit plus de contraintes. Le panel d'artistes est vaste et le temps de présentation des créations est limité à 30 minutes. Tandis que les artistes du off peuvent présenter l'entièreté de leur spectacle, en soirée, dans des lieux subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En quoi consistent les commissions liées à des demandes spécifiques ou intérêts particuliers de membres,



Nadine Renquet (à gauche)

► **de type « Danse », « Petits lieux », « Jeune public », « Arts de la rue, du cirque et forains », quel est leur fonctionnement ?**

Chaque représentant de structure adhère à une ou plusieurs commissions en fonction de ses affinités. Au sein de chaque commission, on lance des débats, on partage des informations, on réfléchit et on met parfois en place des formations. Ce sont des espaces de rencontre où l'on s'interroge par ailleurs sur la réalité du secteur au regard des nouveaux décrets. Des analyses partagées sont effectuées pour construire de nouveaux projets. De plus en plus, des journées sont organisées chez nos membres de petites structures, au cours desquelles une réunion a lieu le matin, et l'après-midi on invite certains de leurs artistes. C'est notamment le cas au sein de la commission « Danse ». De façon générale, comme l'emploi du temps de chacun est chargé, nous défendons un petit nombre de rencontres et l'aspect qualitatif. Nous montons aussi des rencontres thématiques, par exemple avec la SABAM, pour résoudre des difficultés. Ces rencontres rendent compte de la spécificité du travail de programmation au sein des structures culturelles, à la fois viviers de création, tremplins artistiques, pôles d'animation des collectivités locales et régionales, et lieux d'émergence de pro-

ductions originales de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La commission Jeune public, en particulier, a toujours été très active. De nouvelles initiatives ont vu le jour en 2016 ?

Au sein du Théâtre jeune public de Huy, Asspropro a initié l'ouverture d'un espace également destiné à favoriser les rencontres, formelles ou non, des programmateurs et des compagnies. Il s'agit d'un lieu convivial et de détente, ouvert quotidiennement à la presse et à diverses propositions (massages, petite bibliothèque...). De même, deux petits-déjeuners réunissant compagnies et programmateurs y ont été organisés, en partenariat avec le Festival d'Art.

Vous apportez également un soutien à de petites structures non subventionnées ?

Oui, par exemple pour le festival Cocq'Arts, dont l'organisation a été reprise en mains par quatre jeunes compagnies. Les jeunes ont rarement les clés pour gérer les aspects marketing et promotion d'un festival, ou pour rédiger un contrat. Nous avons réuni Isabelle Deleu, ainsi que des agents de diffusion et des programmateurs, et le soir un speed dating a eu lieu. Cela a directement cassé les barrières entre jeunes artistes et programmateurs, tout en générant des prises de contact intenses. ●

QUELQUES DATES

3 juin 1991 : constitution de l'ASBL Asspropro par un groupe informel (10 membres fondateurs) de réflexion, issu de l'organisation d'Entre Vues

1991-1998 : siège social au centre culturel de Braine-l'Alleud

Depuis 1999 : siège social à Namur – bâtiment de la Province de Namur (mise à disposition de bureaux et de services)

1998 : commission « Jeune public »

1999 : commission « Petits lieux »

2000-2007 : commission « Danse »

2001 : collaboration à la journée professionnelle de Chiny

2001 : création du site Internet

2002 : membre fondateur de l'association internationale

AREA (Association des réseaux d'événements artistiques, France - Suisse - Québec)

2003 : installation de la commission « Grands lieux »

2004 : création d'un catalogue informatique des salles de spectacle en FWB

2007 : reconnaissance d'Asspropro comme ORUA (organisation représentative d'utilisateurs agréée) pour une durée de 5 ans renouvelable. Représentation d'Asspropro dans différentes instances d'avis

2007 : membre de l'AG du Théâtre des Doms et du conseil de programmation

2009 : première opération Ottokar (théâtre itinérant jeune public)

2010 : installation de la commission « Arts de la rue, du cirque et forains »

2011 : constitution de l'ASBL Ottokar, composée de représentants délégués par Asspropro, la CTEJ et le CDWEJ (Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse)

2012 : relance de la commission « Danse »

2013 : ProPulse – budget de 35 000 € pour la technique

2015 : participation au groupe de travail socioculturel regroupant les fédérations représentatives des secteurs de la lecture publique, de l'éducation permanente, des centres culturels, des musées wallons et des centres d'expression et de créativité

2016 : présidence de l'AREA

« Printemps Divers Cités » à Liège : définir un travail

Quelle place pour le travail dans nos sociétés ? Qu'est-ce que le labeur invisible ? Et comment le remettre en cause ? Autant d'interrogations posées par les habitants des dix communes de l'agglomération liégeoise dans le cadre du « Printemps Divers Cités ». De septembre 2016 à juin 2017, les centres culturels, les associations, les bibliothèques et les centres de créativité ont accueilli des expositions, ont créé et ont diffusé des spectacles en lien avec la thématique du travail.



Lumière sur le travail non rémunéré - La baminerie à Sprimont

Ce soir-là, à Sprimont, les habitants se sont donné rendez-vous au foyer culturel de la commune. Le travail se retrouve au cœur d'une semaine de débats, d'expositions, de projections et de spectacles. Le lieu culturel a travaillé de concert avec l'échevinat des Affaires sociales. Le but ? Monter un projet intergénérationnel et questionner les habitants sur la place et la valeur du travail dans nos sociétés.

Les jeunes et les aînés dans la salle sont venus voir leurs premiers pas sur grand écran. Le court-métrage *Ce qui compte vraiment* a été pensé, écrit et réalisé par un groupe composé de pensionnés et de jeunes en 7^e professionnelle à l'institut Saint-Raphaël de Remouchamps. « On a appris à se connaître pendant un an », explique la coordinatrice Élodie Lambert. Ce fut un long cheminement. Les 26 jeunes

ont d'abord visité une entreprise avant de découvrir l'univers du théâtre et du cinéma. Le thème du film devait avoir un rapport avec le travail. Tout le groupe, accompagné de six aînés, a écrit le scénario avant d'expérimenter les vraies conditions de tournage durant une semaine. »

Le résultat est réjouissant. Pendant 15 minutes, on suit les destins de trois personnages, Catherine, Pierre et Louis, à trois époques de leur vie. À quelle profession se destinent-ils ? Atteignent-ils leur rêve ? Et quelles conséquences a le travail dans leur vie ? La fiction tente de répondre à ces questions.

Le bénévolat dans la commune a fait l'objet d'un reportage photographique mené par l'ASBL AnotherLight. Les habitants du camping résidentiel des alentours sont devenus les sujets d'une autre exposition qui veut casser les préjugés et les clichés. Cette mo-

bilisation autour de la thématique du travail pendant plusieurs mois a bien fonctionné à Sprimont. Les photos, le court-métrage, les écrits ne sont que la partie la plus visible d'une réflexion sur le long terme.

Action coordonnée des centres culturels et des bibliothèques

Le projet part de la Coopération culturelle régionale (CCR) basée à Liège. Le but de cette ASBL est de coordonner et de mettre en réseau les dix centres culturels de l'arrondissement (Liège « Les Chiroux », Ourthe et Meuse, Chênée, Jupille-Wandre, Seraing, Flémalle, Ans, Sprimont, Herstal et Soumagne).

Tous les deux ans, la CCR/Liège choisit une thématique de société afin de développer des synergies entre les centres culturels reconnus par la

► Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce « festival » s'appelle le « Printemps Divers Cités », puisqu'au départ il ne se déroulait que de janvier à mai.

Aujourd'hui, l'action s'étale sur dix mois, et est intitulée

Du travail en région lié-

geoise ? pour cette deu-

xième saison. « Le tra-

vail, on a tous quelque

chose à en dire, pro-

clame la brochure de

présentation. Et depuis

quelque temps, on ne

peut pas dire que ça tourne

très rond du côté du marché de

l'emploi... Entre burn-out et délocali-

sations multiples, concurrence effrénée

et licenciements massifs, conditions

de travail précaires et pression déme-

surée sur les chômeurs... Mais dans le

fond c'est quoi le travail ? Une source

de revenus nécessaires ? La réalisation

de soi, de sa créativité ? Un statut dans

la société ? Une activité qui permet de

tisser des liens sociaux ? »

Portée par ce thème rassembleur,

une trentaine de groupes de citoyens,

des ASBL, bibliothèques, écoles, mobi-

lisés par les centres culturels, ont parti-

cipé à l'événement.

Comment cela s'organise ? La

CCR forme les animateurs des centres

culturels et les bibliothécaires. « Avant

le lancement du projet, nous avons

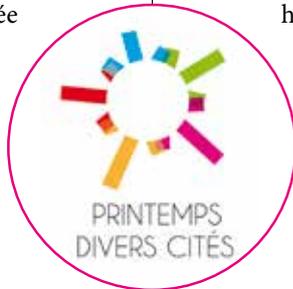
organisé des journées spéciales pour

les professionnels sur la thématique,

afin qu'ils puissent ensuite relayer ce

qu'ils ont appris à leur réseau », détaille

Sandrine Donnay de la CCR/Liège.



Il a été décidé d'une programmation commune de spectacles sur le thème, en concertation avec les centres culturels. Par exemple, *Sortie d'usine*

de la compagnie la Volige, un

hommage au monde ou-

vrier, a été présenté au

foyer culturel de Jupille-

Wandre et au centre

culturel de Flémalle.

L'impossible dressage

des ramiers, création

du collectif Copeaux,

une pièce de théâtre-ac-

tion, a pris place sur la scène

du centre culturel d'Ans. Tous

les participants aux projets des diffé-

rentes communes ont été invités aux

spectacles.

Imaginer un faux métier

La bibliothèque de Fétinne a

préféré une vision plus poétique du

travail. Tonia Fuoco, la bibliothécaire,

a rassemblé les élèves de cinquième

et sixième de l'école Notre-Dame de

Lourdes. « Comme la thématique est à

la base sérieuse, on voulait faire dans

l'imaginaire, remarque Tonia Fuoco.

Les enfants des deux classes ont recréé

des métiers à partir de noms composés

et inventé des métiers imaginaires : une

créatrice d'étoiles, la directrice d'un

village de bonbons, un astronaute cui-

sinier, un lanceur aérien de bonbons,

un tueur de profs, un créateur d'arc-

en-ciel, une météorologue de spectacles...

C'est assez drôle, car ils ont aussi pu

illustrer cette profession inexistante. »

Au travers d'ateliers, de visites, les

enfants et un groupe d'adultes appren-

ant le français dans l'institution ont

aussi découvert des professions hors

des sentiers battus : artisan tourneur

sur bois, chocolatière, guide nature,

art-thérapeute... « Le groupe d'appren-

nants français va aussi se prêter au jeu

d'imaginer à l'écrit un métier original

et nouveau. »

Le travail invisible sur les murs

À Ans, l'ASBL Vie féminine s'est

investie dans le « Printemps Divers

Cités » en proposant un stage de

street art sur le thème « Le travail in-

visible des femmes : prendre soin des

autres... ». Une dizaine de femmes se

sont initiées à la technique du graff

avec l'aide d'une graffeuse profession-

nelle et elles ont peint une fresque

murale pour dénoncer les inégalités et

exprimer leurs conclusions sur le tra-

vail invisible : « S'occuper des enfants,

des personnes âgées ou souffrantes, se

soucier de la santé physique et mentale

des gens en général. Prendre soin des

autres est une activité fondamentale.

Pourtant, la société actuelle valorise

à l'extrême l'individu indépendant

et performant, excluant ainsi les per-

sonnes les plus vulnérables et celles et

ceux qui s'en occupent. En Belgique,

comme ailleurs, ce sont toujours les

femmes qui prennent massivement en

charge ce travail de soin. Un travail

invisible qui exige des compétences et

du savoir-faire, ce qu'on ne lui recon-

naît cependant toujours pas. Un travail



Il était une fois... regards sur des métiers pas comme les autres - Steel Coal à Herstal



Travail invisible des femmes graff réalisé par Vie Féminine à Ans

qui ne donne pas non plus forcément droit à un statut décent (accueillantes, domestiques...). » Ce projet artistique, construit autour des mêmes questions de société, prouve la richesse et la diversité de ce printemps liégeois.

Sur le fil des femmes

Également en lien avec les problématiques féminines, le centre d'expression et de créativité La Marelle s'associe au centre multimédia Don Bosco de Liège pour des ateliers autour du « fil », le fil de l'histoire, le fil du tissage dans un atelier à Pondichéry, un fil brodé, etc.

Le projet s'organise autour des illustrations du livre *Emmène-moi à la ville* de Teju Behan (Actes Sud Junior), sérigraphié, entièrement fabriqué et relié à la main. « Ce livre retrace le parcours d'une petite fille indienne qui quitte son village pour la grande ville, connaît les espoirs et les désillusions de la migration, avant de découvrir dans l'art un moyen de sortir de sa condition. Son "regard" de femme invite deux parts présentes en chaque femme et qui sont brodées sur les petites voitures du mobile et les sept coussins de méditation : celle qui conduit cette vie en mouvement et celle qui se pose et contemple le monde. »

Le livre a été mis en relation avec l'atelier Shanti, un atelier de volontariat en Inde à Pondichéry, qui dispose d'un point de vente à Liège. Les femmes de cet atelier souffrent de la lèpre, ou sont porteuses d'un handicap physique, mais travaillent le textile. Elles tissent, cousent et brodent. Des femmes de la région liégeoise, d'âges et de cultures différents, recrutées par La Marelle et l'atelier Sainte-Walburge ont appris les techniques de la tradition textile indienne et ont collaboré avec les femmes indiennes autour de broderies colorées. Le vêtement et sa fabrication ont donc été au cœur des projets de la ludothèque La Marelle et du centre multimédia Don Bosco.

Les travaux d'une année exposés

Ateliers de slam, de peinture, de théâtre, de vidéos et de photos, les ac-

LES ACTIVITÉS DU « PRINTEMPS DIVERS CITÉS » 2016/2017

Parmi les divers événements et animations organisés par les centres culturels de la région liégeoise sur la thématique du travail, de septembre à juin, on trouve : des ateliers de slam à la maison de poésie d'Amay, à Ans, et des ateliers d'écriture à la bibliothèque des Chiroux, à celle de Fétinne, de Fléron et d'Outremeuse ; un groupe de réflexion sur le travail d'artiste durant sept mois à Amay ; des ateliers d'histoires digitales ; des ateliers peinture, d'arts plastiques à Engis et au centre culturel d'Herstal, la réalisation d'une fresque au CEC de Chaudfontaine, et d'une série de portraits photo au foyer culturel de Jupille ; des ateliers théâtre au centre culturel de Flémalle ; un atelier réalisation de clips vidéo au centre culturel de Chênée ; des ateliers créatifs à Liège, Angleur, Sclessin et Renory, des ateliers de papiers découpés et d'animation au CEC-ludothèque La Marelle et au centre multimédia Don Bosco. Sans oublier la programmation dans les dix centres culturels : les pièces *Sortie d'usine* de la compagnie la Volige, *L'impossible dressage des ramiers* du collectif Copeaux, *C'est quand la Délivrance* joué par Droit dans le mur, *Quelle qu'en soit l'issue* de la compagnie Espèces de... et *Plan Joker* du Kaleidoscope Théâtre ; la pièce musicale *Le chant des artisans* du Tric Trac Trio et Paul Hermant ; le spectacle de cirque *Des illusions* de la compagnie 3637 ; le seul(e) en scène *Une charge déraisonnable* de la clown Silvia Guerra.

tivités des dix communes liégeoises se sont étalées sur une année. Les résultats et productions sont montrés au public et exposés au Motorium Saroléa dans les anciennes usines Saroléa à Herstal, le week-end des 9, 10 et 11 juin. Une bonne manière de conclure cette saison du « Printemps Divers Cités », qui aura duré dix mois. La scénographe Florence Monfort a mis en scène les créations de ces

groupes dans une exposition intitulée *Travaux publics*. Un dernier gros événement pour clore en beauté ce projet de grande envergure mené sur le long terme.

Pour la suite, les responsables de la CCR/Liège prévoient déjà une troisième édition du « Printemps Divers Cités » en 2018-2019. Cependant, aucun thème n'a été arrêté pour l'instant. Affaire à suivre... ●



Celle qui regarde celle qui conduit - La Marelle à Liège



Dans la jungle des villes : saison 2017-2018 aux PointCulture

En 2050, selon les chiffres de la Banque mondiale, les villes abriteront six milliards de personnes, soit près de 70 % de la population mondiale. Conditions de circulation difficiles, pollution de l'air, qualité de vie sacrifiée. Vivre en ville apparaît de plus en plus compliqué. C'est pour cela que PointCulture entame, pour sa saison 2017-2018, une thématique de sensibilisation sur les enjeux urbains.



© Scott Webb

Ville : lieu de chaos ou moteur de développement ?

En octobre de l'année dernière, les Nations unies ont invité, à Quito en Équateur, 193 pays à se pencher sur l'invention la plus complexe de l'humanité, la ville. La conférence Habitat III relève que l'urbanisation n'a pas cessé, qu'au contraire elle continue d'augmenter et qu'elle est essentiellement pauvre. Selon les estimations de l'organisation, 56 % de la population mondiale vivait



© Denis Nevozhai

en milieu urbain en 2015. Ce chiffre devrait atteindre 60 % en 2030 et 70 % vers 2050, alors qu'il n'était que de 10 % au début du XX^e siècle. Ce qui fait de l'urbanisation une des tendances les plus fortes du XXI^e siècle. La conférence constate également que la logique de l'urbanisation est une logique de production de privilèges, les politiques publiques ne peuvent aboutir qu'en se confrontant aux grands intérêts économiques. « Les villes sont souvent perçues comme des lieux de chaos, alors qu'elles sont des moteurs positifs pour le développement », estime Laure Criqui, spécialiste du développement urbain à l'IDDRI. La note d'orientation de PointCulture en prolonge l'analyse. « Pour rassembler plus de la moitié de la population mondiale, la ville joue le rôle de mirage, depuis au moins le début de l'ère industrielle. Lieu de réussite, de vie plus confortable et stable, mais, souvent, lieu d'échec aussi, de désillusion et de clivage social accentué. La ville cristallise toutes les problématiques du "vivre ensemble". Ses difficultés, ses impasses, ses promesses, ses instrumentalizations, ses normes, ses alternatives. Elle est le lieu où la société doit expérimenter des solutions pour contrôler ou gérer harmonieusement toutes les composantes de sociétés de plus en plus complexes. Centre de pou-

voirs, elle est aussi pourvoyeuse d'espaces où la pensée se réinvente et ouvre des voies parallèles. Elle est enceinte idéale pour la confrontation d'idées et de modes de vie dégageant de nouveaux possibles. »

Portraits de villes

L'été a connu un préambule sous forme de carte postale internationale. Chaque mercredi a vu apparaître sur le site de PointCulture le visage d'une ville mondiale. Au bout du compte, ce sont dix portraits de cités vues sous un angle citoyen, en lien avec des enjeux sociétaux et en liaison avec l'accent sur les collections de PointCulture. À chaque fois, un artiste, une recette, un livre, des listes d'écoute de musique, de films et de documentaires encadrent des échos aux enjeux sociétaux de la métropole croquée : environnement, genres, nord/sud, numérique, santé... La liste des villes fait la part belle aux villes phares d'un imaginaire belge et occidental (Berlin, Buenos Aires, Montréal, Reykjavik, Kinshasa, Lisbonne, Tokyo, New York, Jakarta, Londres). On regrettera l'absence de villes issues des tigres de l'économie mondialisée, comme la Chine et l'Inde. À la rentrée, le recueil s'élargit à la Belgique. Dix villes belges auront droit aussi à leur



← Barcelona
© Alicia Hernandez

↓ Flyer pour Elles Roulent/Skateuse
Jana Malzkorn © Joran lamisse



© Emmaù Michaux



© Danyx Nivoletan

- photographie. Cinq villes sont choisies en raison de la présence parmi elles d'un PointCulture : Bruxelles, Namur, Charleroi, Louvain-la-Neuve et Liège. Une sixième, Bastogne, représente les arrêts des PointCulture mobiles. Quatre villes flamandes complètent le tableau : des villes à la forte activité économique et culturelle comme Gand et Anvers, et deux villes plus tournées vers le tourisme, Bruges et Ostende. Pour chacune d'entre elles reviendront les mêmes rubriques que pour les villes mondiales, ainsi que l'idée sous-jacente de montrer chaque ville sous ses aspects moins connus, méconnus, d'avant-garde et de trouver ce qui ne figure pas dans les guides touristiques.

La fête d'ouverture

Le véritable lancement se fera à la fin du mois de septembre : une grande fête transversale se déroulera dans l'ensemble des PointCulture, les 29 et 30 septembre 2017. Ces journées allieront activités manuelles et participatives,

apéros urbains et moments festifs. Les ateliers d'actions ont pour but de faire découvrir la ville autrement et d'encourager les participants à « mettre la main à la pâte ». Cela va de l'initiation au street art ou aux diverses interventions légales dans l'espace urbain (Charleroi, Namur, ULB), à une promenade dans la ville (Bruxelles, Namur), en passant par des jeux (Louvain-la-Neuve) et des ateliers d'écriture slam (Liège). L'apéro sera généralisé, avec quelques touches particulières comme des spécialités culinaires argentines à Namur, ou des boissons japonaises à Louvain-la-Neuve. Les amateurs de musique auront l'embaras du choix entre DJ Bon goût à Liège, Stefaan Quix à Bruxelles, Duo Stills et Duo à l'encre sur le site de l'ULB. Les enfants ne seront pas oubliés, avec du kamishibai, genre japonais où un conteur raconte des histoires en faisant défiler des illustrations dans un théâtre de papier. Les cinéphiles choisiront en priorité les documentaires consacrés à la ville projetés au PointCulture Bruxelles. La palme de l'originalité

revenant à l'installation d'un cheval de Troie en bois contenant des messages des habitants de la ville près du PointCulture Liège.

Les enjeux

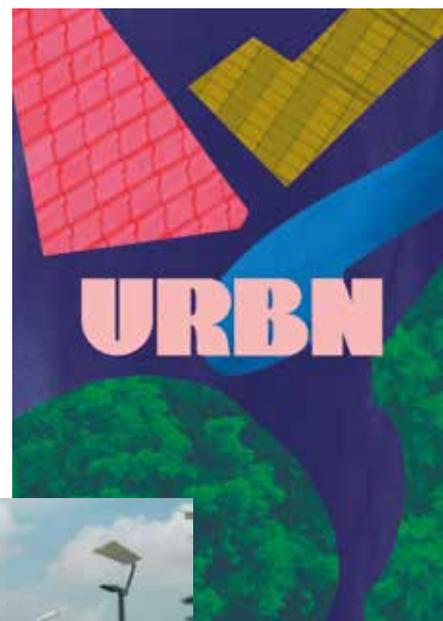
La fête passée, la saison commence. Trois axes vont rythmer la saison 2017-2018. Le premier veut donner des clés pour comprendre l'origine des problèmes liés à l'urbanisation. « Selon le géographe social David Harvey, les grands projets d'urbanisation partout dans le monde sont étroitement liés avec les investissements financiers, mettant en avant les besoins économiques, plutôt que les besoins sociaux. Ce n'est qu'une petite élite qui domine la conception de l'espace urbain. Les villes sont des produits d'imagination d'experts, comme les architectes et les urbanistes qui travaillent pour les autorités au pouvoir qui décident sur les usages pratiques des éléments urbains, y compris les espaces publics » (Urb'n, *Note d'orientation*). Ainsi, le



← ↑ Liège
© Roxana Cernicky



← Skateuse Linda Ritterhoff
© Roxana Cernicky



↑ Artwork

PointCulture de Namur va proposer, avec la collaboration de la Maison de la culture de Namur, la confrontation entre experts et citoyens autour de quatre thèmes : « Smartcity », « Appropriation urbaine citoyenne », « Gentrification », « Art urbain ».

Le deuxième axe s'intéresse à la diversité sociale. Plutôt que de voir la société urbaine comme une masse homogène, il s'agit d'explorer les multiples facettes des besoins des habitants et de leur perception de la cité, ainsi que toutes les initiatives citoyennes qui ont pour but d'habiter, de circuler, de travailler et de consommer de manière plus juste, que ce soit par besoin économique, par solidarité ou par espoir de créer un meilleur monde : projets urbanistiques participatifs, Do it yourself (faites-le par vous-même) et Do it with others (faites-le avec les autres), sensibilisation à la mobilité douce, etc. Pour illustrer cet axe, le PointCulture Bruxelles a choisi une exposition d'illustrations de Renaud De Heyn, qui traite des lisières de Bruxelles.

Les rumeurs de la ville

Le troisième axe a pour but « d'examiner le rôle d'artistes ou d'autres éléments "clandestins" qui pratiquent des actions subversives dans l'espace urbain. Ils se réapproprient la ville en étant guidés par leur passion et l'imagination créative. Ils détournent les fonctions habituelles des éléments urbanistiques et perturbent le quotidien par la surprise. Cela mène aussi leurs concitoyens à percevoir leur ville différemment. Il s'agit des arts urbains au sens large : skateboard, parkour, graffitis, fêtes illégales. Ce qu'ils ont en commun c'est qu'ils ont une manière alternative de vivre et de percevoir l'espace en dehors des impératifs de la société de consommation. Par leurs actions plus ou moins éphémères, ils créent un espace-temps hautement qualitatif, et ils reconnectent leur corps avec l'environnement en maximisant les capacités sensorielles » (Urb'n, *Note d'orientation*). Parmi les propositions, signalons celle présentée par le PointCulture de Liège en collaboration avec le Festival Voix de femmes.

Dans son projet *An Electromagnetic Walk*, Claire Williams vous propose de découvrir la présence des ondes électromagnétiques dans votre environnement quotidien. Vous êtes invités à venir dans les locaux du PointCulture de Liège avec un objet familier. Celui-ci sera recouvert partiellement ou entièrement par un tricot fait de fines mailles de cuivre. Ainsi, votre bien prendra une fonction nouvelle en se transformant en une antenne qui captera tout le halo sonore des appareils électroniques qui jonchent la ville, et vous donnera accès à une portion du spectre sonore habituellement soustraite à l'oreille humaine. S'en suivra une balade sonorisée par les panneaux publicitaires, les distributeurs automatiques, les escalators, caméras de surveillances, etc. Vous serez invités à capturer et prélever diverses sources sonores, à découvrir les rumeurs de la ville, son environnement électromagnétique, en mettant en lumière le paysage extrêmement dense des appareils électroniques et des champs électromagnétiques qui vous entourent. ●



© Inon Studler

↑ → Liège



© Roxana Cernicky

Skateuse Roxana Cernicky
© Roxana Cernicky et Joran Lamisse

– L'été a connu un préambule sous forme de carte postale internationale. Chaque mercredi a vu apparaître sur le site de PointCulture le visage d'une ville mondiale. –

Claire Williams et son projet *An Electromagnetic Walk*

Regardez la vidéo sur : http://www.xxx-clairewilliams-xxx.com/antennas/an_electromagnetic_walk/

Urb'n : la fête d'ouverture

Les fêtes d'ouverture ont toutes lieu le samedi 30 septembre, à l'exception de celle du PointCulture ULB qui aura lieu le vendredi 29 septembre.

PointCulture ULB (29/09) :

- Atelier street art, animé par Nathan Donatine
- Concert-projection Duo Stills (improvisation sur les photos d'Ian Dykmans comme partition) : <http://ateliersmommen.collectifs.net/fr/salon/expo-ian-dykmans-photographies> – <https://pakyaulau.com/stills/>
- Concert/performance Duo à l'encre : <http://www.vincentglowinski.com/fr/52/duo-a-l-encre>

PointCulture Bruxelles (30/09) :

- Atelier photo animé par Christopher de Béthune
- Visite street art avec l'ASBL Fais le trottoir
- Atelier tricot avec la participation de Stefaan Quix
- Intervention « Art² » : projet étudiant sur Berlin (projection de photos de Berlin)
- Sélection de courts métrages autour de la ville par l'ASBL 68 Septante
- Repas/apéro : table d'hôtes avec le « 123 »

PointCulture Louvain-la-Neuve:

- Kamishibai (pièce de théâtre sur papier) : théâtre ambulant où un conteur raconte des histoires en faisant défiler des illustrations, organisé avec la bibliothèque publique de Louvain-la-Neuve (pour les enfants)
- Atelier ikebana et calligraphie (en collaboration avec Mariemont)
- Atelier de perles à repasser

- Démonstration d'arts martiaux japonais (en collaboration avec le centre sportif du Blocry)
- Jeux de plateau japonais avec la collaboration du Kot Grenier, compétition de jeux vidéo japonais sur console Switch, démonstration de jeux en réalité virtuelle
- Apéritif japonais

PointCulture Charleroi:

- Initiation au street art
- Atelier photo (en suivant l'atelier street art)
- Repas/apéro
- Concert avec un DJ local

PointCulture Namur:

- Atelier création participatif de mobilier urbain sur la place de l'Ilon
- Parcours dans le quartier, découverte avec l'ASBL Loisirs et vacances (avant brasseur, tanneurs, verrier...)
- Autour de Buenos Aires : initiation au tango, expo projection sur BA XMIII de Maurizio Amarante
- Apéro urbain avec des spécialités argentines en collaboration avec le Perron de l'Ilon
- DJ set de musique argentine

PointCulture Liège:

- Inauguration de la statue d'un « cheval de Liège » qui surplombera l'escalier de l'Îlot Saint-Michel
- Atelier slam et performance poétique live en fin de rencontre par les participants
- Un vide dressing : afin de proposer des alternatives de consommation en ville, Marie Lovenberg organise des vide-dressings dans l'esprit du slow fashion.
- Set DJ : Anaël Honing, alias DJ Bon goût

(Situation de la programmation en juin 2017. Pour plus de détails, consultez le site www.pointculture.be.)



© Matthew Henry

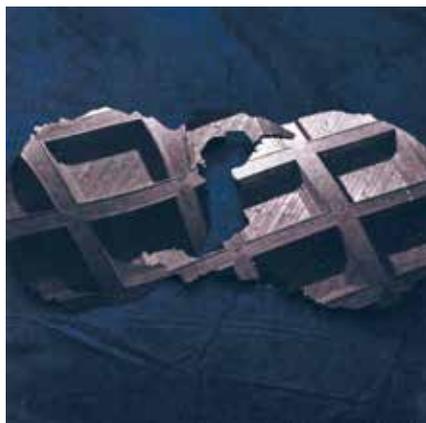
La musique et ses sortilèges

Dirty Projectors

Dirty Projectors. -

Domino Records, (P) & © 2017.

Si vous croyez qu'un artiste compose son meilleur album le jour où sa muse le laisse tomber comme une vieille chaussette, ce nouveau CD du groupe de rock indépendant de Brooklyn *Dirty Projectors* est pour vous. Dès la première chanson, *Keep your name*, vous êtes mis au parfum : voix ralentie, caverneuse, éclair électronique, sample de la voix de la muse disant « we don't see eye to eye » et vous voilà plongé au cœur du conflit. La chanson suivante reprend carrément le thème d'amour composé par Bernard Herrmann pour le *Vertigo* de Hitchcock et, peu à peu, les chansons suivantes vont éclaircir l'horizon. L'intérêt n'est pas dans le voyeurisme, mais dans la virtuosité musicale du funk électronique.



Radian

On Dark Silent Off. -

Thrill Jockey Records, (P) & © 2016.

Originaire d'Autriche, le groupe Radian s'aventure dans l'Art Rock avec un sérieux tout germanique. Quand on se lance dans la recherche sur le son sur un terrain entre musique contemporaine, électroacoustique et pop, tout de suite viennent les clichés de musique froide, impersonnelle, de constructions intellectuelles. Le tout se déroule dans une ambiance calme, loin de toute violence sonore. Il n'y a pas recherche d'une synthèse entre des musiques d'origines variées, mais plutôt ajout ou encore perturbation d'une structure de base, où une simple note de guitare peut provoquer des réorientations sonores.



César Franck (1822-1890)

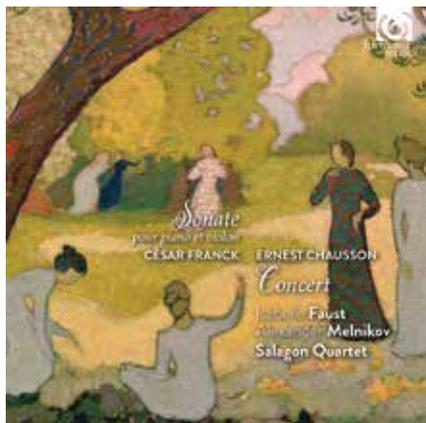
Sonate pour piano et violon en la majeur FW8. -

Ernest Chausson (1855-1899)

Concert pour piano, violon et quatuor à cordes op. 21. -

Isabelle Faust (violon), Alexander Melnikov (piano), Quatuor Salagon. - Harmonia Mundi, (P) 2016 & © 2017.

Le Liégeois César Franck et le Français Ernest Chausson sont peut-être tous les deux morts d'un accident de circulation (fiacre pour Franck, bicyclette pour Chausson), ils sont surtout liés par des éléments esthétiques, l'emploi de la forme cyclique. Ce nouvel enregistrement réunit deux de leurs chefs-d'œuvre de musique de chambre créés à Bruxelles par Eugène Ysaye et ses amis. Dans la *Sonate pour piano et violon*, notez bien l'ordre inhabituel des instruments : si l'on en croit le manuscrit, la partie de piano fut rédigée en premier, la « voix » du violon se greffant comme par surcroît. Cette partition témoigne d'une liberté inouïe, même si la filiation beethovénienne est claire (avec l'opus 101, par exemple). Chausson, par contre, se réclame, dans son *Concert*, de l'héritage de Rameau et Couperin. Faust et Melnikov choisissent une approche introspective, une douce et calme intensité, au risque de décevoir tous les amateurs de feu d'artifice. Tout cela découle de l'utilisation d'un violon monté avec des cordes en boyaux et d'un piano Érard historique de 1885. À l'arrivée, un son incomparable et une texture qui réveillent une puissance poétique oubliée !



Maurice Ravel (1875-1935)

L'Enfant et les sortilèges. -

Claude Debussy (1862-1918)

L'Enfant prodigue – Symphonie en si mineur (final). -

Roberto Alagna, Karina Kauvin, Chloé Briot, Nathalie Stutzmann, Sabine Devieille, Jodie Devos, Julie Pasturaud, François Piolino, Jean-François Lapointe, Nicolas Courjal, Chœur, Maîtrise et Orchestre philharmonique de Radio France, Mikko Franck, direction. - Erato/Warner, (P) 2016 & © 2017.

L'Enfant et les sortilèges de Maurice Ravel sur un livret de Colette est un poème des métamorphoses où les objets sont dotés d'une âme sensible, où les princesses sorties des livres s'animent, où les plantes et les animaux parlent. D'une extrême originalité, il est structuré en une série de tableaux miniatures, tour à tour drôles, mélancoliques, brillants, féeriques ou démoniaques dans l'esprit d'une revue, d'une opérette américaine. La danse, utilisée à des fins humoristiques, caractérise de nombreux épisodes : ridicule menuet du fauteuil et de la bergère, ragtime de la théière, ronde légère des pastoureaux, polka endiablée de l'arithmétique, valse lente du jardin. Venu des studios de Radio France, cet enregistrement public réunit, pour la nombreuse distribution, la fine fleur du jeune chant français, rejointe par notre talentueuse compatriote Jodie Devos. *L'Enfant et les sortilèges* est le roman d'apprentissage d'un jeune enfant agressif à qui le monde adulte apprend à acquérir des rapports sociaux moins violents. Une leçon très actuelle. En complément de programme, deux œuvres de jeunesse de Claude Debussy.



Giuseppe Verdi (1813-1901)

Aïda. -

Leontyne Price, Jon Vickers, Rita Gorr, Robert Merrill, Plinio Clabassi, Giorgio Tozzi, Franco Ricciardi, Coro e Orchestra del Teatro dell'Opera di Roma, Georg Solti, direction. - Decca, (P) 1962 & © 2017.

Depuis 1962, l'enregistrement de Solti fait figure de référence dans la discographie. Audacieux pour l'époque encore en pleine ségrégation raciale, le choix d'une soprano américaine noire, Leontyne Price, pour le rôle-titre, tout comme le choix d'un Radamès tout introverti, le Canadien Jon Vickers, et aussi la présence de notre compatriote Rita Gorr, aujourd'hui bien oubliée, mais littéralement la plus passionnante Amnérís du disque. Mais l'intérêt de cette nouvelle réédition est ailleurs, comme parfaite illustration des nouvelles tendances de l'édition phonographique. D'un côté, on ressort d'épais coffrets réunissant la totalité d'un legs discographique d'un grand interprète à un prix symbolique. De l'autre, des éditions audiophiles où, à côté des disques compacts normaux, s'ajoute un Blu-Ray contenant une version dont le son a été retravaillé et numérisé avec des techniques plus sophistiquées, plus fines, plus dévoreuses de capacités d'enregistrement et destinée à être lue par votre lecteur vidéo Blu-Ray de salon. En somme, un nouvel épisode de la guerre entre la quantité et la qualité. ●



***Homicide, The Corner, The Wire* : le Baltimore de David Simon**

Cent corps, mille histoires pour le portrait collectif d'une ville

Aujourd'hui, la série *The Wire* [Sur écoute] – tournée entre 2002 et 2008 par David Simon et ses collaborateurs pour la chaîne de télévision payante HBO – nous arrive précédée d'une réputation, d'une aura, d'un statut qui pourraient se retourner contre elle en empêchant le spectateur de s'y intéresser sereinement.

Fédérant une audience relativement modeste (entre un et quatre millions de spectateurs par épisode) lors de sa première diffusion aux États-Unis, mais désormais culte, la série s'est vu décerner dans l'intervalle les titres peut-être plus sclérosants que nécessaires de « meilleure série des années 2000 », « meilleure série du monde »... – voire de « série préférée de Barack Obama » (on trouve sur « The Obama White House » une vidéo d'une douzaine de minutes de discussion de fond entre Simon et le 44^e président des États-Unis). Au-delà de son public initial, des géographes, urbanistes, sociologues, économistes et juristes se sont intéressés à la série et de nombreux colloques et ouvrages universitaires lui ont été consacrés.

Néanmoins, ces lauriers ne nous paraissent pas vraiment usurpés et, au

moment de chercher une œuvre audiovisuelle porteuse d'une vision particulièrement lucide des réalités urbaines, on retombe vite sur *The Wire*. Tant dans le cinéma de fiction que dans le documentaire, des cinéastes ont posé des regards pertinents sur certaines villes ou quartiers (Pialat sur la banlieue parisienne, van der Keuken sur Amsterdam, Ozu sur Tokyo, Tanner sur Lisbonne, Demy sur Nantes ou Los Angeles, etc.), mais peu ont fait de leur ville, comme David Simon dans *The Wire*, le vrai personnage principal d'une de leurs œuvres. Au cours des cinq saisons de la série, on peut dénombrer presque 80 protagonistes, dont au moins une trentaine de personnages récurrents parmi lesquels il semble arbitraire de tirer une ligne entre personnages principaux et secondaires. Dans l'approche de la réalité sociale de Baltimore via les différents groupes, institués ou informels, qui y interagissent – les dealers, la police, les hommes politiques, les promoteurs immobiliers, les syndicalistes, les enseignants, la presse, etc. –, c'est bel et bien ce territoire où leurs intérêts et rivalités s'entrechoquent, cette ville portuaire en déclin qui est le corps central, vivant, vibrant, complexe, de ces récits entrelacés.

De l'enquête au romanesque

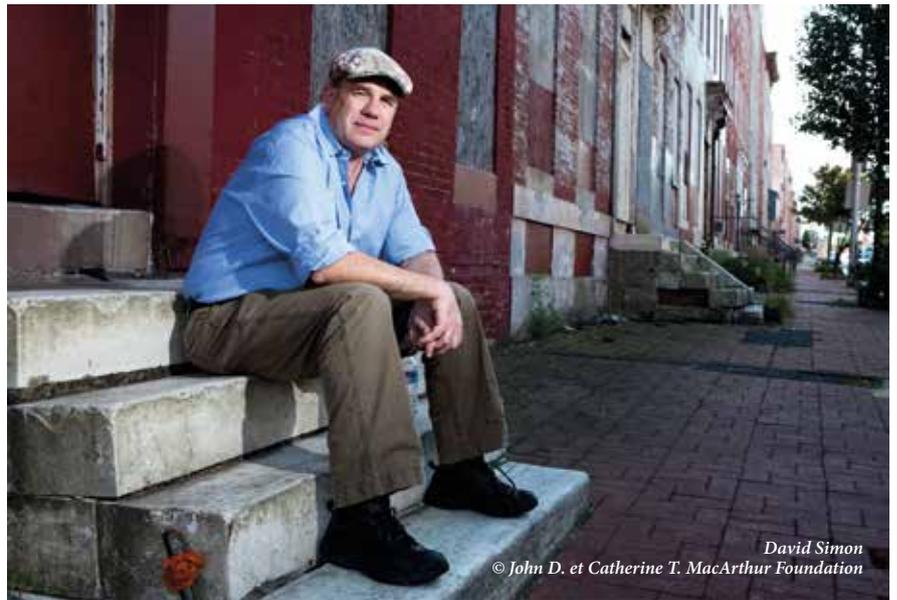
Né en 1960 à Washington, David Simon a travaillé de 1982 à 1995 au *Baltimore Sun* en tant que journaliste spécialisé dans les affaires criminelles. Ce sera le creuset de toute son activité à venir. En 1991, il publie *Homicide : A Year on the Killing Streets* (en fran-



çais : *Baltimore. Une année au cœur du crime*, Sonatine, 2012), pour lequel il suit – comme le titre l’indique – pendant un an les inspecteurs de la brigade criminelle de la ville. On trouve déjà, dans les 1000 pages de ce premier livre, ce qui fera la méthode et le style de Simon à la télévision : la profusion des personnages, un portrait collectif plutôt qu’individuel, un sens très romanesque du récit (proximité avec ses personnages, talent de conteur, attention particulière aux richesses des langages parlés, etc.) combiné à des moments de recul réflexif qui n’hésitent pas à interrompre ou à éclairer sous un autre angle le flux de l’histoire et des anecdotes. Pour Simon, le réel et la fiction (en tout cas, la fiction comme lui l’entend) ne sont pas des ennemis, ni même des entités clairement séparées, mais plutôt deux pôles d’une sorte d’alternateur qui fait avancer le discours et la réflexion. Dès qu’il y a enquête de terrain ou enregistrement d’un témoignage, un récit (oral d’abord, écrit ensuite lors de sa retranscription) se met en route...

Du cas individuel au puzzle collectif

Ce qui paraît intéresser le plus Simon dans cette immersion au long cours, c’est de dépasser le cas unique, le

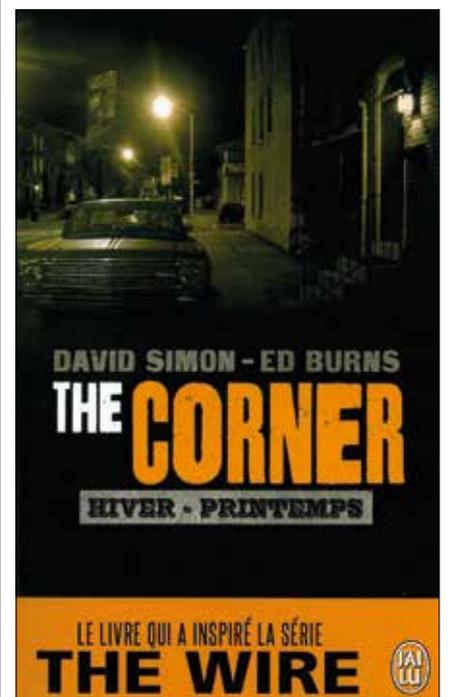
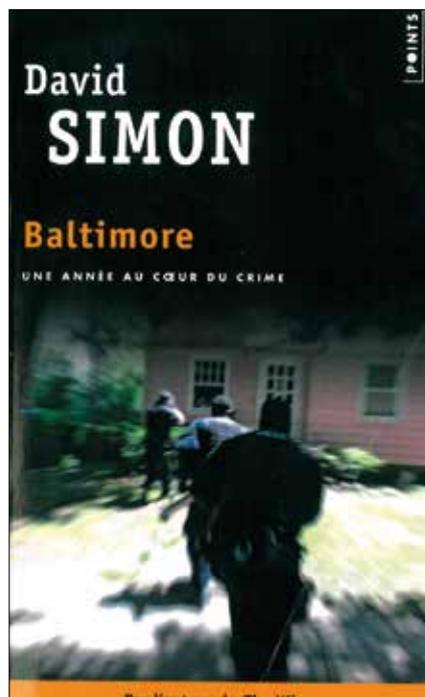
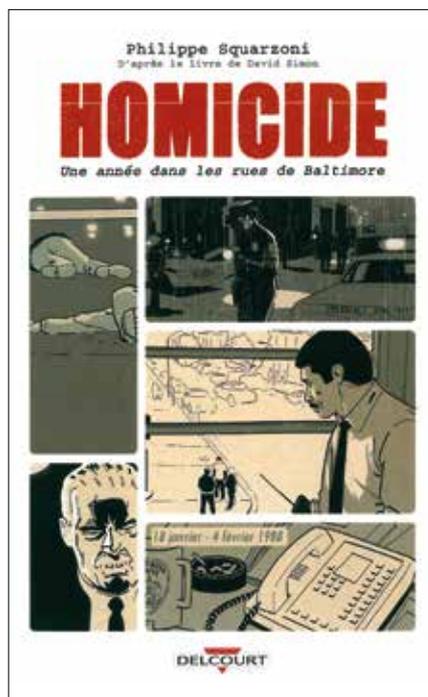


David Simon
© John D. et Catherine T. MacArthur Foundation

simple fait divers, pour tisser des liens et petit à petit reconstituer le puzzle d’une réalité plus large. Un extrait de *Baltimore. Une année au cœur du crime* offre une belle résonance entre cette méthode journalistique (et bientôt) télévisuelle et une revendication des flics les plus visionnaires et motivés de la brigade : « Burns et Edgerton avaient tous deux fait valoir qu’une grande partie des manifestations violentes étaient reliées entre elles et qu’on ne pourrait les faire diminuer – ou, mieux encore,

les prévenir – qu’en s’attaquant aux plus grandes organisations de trafic de stupéfiants de la ville. Selon cet argument, la violence répétitive des marchés de la drogue trahissait le point faible de la brigade criminelle, à savoir que les enquêtes étaient individuelles, désordonnées et réactives. »

Simon ne commettra pas cette erreur d’une activité menée trop en solo. Dans le travail par essence collectif de la création télévisée, mais aussi dans celui *a priori* plus solitaire de l’écri-





The Corner © HBO

ture, il va s'entourer d'une « famille » – acteurs, écrivains, scénaristes et réalisateurs – avec laquelle il entretient, de projet en projet, des liens de complicité. Parmi ceux-ci, on retrouve justement l'ancien détective (et ancien militaire et enseignant) Ed Burns, cité ci-dessus, avec lequel Simon écrira *The Corner : A Year in the Life on an Inner-City Neighborhood* (1997 ; édition française de la première partie : *The Corner. Hiver-Printemps*, J'ai lu, 2011), que les deux comparses adapteront en minisérie pour HBO en 2000. Sur le même modèle que *Homicide* du côté des flics, *The Corner* (le coin de rue ; ici le carrefour de Fayette Street et Monroe Street, un parmi les milliers de marchés de la drogue à ciel ouvert des États-Unis) propose un impitoyable portrait documentaire de groupe d'un quartier gangrené jusqu'à l'os par l'héroïne, la cocaïne et le crack. Tout comme l'enquête pour *Homicide*, qui se focalisait sur la brigade policière, n'en abordait pas moins ponctuellement les milieux du crime ou les pressions politiques venant de la mairie, l'enquête de *The Corner* aborde, aux côtés de toute l'économie de la drogue, les questions de police, de justice, le monde du travail, de l'école ou des travailleurs sociaux, etc. On pourrait voir ici – et encore plus dans *The Wire*, également écrit et réalisé avec Burns –, dans cette approche de la ville comme champ de forces émanant des groupes – légaux ou

hors-la-loi, publics ou privés, en déclin ou en plein essor, etc. – qui s'y côtoient, un écho au travail du « cinéaste des institutions américaines », Frederick Wiseman (cf. *Lectures.Cultures* n° 1). Mais, particulièrement pour la minisérie *The Corner* et les interviews « documentaires » entre les acteurs et le réalisateur Charles S. Dutton au début et à la fin de chaque épisode, le dispositif de Simon et Burns se rapproche du cinéma de Peter Watkins qui, à dessein, inocule des signes de documentaire ou de reportage à ses fictions et n'hésite pas par exemple à envoyer une (fausse) équipe de télévision mener des entretiens sur un champ de bataille écossais du XVIII^e siècle (*Culloden*, 1964).

Observe local, think global

Ancré à Baltimore, centré sur Baltimore pendant plus de 25 ans (de ses premiers articles de journal en 1982 à la fin de *The Wire* en 2008), le travail de Simon ne perd en aucun cas son sens aux limites de sa ville. Néomarxiste (reconnaissant au penseur politique du XIX^e siècle la force implacable du diagnostic plutôt que l'à-propos des solutions proposées), Simon pose le constat que dans sa ville, comme dans des dizaines d'autres *shrinking cities* post-industrielles du pays, « deux Amériques coexistent à quelques blocs l'une de l'autre ». Dans *The Corner*, au milieu d'une sorte d'implacable essai poli-

tique, économique et sociologique de 30 pages qui vient interrompre le récit factuel principal, Simon et Burns écrivent : « Les hommes et les femmes qui

vivent dans le *corner* redéfinissent leur rôle économique à un coût exorbitant, générant du sens dans un monde qui les a déclarés hors sujet. Dans Monroe et Fayette, et dans tous les marchés de la drogue du pays, des vies insignifiantes trouvent une justification au travers d'un système capitaliste rudimentaire et autosuffisant. (...) C'est une crise existentielle qui trouve son origine non seulement dans les conflits raciaux – que le *corner* a su dépasser à la longue –, mais dans le désastre insoluble qu'est la *Rust Belt* américaine, ce lent séisme qui démantèle les lignes d'assemblage, dévalue le travail physique et sabre les grilles de salaires. »

Après sa trilogie de Baltimore, Simon continue à s'intéresser aux villes américaines : à La Nouvelle-Orléans après l'ouragan Katrina (*Treme*), aux frictions entre construction de logements sociaux et racisme ambiant à Yonkers dans l'État de New York (*Show Me a Hero*)... Ou aux rapports intriqués entre développement du cinéma porno, trafic de la drogue, développement du sida et reconversion immobilière du quartier new-yorkais de Times Square dans les années 1970-1980 (*The Deuce*, dont la diffusion commence cet automne aux États-Unis). ●

INFOS :

les DVD des séries de David Simon sont disponibles dans les PointCulture.

Maladies, patients et médecins

Maladie, patient et médecin. Peut-on imaginer triangle plus universel ? Mais est-on bien certain que chacun de ses sommets a le même sens pour tous ? En effet, chacun de ces mots peut être défini de manière différente selon qu'on interroge des représentants de pratiques différentes. Est-on bien sûr que le mot « maladie » revêt la même signification pour un oncologue ou un cancéreux ? « Que signifient ces mots "malade", "maladie" ? Est-on "malade" quand on est alcoolique ou sourd-muet ? Est-on "malade" quand on souffre d'une entorse à la cheville ou d'une piqûre d'abeille ? » Voilà les questions que pose Ruwen Ogien en commençant son nouvel essai. R. Ogien est philosophe. Un philosophe atteint d'un cancer qui le ronge depuis de nombreux mois.

La maladie, drame et comédie

L'interrogation d'Ogien est doublement pertinente. Il n'y a en effet aucune définition philosophique de la maladie qui fait l'unanimité. Et plutôt que de se lancer dans un débat compliqué pour comprendre ce que ces mots signifient, le philosophe nous propose un essai très personnel sur la seule maladie qui l'intéresse, la sienne, le cancer. Avec humour et

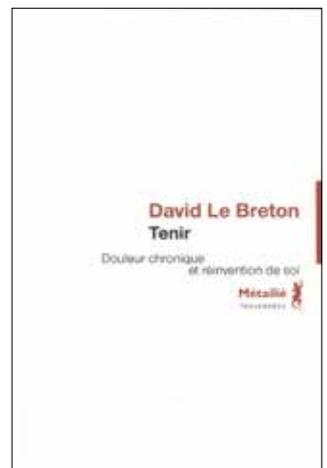
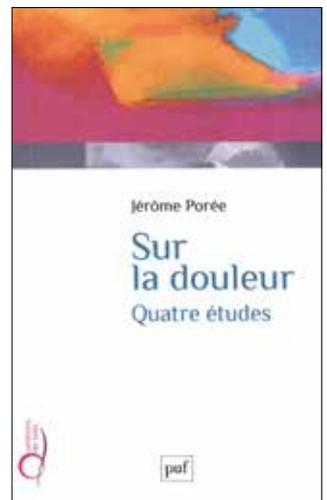
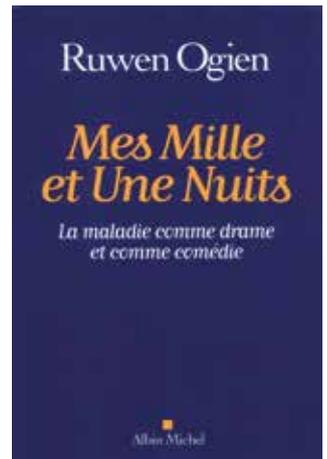
lucidité, R. Ogien entreprend une critique du « dolorisme », à savoir l'idée que la maladie physique ou mentale possède des vertus positives, qu'elle serait un défi enrichissant, une épreuve donnant au patient un avantage sur les bien-portants. Pour le philosophe, il n'y a aucune vertu à la souffrance et, à ses yeux, « ce qui ne tue pas ne rend pas plus fort », la résilience n'étant nullement une panacée. L'ouvrage de R. Ogien est aussi un merveilleux récit de vie, émouvant et réaliste, dans lequel l'auteur nous dit que la maladie est une « bouffonnerie sociale où soignants et patients jouent un rôle ». L'hôpital est un lieu de soumission, une sorte de théâtre avec sa mise en scène, ses costumes (celui du malade étant bien différent de ceux des soignants) et ses accessoires. Il faut lire cet essai pour savourer l'autodérision de R. Ogien face à sa maladie grave et capricieuse, son refus de la compassion et sa foi dans le pouvoir de la littérature pour braver la douleur.

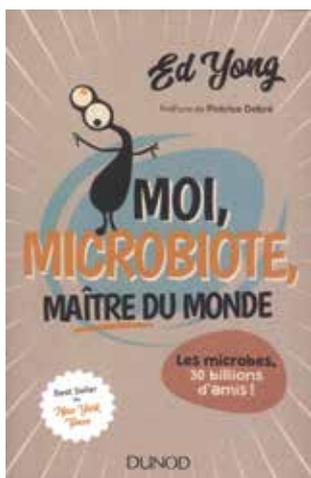
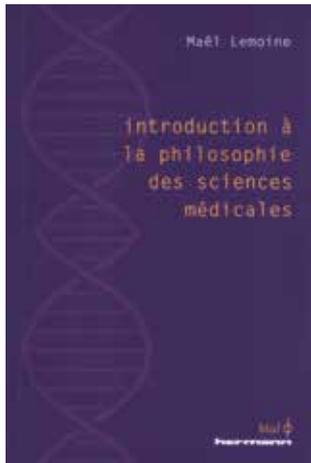
De la douleur et du cancer, il en est aussi question dans deux autres ouvrages récents. Le sociologue David Le Breton considère que la douleur est toujours une anomalie et un signe d'alerte. Mais que dire et faire face à la douleur chronique ? En matière médicale, le progrès des connaissances n'entraîne pas toujours ce-

lui des traitements et il en est malheureusement ainsi pour la douleur chronique. La médecine de la douleur est devenue une médecine de la personne, centrée sur la singularité d'une histoire de vie. Le sociologue analyse diverses expériences de la douleur, la phénoménologie de la douleur persistante, la douleur chronique au travail et même l'addiction à la douleur.

D. Le Breton a remarqué que, dans la plupart des entretiens qu'il a réalisés avec des patients, ces derniers se plaignent des « spécialistes » qui se comportent en purs techniciens, n'écoutant guère le malade. Pour l'auteur, il importe donc de personnaliser davantage les soins afin que la thérapie mise en œuvre soit spécifique à chaque malade singulier après un bilan de son état et un rappel de l'histoire de sa douleur.

Jérôme Porée (encore un philosophe) s'interroge aussi sur la douleur en posant la question suivante : peut-on endurer le pire sans attendre le meilleur ? Il considère d'abord la douleur physique et le fait (déjà entrevu par Nietzsche) qu'on souffre d'autant plus que l'on souffre sans raison. Douleur injustifiable, mais qui reste explicable si on en recherche la cause. Faut-il dès lors différencier la douleur (physique) de la souffrance (psychique) ? J. Porée





considère aussi la douleur de vieillir et il rappelle que de la mort, on n'a que l'idée, mais non l'expérience, alors que pour ce qui est de la vieillesse, on peut en faire quotidiennement l'expérience avec les « pertes » qui se succèdent : perte de la mémoire, de l'autonomie, etc. Comme Montaigne, pourrait-on alors se réjouir qu'en oubliant plus, on finit par regretter moins et donc mieux vivre ?

Philosophie des sciences (médicales)

Privilégiant l'aspect épistémologique du problème plutôt que l'éthique, Maël Lemoine propose un essai destiné à initier les lecteurs aux débats qui agitent les sciences médicales. Le philosophe se demande ce qui fait la démarcation du sain et du pathologique. Il aborde ensuite la question de la recherche des causes des maladies et celle de la mise à l'épreuve de la méthode expérimentale en médecine : faut-il seulement observer ou bien manipuler ; *quid* de l'efficacité « universelle » d'un médicament ? Comme il n'est pas possible de réduire la médecine à une simple technique, M. Lemoine demande de distinguer le pronostic (qui prédit une évolution pour un individu) de la prévention (qui est la prédiction étendue à une population). Il y a aussi, pour le philosophe, une véritable complexité dans la décision médicale, puisque cette dernière est conditionnée par le choix du patient, celui-ci pouvant évaluer un traitement en fonction du confort espéré et de la durée de sa survie.

Lauréate du Prix France Télévisions 2017, l'oncologue Patrizia Paterlini-Bréchet nous entretient de son combat scientifique contre le cancer. Au départ d'un récit autobiographique, l'auteure décrit ses recherches, qui ont permis de décoder les stratégies de « camouflage » du cancer et de montrer que la clé de la lutte contre cette maladie était bien son dépistage précoce. P. Paterlini-Bréchet narre sa longue quête d'une méthode expérimentale permettant de repérer les cellules tumorales circulant dans le sang bien avant que la maladie ne se signale. Il y eut enfin la découverte espérée et la mise au point d'une technique que l'oncologue baptisa ISET, un acronyme médical, mais aussi le nom de l'épouse de Ramsès II. Ce repérage des cellules cancéreuses est basé sur leur taille et l'utilisation de filtres appropriés. Aujourd'hui, selon l'auteure, une simple prise de sang permettrait de détecter le début d'un cancer et de sauver ainsi les futurs malades. Revers de la médaille : le procédé coûte cher et il faut maintenant convaincre des investisseurs pour rentabiliser l'appareillage. Il faut aussi convaincre le milieu médical, le test proposé par P. Paterlini-Bréchet ne faisant pas l'unanimité parmi ses collègues. Mais l'auteure fait le pari que, pour « tuer » le cancer, il faut privilégier le diagnostic précoce sans négliger les aspects thérapeutiques novateurs.

Moi, microbiote, maître du monde

Patients et maladies, mais aussi médecins et causes de ces maladies. Ed Yong est un

des meilleurs vulgarisateurs scientifiques britanniques, collaborateur de *Nature* et de *New Scientist*. Dans son dernier ouvrage, E. Yong souhaite rétablir la vérité à propos des « microbes ». Ces derniers pullulent dans toutes les parties de notre corps, surtout celles reliées à notre environnement (peau, bouche, bronches, intestin). Notre corps est ainsi une vaste colonie peuplée de centaines de milliards de compagnons microscopiques, la grande majorité d'entre eux nous protégeant des maladies. Compagnons universels, ces microorganismes sont là bien avant notre naissance, ils vivent avec nous, mangent avec nous et quand nous mourrons, ils sont là pour nous consumer. Au travers de nombreux exemples, E. Yong nous fait découvrir comment ces microbiotes nous protègent, préservent notre santé, calibrent notre système immunitaire et guident notre comportement. Par la connaissance de ces symbioses et de leur biologie secrète et invisible, il sera peut-être possible, un jour, de guérir certaines maladies et d'enrayer d'épouvantables épidémies comme celle due au virus Ebola en Afrique.

Médecin pour les migrants à Lampedusa

S'il est un médecin dont il faut parler aujourd'hui, c'est bien de Pietro Bartolo, le médecin de Lampedusa qui fut et reste en première ligne pour accueillir et soigner les milliers de migrants qui ont eu la chance d'arriver en vie jusqu'à lui. De sa rencontre avec Lidia Tilotta, journaliste à la Rai,

est né un récit de 25 ans de vie et de travail au centre hospitalier de Lampedusa. Gynécologue de formation, le Dr P. Bartolo est devenu coordinateur des interventions sanitaires pour les migrants. Dans cet ouvrage, le médecin nous confie sa souffrance et son sentiment d'impuissance face à ces familles qui ont fui la misère et la guerre, et qui ont survécu à une traversée de tous les dangers dans des conditions difficiles à imaginer. Les récits sont poignants et nous font découvrir une réalité méconnue malgré la médiatisation du sujet. Car il y a aussi les femmes violées par les passeurs, les migrants qui ont vendu un organe pour payer la traversée, le mélange gazole/eau de mer du fond des radeaux qui provoque d'horribles brûlures, et puis surtout les morts qui s'entassent sous les survivants et qu'il faut identifier dans des conditions atroces. P. Bartolo nous fait comprendre le poids de la tragédie qui se joue là-bas et la nécessité de venir en aide aux autres.

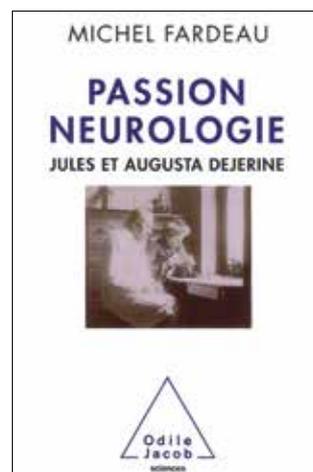
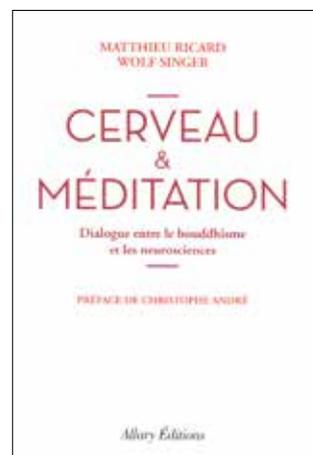
Recherche scientifique en neurologie, et méditation

La médecine, ce sont aussi les chercheurs qui ont fait progresser les connaissances médicales. Michel Fardeau, ancien directeur de l'Institut de myologie à l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, spécialiste de la myopathie, nous propose un essai d'histoire de la médecine consacré au couple Jules et Augusta Dejerine. Ces deux neurobiologistes ont consacré leur vie à l'analyse du cerveau. En affinant l'ob-

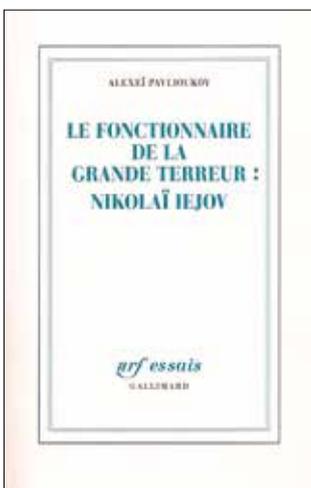
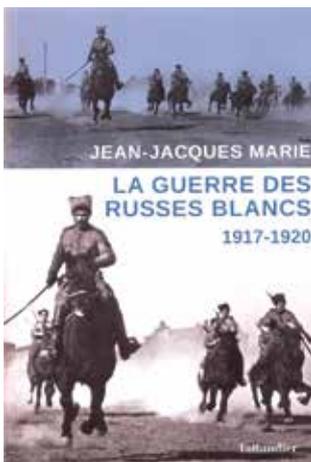
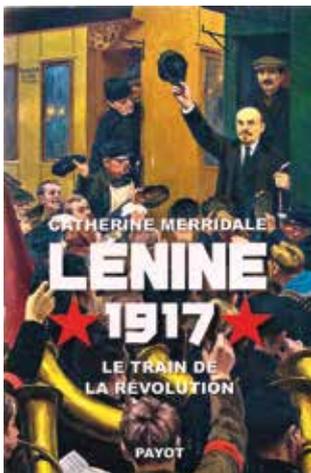
servation au microscope de coupes fines sériées, ils sont arrivés à mieux comprendre les lésions du système nerveux. Par ses découvertes, le couple fut bien vite amené à s'opposer à Charcot, médecin et fondateur de la neurologie. M. Fardeau nous narre ainsi une grande histoire d'amour et de science à travers la carrière de deux êtres d'exception.

De neurobiologie, il en est aussi question dans le long dialogue entre le moine bouddhiste Matthieu Ricard et le neurobiologiste Wolf Singer. Pendant 8 ans, les deux hommes ont entretenu des échanges à propos du fonctionnement du cerveau. Dans ce débat, le bouddhiste offre une connaissance du monde à la première personne (une introspection), alors que le scientifique propose une observation extérieure et une connaissance à la troisième personne. Ce sont ainsi deux approches radicalement différentes, mais qui, curieusement, aboutissent parfois aux mêmes conclusions. M. Ricard et W. Singer nous font le cadeau d'un dialogue parfois exigeant, mais qui grandit le lecteur. À partir des rapports entre méditation et structure du cerveau, ils s'interrogent sur l'émotion et les processus inconscients – qu'est-ce que le savoir, l'examen du soi et le libre arbitre, la responsabilité et la justice –, et ils concluent par un entretien sur la nature de la conscience. Voilà en tout cas un ouvrage bourré de sincérité, d'intelligence et d'humanité, écrit sans tabou puisqu'il y est aussi question du souvenir de « vies antérieures » et des expériences de « mort imminente ». ●

- › Ruwen OGIEN, *Mes mille et une nuits. La maladie comme drame et comme comédie*, Albin Michel, 2017, 256 pages, 21,30 €.
- › David LE BRETON, *Tenir. Douleur chronique et réinvention de soi*, Métailié, 2017, 272 pages, 20,00 €.
- › Jérôme PORÉE, *Sur la douleur. Quatre études*, PUF, 2017, 136 pages, 10,00 €.
- › Maël LEMOINE, *Introduction à la philosophie des sciences médicales*, Hermann, 2017, 218 pages, 24,70 €.
- › Patrizia PATERLINI-BRÉCHOT, *Tuer le cancer*, Stock, 2017, 288 pages, 21,90 €.
- › Ed YONG, *Moi, microbiote, maître du monde*, Dunod, 2017, 380 pages, 24,70 €.
- › Pietro BARTOLO et Lidia TILOTTA, *Les larmes de sel*, Lattès, 2017, 240 pages, 18,00 €.
- › Michel FARDEAU, *Passion neurologie. Jules et Augusta Dejerine*, Odile Jacob, 2017, 192 pages, 25,70 €.
- › Matthieu RICARD et Wolf SINGER, *Cerveau & méditation*, Allary, 2016, 496 pages, 25,95 €.



Révolution d'Octobre 1917 : un siècle d'histoire russe



En un siècle, la Russie a connu de nombreux changements politiques intérieurs et sa place dans l'échiquier politique mondial a également fluctué. Le centenaire de la révolution est l'occasion pour différents auteurs de revenir sur ces décennies de transformations.

La révolution en marche

Si les théories communistes se répandaient depuis des décennies, en 1917, elles n'avaient guère abouti à des changements concrets. La prolongation de la Première Guerre mondiale allait susciter un renversement radical en Russie. Nombre d'opposants politiques russes étaient en exil. Réfugié en Suisse, Lénine aspire à l'instauration d'un régime communiste dans son pays. L'Allemagne peine à combattre sur deux fronts et l'idée d'une alliance sur un de ceux-ci est tentante. En Russie, le tsar Nicolas II a abdiqué, la gabegie règne et la révolte gronde. Les services secrets allemands décident alors d'organiser le transfert en Russie d'un des leaders les plus utiles, Vladimir Ilitch Lénine, opposé à la continuation du conflit. Durant huit jours, un train rassemblant Lénine et ses fidèles va parcourir 3200 km et atteindre, le 3 avril 1917, une gare finlandaise proche de la frontière russe. Peu après, la prise du pouvoir par les bolcheviques va faire naître l'URSS. Dans *Lénine 1917. Le train de la révolution*,

Catherine Merridale nous relate ces événements. Errances de la politique russe, révoltes populaires, milieux d'opposition, menées des services secrets, c'est un moment d'histoire crucial que nous fait découvrir l'auteure dans un récit très documenté et d'une lecture passionnante.

La guerre civile

Si les « Rouges » avaient pris le pouvoir et négocié la paix avec l'Allemagne, le pays se trouvait déchiré par la guerre civile. Les « Blancs », menés par des généraux de l'ancienne armée, voulaient rétablir le régime tsariste. Dans *La guerre des Russes blancs. 1917-1920*, Jean-Jacques Marie explique comment ce mouvement initié dans le sud du pays va s'étendre jusqu'en Sibérie. Des épidémies de typhus et de choléra, tout comme la famine, déciment les populations aux abois. Réquisitions forcées, paysans massacrés ou déportés, exactions effroyables, la misère et la terreur règnent. Les Blancs et les Rouges sont également craints. En 1918, Trotsky est à la tête de l'Armée rouge. Celle-ci, portée à cinq millions de soldats, va éliminer les armées blanches. En 1920, la guerre civile est terminée. Elle a été responsable de millions de morts. Nous découvrons dans cet ouvrage les complexités de ce conflit, et notamment les oppositions et divisions existant au sein des Blancs.

Seule une immense force militaire unifiée a alors pu vaincre.

La Grande Terreur

Le régime soviétique s'est mis en place en éliminant les groupes politiques et les armées qui s'opposaient à lui. L'aspect totalitaire s'est accentué avec l'arrivée au pouvoir de Staline. La répression a atteint un paroxysme effrayant durant les années 1937 et 1938. Un chercheur russe, Alexei Pavlioukov, a choisi le cas de Nikolai Iejov, ministre de la Police politique (NKVD), pour montrer comment s'est mise en place la machine qui a été responsable de la déportation et de l'élimination de millions de personnes. Pour écrire *Le fonctionnaire de la Grande Terreur : Nikolai Iejov*, l'auteur a pu avoir accès aux archives de la police politique et ainsi découvrir des informations inédites. Iejov était une personnalité si terne qu'on ne peut que s'interroger sur son ascension dans l'appareil d'État. Apprenti tailleur, puis soldat, Iejov avait adhéré au parti bolchevique. Il affirma avoir travaillé aux usines Poutikov, dont les ouvriers avaient participé aux luttes révolutionnaires de Saint-Petersbourg. Cette affirmation peu crédible était utile en 1920 pour entamer sa carrière de cadre du parti. Mensonges, embellissement de son passé et opportunisme font partie de la stra-

tégie du personnage. Il va participer aux manœuvres qui vont accomplir, à partir de 1930, le démantèlement de l'opposition dite « de droite » dans les rangs élevés du pouvoir. Staline avait besoin d'un homme tel que Iejov. Habile politique, il avait la capacité d'exécuter aveuglement les ordres reçus. Ainsi fut-il l'homme qui organisa concrètement la Grande Terreur, s'attachant sans états d'âme à atteindre les quotas requis d'« opposants » à éliminer. Quand Staline décida de mettre fin à cette politique, il choisit de se débarrasser de lui. Alexeï Pavlioukov détaille comment, d'ascension opportuniste en participation à la logique bureaucratique stalinienne, un fonctionnaire a pu devenir le rouage actif d'une « criminalité de bureau » et être l'exécuteur de l'élimination d'un nombre inconcevable de ses compatriotes. Destitué en 1938, Iejov est arrêté en 1939. Après un procès sommaire, il est exécuté en février 1940. Fouillé, documenté, ce remarquable essai nous fait comprendre de l'intérieur comment fonctionna un régime totalitaire particulièrement meurtrier.

L'après-stalinisme

L'historien Marc Ferro a été un témoin direct de la fin du stalinisme et de la perestroïka. Qu'il s'intéresse à des archives encore inexploitées, qu'il se souvienne de scènes vécues, qu'il analyse la vie politique, le cinéma ou la littérature, ses chroniques tracent un portrait nuancé et vivant des Russes, ce peuple qu'il a côtoyé et auquel il est si attaché.

Aujourd'hui

Dans la Russie de Poutine, comment se positionnent d'autres personnalités politiques ? Sur ce sujet, le *Journal d'Ukraine* de Zakhar Prilepine est aussi révélateur que déconcertant. La question ukrainienne suscite un malaise. Lors du tournant pro-occidental pris par l'Ukraine en 2014, des ambiguïtés sont apparues. Au sein des pro-occidentaux, une mouvance néonazie est présente, rappelant les sympathies ukrainiennes anciennes pour le régime hitlérien. Polémique, ironique et mordant, Zakhar Prilepine dénonce ce courant, mais il fustige aussi les prises de position du régime russe, tout en approuvant sa politique. Considéré comme un opposant de gauche, Prilepine a fait partie des forces spéciales de la police russe. Il est membre du parti national-bolchevique. Cet ouvrage nous montre qu'il faut utiliser, pour comprendre la question ukrainienne et la politique russe, d'autres grilles de lecture que celles qui nous sont habituelles.

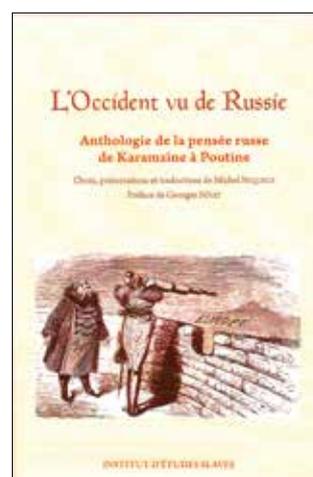
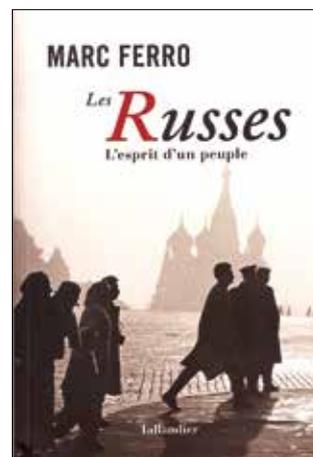
Comment les Russes voient l'Occident

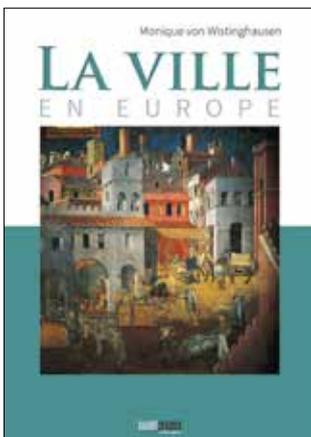
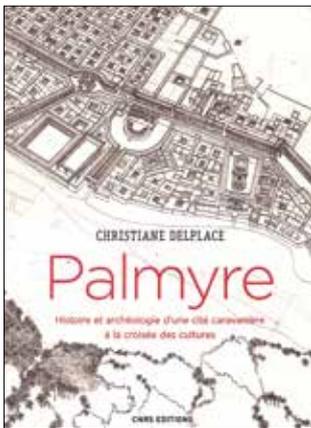
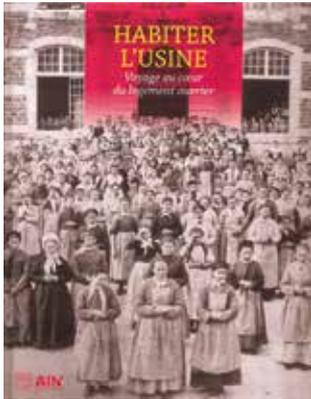
Cette problématique échappe souvent aux Occidentaux. Positionnée entre l'Europe et l'Asie, n'ayant pas de tradition gréco-romaine, la Russie a été occidentalisée de force au XVII^e siècle. Du siècle des Lumières jusqu'à aujourd'hui, les Russes ont eu un rapport complexe aux idées européennes. L'ouvrage *L'Occident vu de Russie. Anthologie de la pensée russe de Karazine à Poutine* présente des textes qui apportent une compréhension utile de cette

question. Le devenir des idées occidentales en Russie est un élément crucial pour suivre l'évolution des courants idéologiques qui traversent ce pays.

Ces ouvrages permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire russe. Nul doute que cette année verra sortir d'autres publications, comme celle, très attendue, du troisième tome de la trilogie de Thierry Wolton consacrée à l'histoire mondiale du communisme. ●

- › Catherine MERRIDALE, *Lénine 1917. Le train de la révolution*, Payot & Rivages, 2017, 225 pages, 24,00 €.
- › Jean-Jacques MARIE, *La guerre des Russes blancs*, Tallandier, 2017, 523 pages, 24,90 €.
- › Alexeï PAVLIOUKOV, *Le fonctionnaire de la Grande Terreur : Nikolaï Iejov*, Gallimard, 2017, 653 pages, 32,00 €.
- › Marc FERRO, *Les Russes. L'esprit d'un peuple*, Tallandier, 2017, 221 pages, 19,90 €.
- › Zakhar PRILEPINE, *Journal d'Ukraine*, La Différence, 2017, 255 pages, 21,00 €.
- › Michel NIQUEUX, *L'Occident vu de Russie. Anthologie de la pensée russe de Karazine à Poutine*, Paris, Institut d'études slaves, 2016, 790 pages, 40,00 €.
- › À lire aussi : Alexander RABINOWITCH, *Les bolcheviks prennent le pouvoir : la révolution de 1917 à Petrograd*, La Fabrique, 2016, 550 pages, 28,00 €.
- › À lire aussi : Malcolm MENZIES, *Makhno : une épopée*, L'Echappée, 2017, 256 pages, 19,00 €.
- › À lire aussi : Louis de ROBIEN, *Journal d'un diplomate en Russie 1917-1918*, Vuibert, 2017, 368 pages, 22,50 €.





Villes vivantes

Passer d'une implantation de quelques familles à une ville a été une des étapes marquantes de l'histoire humaine. Aujourd'hui, les villes rassemblent plus de 54 % de la population mondiale et n'arrêtent pas de se transformer. Comment s'est faite cette très longue évolution ? Quel est l'avenir des villes au XXI^e siècle ? La lecture de quatre ouvrages nous éclaire sur ces questions.

À la croisée des routes ou des voies naturelles

L'archéologue Christiane Delplace retrace l'histoire de Palmyre. Située en zone semi-aride, cette cité caravanière a été un relais essentiel entre la Méditerranée et le golfe arabo-persique. Occupée dès 7000 ans avant notre ère, elle a fait partie par la suite des territoires conquis par Alexandre le Grand. Quand Rome intervient en Méditerranée orientale, des documents indiquent que Palmyre est alors connue pour sa richesse et son rôle d'intermédiaire entre l'Occident et l'Orient. Mais au III^e siècle, elle ne survit plus que sur ses acquis passés, puis connaît un lent déclin qui est encore plus marqué après la conquête musulmane. *Palmyre. Histoire et archéologie d'une cité caravanière à la croisée des cultures* nous révèle combien l'histoire

des villes reflète la conjonction de facteurs naturels et d'évolutions sociétales et politiques.

Le rôle des villes en Occident

Dans *La ville en Europe*, Monique von Wistinghausen propose une analyse historique classique du développement urbain de l'Antiquité à nos jours. Du modèle des « cités-États » mésopotamiennes à la ville moderne, l'auteure nous fait découvrir comment une culture urbaine a émergé en Europe, puis n'a cessé par la suite d'évoluer jusqu'à aujourd'hui pour donner d'autres visages et d'autres fonctions aux villes. Une vision claire et explicite de la naissance des cités.

Habiter l'usine. Voyage au cœur du logement ouvrier parcourt des projets qui voulaient réunir entreprise et logements des ouvriers. Qu'ils soient à l'origine des agglomérations créées ou qu'ils soient insérés dans des villes déjà existantes, ces projets rencontraient, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, le désir d'établir durablement près de l'usine une main-d'œuvre venue des campagnes. D'autre part, des motivations sociales diverses intervenaient dans ces initiatives : veiller à l'éducation des enfants et plus précisément des jeunes filles, assurer un habitat de

meilleure qualité, favoriser une sociabilité qui mêlait vie professionnelle et vie privée. Cet intéressant ouvrage, dans lequel sont présentés de nombreux documents et des photographies, s'est intéressé à « l'usine-pensionnat » des Soieries Bonnet, mais aussi à d'autres exemples d'habitat ouvrier en France ou dans d'autres pays.

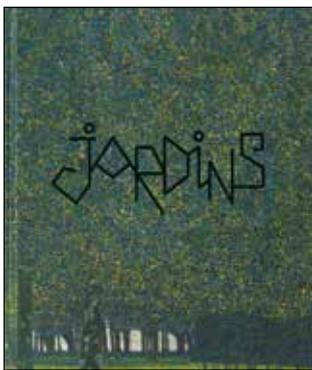
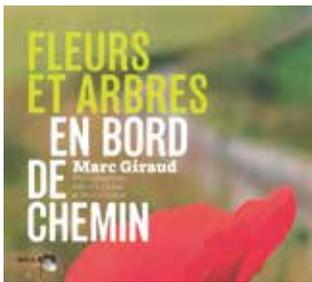
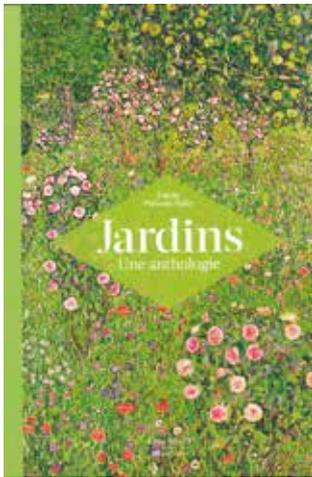
Aujourd'hui et demain

Architecte, mais aussi essayiste, Bruno Fortier propose une belle et passionnante réflexion sur la ville, qui nous conduit de la compréhension de son passé aux interrogations sur son avenir. Dans *La ville du jour d'après*, il nous rappelle que si les villes sont souvent nées de modèles élaborés, elles ne se sont pas toujours pliées aux projets annoncés. Il y a, dans le développement urbain, du pragmatisme et du pouvoir, mais aussi du rêve, de la poésie, du voyage. Des jardins de Kyoto aux avenues de New York, de la réhabilitation de quartiers délaissés au souci d'intégrer la nature au sein des villes, Bruno Fortier interroge les transformations urbaines si diverses pour souligner que les villes inventent leurs choix. Écarts entre haut et bas, entre proche et lointain, entre le lisse et l'abrupt, entre durabilité ou modèles éphémères, les villes sont avant tout vivantes. ●

- › **Christiane DELPLACE**, *Palmyre. Histoire et archéologie d'une cité caravanière à la croisée des cultures*, CNRS éditions, 2017, 242 pages, 29,00 €.
- › **Monique von WISTINGHAUSEN**, *La ville en Europe*, Avant-Propos, 2016, 159 pages, 29,50 €.
- › **Delphine CANO (sous la dir. de)**, *Habiter l'usine. Voyage au cœur du logement ouvrier*, Somogy, 2016, 264 pages, 39,00 €.
- › **Bruno FORTIER**, *La ville du jour d'après*, Éditions de la Villette, 2017, 143 pages, 20,00 €.
- › À lire aussi : **Charles KING**, *Odessa : splendeur et tragédie d'une cité des rêves*, Payot, 2017, 341 pages, 17,99 €.
- › À lire aussi : **Jean-François PÉROUSE**, *Istanbul, la ville-planète du XXI^e siècle*, La Découverte, 2017, 220 pages, 18,00 €.
- › À lire aussi : **Aurore Van De Winkel**, *Les légendes urbaines de Belgique*, Avant-Propos, 2017, 311 pages, 25,00 €.
- › À lire aussi : **E. Bellanger et J. Moro**, *Nogent-sur-Marne, cité modèle. Histoire d'une banlieue résidentielle aux XIX^e-XX^e siècles*, La Découverte, 2017, 224 pages, 29,90 €.



Jardins animés



Le jardin au musée

Voulant conserver la trace de l'exposition du même nom, ce catalogue des plus originaux entraîne les amateurs dans une palpitante et longue promenade artistique et poétique parmi les jardins. Depuis la nuit des temps, l'homme pense, entretient et représente son jardin. Lieu de fêtes, de mé-

lancolie..., il est soumis aux changements de modes et parfois laissé à l'abandon. Les plus grands noms de l'art se sont penchés sur cet univers. L'ouvrage présente leurs œuvres et retrace six siècles de création occidentale autour du jardin, de la Renaissance (avec la relecture des sources antiques) à nos jours, au travers de peintures, dessins, sculptures, photographies, films..., sans oublier les témoignages de nombreux écrivains. Ce parcours thématique entend refléter la diversité et la richesse du sujet. Il considère en effet toute une variété d'angles liés à l'étude de ces espaces, depuis la culture du sol et l'évocation du jardinier et des outils associés à son travail, en passant, entre autres, par les grands herbiers, les plans paysagers, ou encore les aspects olfactifs et la manière d'appréhender le jardin de demain. Bref, c'est avec plaisir et en apprenant beaucoup que l'on se référera aux sept synthèses spécifiques et aux 233 notices que rassemble cette publication qui fera date dans le domaine.

Le jardin dans la littérature

Le jardin a toujours nourri les imaginaires ; lieu de culture et de rêverie, il reflète l'harmonie qui s'est établie au fil du temps entre l'homme et la nature. Cette anthologie réunit et illustre avec beaucoup de goût 120 extraits littéraires significatifs, invitant à va-

gabonder dans les multiples lieux évoqués. Le texte et l'image se répondent, s'éclairent et s'enrichissent. Et c'est en suivant l'ordre chronologique qu'Estelle Plaisant-Soler a regroupé les œuvres par grands chapitres thématiques. Le rappel des sites mythiques et antiques (Épopée de Gilgamesh, Bible, Homère, Virgile, Horace...) est suivi de l'évocation des espaces médiévaux (Saint-Bernard, Rutebeuf, Chrétien de Troyes...) et de la Renaissance (Marot, Rabelais, Montaigne, Ronsard...). La place est ensuite donnée aux compositions du XVII^e siècle (La Fontaine, Madame de Sévigné, Perrault, Saint-Simon...) et aux évolutions de l'époque des Lumières (Diderot, Rousseau, Voltaire, Beaumarchais...) ainsi qu'aux orientations du XIX^e siècle (Chateaubriand, Lamartine, Balzac, Hugo...) et du début du XX^e siècle (Proust, Verhaeren, Colette...). Concernant les œuvres d'art, outre le rappel de quelques vestiges archéologiques en lien avec le jardin, c'est principalement à travers la peinture (de Jérôme Bosch à René Magritte) que l'on se glisse dans des espaces et des scènes de toute beauté.

La vie insoupçonnée des plantes

Des centaines de photographies en couleurs bien choisies, des textes courts et percutants révèlent bien des facettes inattendues de la vie dans la nature qui nous en-

tourne. *Fleurs des arbres et des chemins* suggère en effet de regarder vivre la végétation en s'attardant non seulement sur les espèces familières des promenades, sur les fruits des champs et des jardins, mais aussi sur les lichens, les mousses, les champignons et les fougères. C'est un guide de terrain qui convie les curieux à décrypter l'anatomie des végétaux rencontrés, à mieux saisir comment ils s'alimentent, s'associent, se reproduisent, « voyagent », croissent, affrontent les agressions, protègent et nous nourrissent. Il pousse aussi à communiquer avec les espèces croisées, à « décoder » leur vie secrète et à découvrir leur univers sensoriel. En suivant les chemins sereins de nos campagnes, cette perspective innovante dévoile l'extraordinaire dans l'ordinaire, allant jusqu'à constituer une véritable invitation à la méditation au départ de toute une vie palpitante qui nous est proche. ●

- **Jardins**, catalogue publié à l'occasion de l'exposition « Jardins », présentée au Grand Palais, Galeries nationales, à Paris, du 15 mars au 24 juillet 2017, RMN-Grand Palais, 2017, 349 pages, 49 €.
- **Estelle PLAISANT-SOLER, Jardins : une anthologie**, Citadelles & Mazenod, 2017, 287 pages, 49 €.
- **Marc GIRAUD, Fleurs et arbres en bord de chemin**, Delachaux et Niestlé, 2017, 255 pages, 24,90 €.

24h01, Medor, Imagine et Wilfried : mooks (papier) de + en + tendance

Ce sont de grosses revues papier, bien lourdes et pleines d'articles très longs et fort élaborés, qui sont de plus en plus à la mode, et démentent le discours (déjà dépassé ?) du « tout au virtuel ». Depuis quelques années, on voit se multiplier les projets pour se déconnecter, ralentir, approfondir. Et les mooks (contraction anglaise de « magazine & book ») surgissent les uns après les autres sur la planète depuis une bonne décennie, pour ne plus surfer débile sur des milliards de sites aux contenus inexistantes, mais plutôt approfondir l'actualité. En langue française, le premier né était le désormais prestigieux et parisien *XXI* (pour XXI^e siècle), on en a parlé à l'époque dans la revue *Lectures*. En Belgique, des mooks très différents se retrouvent sur les tablettes des libraires et bibliothèques. On parlera moins du pionnier, l'excellent *Imagine Demain le monde*, axé sur le développement durable au sens très large, magazine créé en 1996, à l'origine attaché au parti Ecolo et qui est devenu indépendant, prenant ensuite la forme d'un mook en 2014 ; son actuel rédacteur en chef est l'un de nos chroniqueurs : Hugues Dorzée, ancien journaliste au *Soir*.

24h01 : la revue belge des grands reportages

Cette revue trimestrielle porte bien son nom (que se passe-t-il au-delà de minuit,

sinon de la nouveauté ?) et son sous-nom. En effet, les analyses de terrain y sont fouillées, sérieuses et vivantes, avec un équilibre entre le reportage sur un fait de société important ou sur un sujet plus inattendu. Bref, du solide ! L'équipe propose en outre son mook comme outil pédagogique disponible dans 168 écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et les journalistes viennent y présenter des reportages parus : du pain béni pour développer l'esprit critique des jeunes ados. La trentaine de contributeurs de *24h01* est plutôt jeune, de toutes les spécialités, journalistes de métier ou pas. Comme dans tous les mooks, le graphisme alterne les photos (assez esthétiques) et les dessins (une particularité des mooks), sans oublier un goût prononcé pour la BD. Le profil éditorial ? Une volonté manifeste de coller à la vie quotidienne des gens, pari réussi.

On ne peut pas rater le n° 7 du printemps 2017 (au moment d'écrire cet article, je n'ai pas encore reçu le n° 8 de l'été) : une énorme pieuvre mauve à lunettes et au regard goguenard trône sur la couverture, accrochant même deux de ses tentacules au nom de la revue ! Le dossier ? « Savants fous : notre sort est entre leurs mains », mais le premier sujet aborde l'étrange cas du curé Édouard/Kapenda Kabongo, au caractère moderne et très personnel, néanmoins condamné à deux ans de prison après

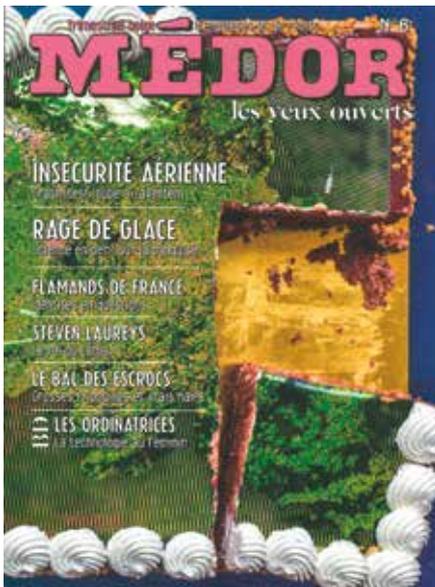


avoir fondé deux familles et vécu sous deux identités différentes. Le dossier propose un entretien avec Paul Duan, génie des algorithmes ; puis une très bonne enquête de Chloé Glad intitulée « Cellules grises » sur quelques scientifiques rêvant de villes flottantes, colonies sur Mars ou rayons de la mort ; suit la question très délicate des électrosensibles avec « Ondes de choc » ; pour clôturer avec une page BD vert jaune présentant de brèves biographies de savants visionnaires et excentriques. Hors dossier : reportages sur « La Russie mélancolique » (photos), sur les voisins de la centrale nucléaire de Tihange, sur les DJ belges, sur le parc de la Rosée à Anderlecht où des Syriens ont trouvé refuge, sur le paiement des salaires en argent liquide dans les régions isolées du Congo (photos), sur le zoo congelé de San Diego (États-Unis),

etc. Chaque article trouve une page « Prolongements » avec des chiffres-clés ou des titres de films, livres, musées. Info de dernière minute : *24h01* connaît des problèmes financiers, c'est bien dommage !

Medor, premier mook people ou trimestriel satirique ?

Carine Russo qui se livre, les tueurs du Brabant vus par le fils d'un des tueurs, un crash-test loupé à l'aéroport de Zaventem, etc. Le mook *Medor* est-il l'antithèse de *24h01*, bref le mook « d'enquêtes et de récits » qui tient « les yeux ouverts » sur tout ce qu'il y a de plus provocateur (et pas toujours intéressant) dans l'actualité ? J'exagère. *Medor* est plutôt un joyeux melting pot (revendiqué ?) de bons reportages et... d'autre chose, potache et plus superficiel, parfois très rigolo, comme le premier article du n° 1 où



- *Medor* s'interrogeait sur « À quoi sert de voir son sexe ? » et illustrait avec une série de dessins de fentes féminines de toutes les formes (l'auteur a-t-il lu le superbe *Atlas du sexe de la femme* du médecin-chirurgien et urologue Gérard Zwang ?). Chez *Medor*, les couleurs des photos sont volontairement forcées, mais cela convient au graphisme un peu vintage du trimestriel.

Dans le n° 6 (printemps 2017), la première rubrique « L'enquêteke : quand *Medor* indague sur un détail-farce du quotidien » est consacrée à l'obsession des Belges pour leur bagnole ; suit « Le sexe de

Medor : cul, intimité et galipettes » consacré cette fois au sexisme ; un entretien étonnant avec le Pr Laureys, spécialiste du coma qui vient de recevoir le prix Francqui 2017 ; la rubrique environnement « Étude du milieu » consacrée aux perturbateurs endocriniens ; vient ensuite l'article sur Belgocontrol ; une enquête sur l'affaire de la station Princesse-Élisabeth en Antarctique ; la rubrique « Moment flamand » parle de la NVA ; une interview d'Alain Eraly et Vincent de Coorebyter titrée « La fin de la démocratie » ; pour terminer avec une série de plus petites pages aux contenus divers, moitié ludiques, moitié sérieux... et moitié poil à gratter. *Medor* adore dénoncer, elle adore aboyer... et cela s'avère sans doute salutaire. *Medor* est peut-être la petite sœur des papiers satiriques des *Charlie Hebdo* et *Canard enchaîné* ou, chez nous, des *Pan* et *Ubu*, même s'ils ne revendiquent sans doute pas la même coloration idéologique ou la même tendance politique. Détail : *Medor* est organisé en coopérative (rappelons qu'*Imagine* est une asbl) et a vu le jour grâce à un crowdfunding (comme le nouveau venu *Wilfried*).

Wilfried, la politique comme un roman

Wilfried comme W. Martens, un désormais célèbre ancien premier ministre belge. Son orientation, mauve-violet ? C'est bien la couleur de la couverture du premier numéro de ce nouveau mook lancé avant l'été et qui se consacrera exclusivement à la politique mais en s'inspirant des séries télévisées et en utilisant le récit

pour rendre (à nouveau) passionnante la gestion des affaires en Belgique. Donc mélange des couleurs de la droite (bleu) et de la gauche (rouge) ? Son rédac chef est François Brabant, ex-journaliste au *Vif-L'Express* (qui crée ce magazine avec Quentin Jardon, à la tête de *24h01*). Le premier dossier s'intéresse aux « Chroniques du pouvoir » avec des interviews de Zuhail Demir, Paul Magnette et Gino Russo ; suit un portrait du VLD Jean-Marie De Decker et un autre du géant de l'immobilier Thibault Bouvier à Namur ou le récit de la vie de l'hôtel Memling à Kinshasa. Malgré son papier magazine, il s'agit bien d'un mook qui comptera une bonne centaine de pages tous les quatre mois. On y retrouve des analystes connus de la presse comme Colette Braeckman (*Le Soir*) ou Paul Piret (ex-*La Libre Belgique*) ou des nouvelles plumes.

Des mooks pour les revues professionnelles Bibliothèque(s) et BBF

Il faut découvrir encore la belle nouvelle maquette, en mook depuis juin 2017, de la revue professionnelle *Bibliothèque(s)*, publication de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), et poursuivre la plongée régulière dans le mook qu'est devenu voici quelques années la revue officielle *BBF (Bulletin des bibliothèques de France)*, publié par l'Enssib, la célèbre école de bibliothécaires).

Bref, pour voir le monde autrement, en Belgique francophone en tout cas, lisez absolument *24h01*, *Medor*, *Imagine* et le petit *Wilfried*, vvvvouiiii ! ●

Apocalypse au choix

Le XXI^e siècle verra le règne des morts-vivants et des cyborgs. Déjà annoncé dans les années 1920 par Lovecraft, Howard, et confirmé aujourd'hui par Quignard. Romans, BD, jeux de rôles accumulent violences meurtrières, atmosphères morbides et superhéros robotisés. Voici revenue la grande peur de la mort, la conscience de n'être que poussière dans le cosmos et celle des démons qui nous hantent.

SF partout, en interrogation métaphysique, en angoisse, en radioscopie de notre monde, dont nous étions si fiers, à le durcir, vers quelle décadence ou apocalypse ? Que faire, sinon fabuler, créer encore dans cet environnement débilisant ? La culture telle que nous la connaissions dans l'après-Deuxième Guerre mondiale (et depuis Homère et Pétrarque) est totalement bouleversée. Pas toujours mal. C'est ainsi que j'ai trouvé mon bonheur dans une série de BD en quatre tomes, *Suicide Squad*, que je recommande à mes chers lecteurs.

L'évasion dans l'image

Et l'implication, car tout nous invite à la participation dans cette BD hors du commun. À commencer par son cadre, notre monde postmoderne, avec ses flics, ses prisons psychotropes, ses manipulations pourries ; sa violence aussi, celle des oppresseurs, des opprimés, des obsédés de toutes sortes. Bref, bien de chez nous !

Un « squad » de justiciers superhéros combat de page en page d'affreux individus, des monstres dotés de pouvoirs paranormaux terrifiants. Dans ce pandémonium de cruautés,

quelques personnages très attachants, dont deux femmes, Harley Quinn et Amanda Waller. Un délire de violences, de décors, de dessins aussi, un dessin tout original, sans cesse en mouvement et en rupture, qui vous entraîne irrésistiblement.

Tradition culturelle à l'envers : un jeu vidéo à succès inspire une suite romanesque à un écrivain. *Mass Effect* (chez Bragelonne) de l'Américain Drew Karpysyn. Et, ma foi, ça vaut la lecture.

Dans la seconde moitié du XXI^e siècle, les civilisations qui peuplent la galaxie reposent toutes sur le savoir prodigieux des Prothéens, espèce disparue il y a 50 000 ans. Les humains entrent en lutte pour la conquête des fabuleux pouvoirs technologiques légués par les Prothéens, combat dans lequel joueront un rôle majeur deux personnages fort sympathiques, l'amiral David Anderson et la scientifique Kahlee Sanders. Le grand mérite de cette suite romanesque est de bannir le manichéisme élémentaire pour introduire une évaluation précieuse.

« Après avoir toujours tenu les Quariens pour des pilleurs de pou- belles, des mendiants et des voleurs, adeptes d'un mode de vie de crimi-

nels minables à qui on ne pouvait faire confiance, Kahlee les voyait désormais ingénieux et déterminés. Ces gens se battaient pour survivre dans un espace confiné et avec des ressources limitées, pourtant ils refusaient d'abandonner leur société à l'égoïsme et à l'anarchie. Pour y parvenir, ils se raccrochaient de toutes leurs forces à leur sens de la communauté extrêmement développé. »

On croit rêver. Et pourtant, cette quête romanesque en trois parties, captivante à souhait, n'a rien d'un conte de fées.

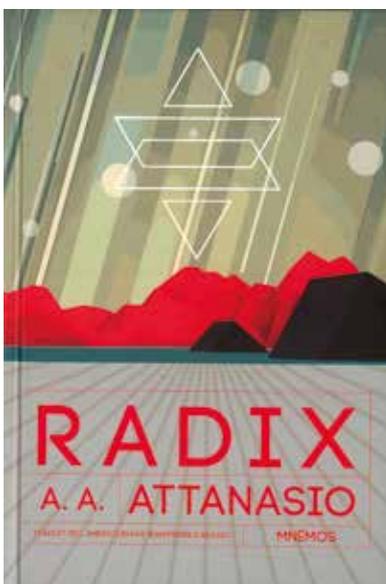
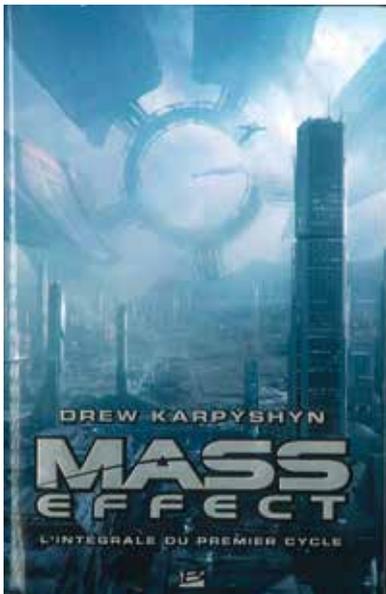
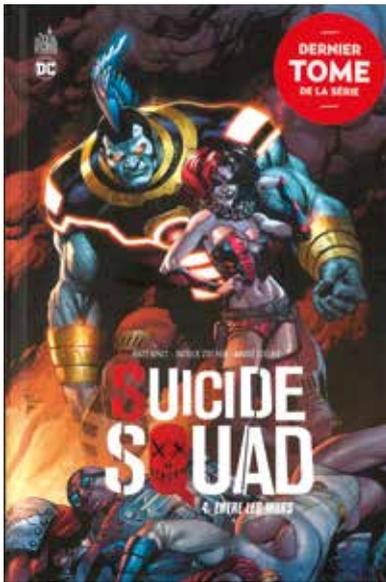
À ne pas manquer : *Radix* (chez Mnemos) de l'Américain A. A. Attanasio, roman de dimension fluviale narratif, avec force péripéties, l'itinéraire existentiel de Sumner Kagan, qui d'adolescent pauvre, obèse, moqué par tous, deviendra « Face de Lotus », un mage cosmique vénéré. Et ce, à force d'ascèse, de soif d'idéal.

« Sa vie est un pèlerinage de lumière » dans un univers souvent hostile, habité par la magie, bénéfique ou maléfique, un univers où Sumner rencontrera des guides qui lui montreront la voie de l'âme détachée des contingences et des réalités illusoire sources d'abrutissement, alors qu'il s'agit d'être habité par la merveilleuse musique cosmique.

« Le visage sculpté par le temps de Râclos se détendit sous l'effet de la pure jubilation. Et il rit sans bruit avant de déclarer :

- Tu n'es rien. Une personnalité. Un spectre tissé de souvenirs et de prédictions. Tu ne représentes pas grand-chose dans la totalité. Oublie donc ce que tu crois être. La psynergie suit la pensée, deviens donc la conscience elle-même et non les formes de la conscience. L'autoscopie n'est pas suffisante parce qu'elle se limite aux sensations. Pour être entier, pour devenir Un-dans-l'Esprit, tu dois être le centre vivant en toi-même qui sent, qui pense, qui entre en autoscopie. »

Devenir la quête qu'il a déjà commencée, voilà la route ardue qui se présente devant Sumner. Quête mystique hantée et aimantée par la perspective inéluctable de la mort et donc de notre



► précarité. Humaine. « Nous sommes tous des gradients de lumière ralentie. L'espace de nos vies que nous nommons conscience est la réalité immuable dont parlaient les anciens. »

Roman envoûtant que *Radix*, car il ne s'agit pas de vaincre des guerriers ennemis pour triompher du haut d'un trône, mais bien de s'inclure dans la mort, devenir en elle comme elle est en nous.

« Tu connaîtras mieux la mort que n'importe quel souvenir, même si tes souvenirs sont aussi étendus que des mondes. »

Voilà qui se conjugue dans mon âme de lecteur avec la pensée de Christopher Priest dans *L'Été de l'infini* (au éditions Le Béal, 2015), que je vous engage à découvrir.

« Personne n'est jamais prêt à mourir, mais tout le monde passe sa vie à savoir qu'un jour viendra l'instant du départ redouté. La plupart du temps, on choisit de ne pas y penser. On recule devant la contemplation de la mort, de sa signification : la nuit infinie, où l'on n'emporte jamais que l'instant du passage. »

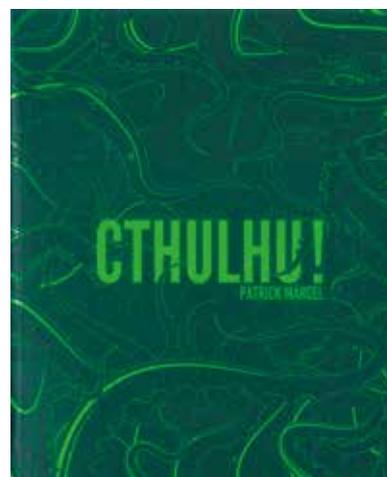
La Terre sur laquelle le héros de *Radix* se cherche a été dévastée par des radiations cosmiques. Ce qui nous vaut des visions hallucinantes de la planète qui, par ailleurs, est semée de présences imaginaires nées du don de voyance de l'auteur. Aussi, le glossaire qui clôture le volume est-il le bienvenu. Vous y apprendrez que le Wangol est la force du kha, le pouvoir spirituel d'un être, que Deva est une forme de vie artificielle adaptée à l'ionosphère, qui tire sa substance du vent solaire, dont les formes physiques diaphanes planent au-dessus de la planète au gré de la marée solaire.

Avec *Radix*, nous est révélé un maître mythologique de la SF.

L'icône Lovecraft

Chez ActuSF, une somme de près de 500 pages consacrée au reclus de Providence. Quand on pense que Lovecraft mourut ignoré ! Faut-il croire à une justice post-mortem ou plutôt à la sottise de la critique littéraire et du public ? Vous devinez ma réponse.

Ouvrage de référence, dont certains chapitres sont fort éclairants, ain-



si : « Lovecraft, entre mythe et faits », « Les lieux et Lovecraft », « Lovecraft en vingt-cinq œuvres essentielles ».

Par ailleurs, de nombreuses interviews d'illustrateurs, de cinéastes, de critiques bien ou mal éclairés, gonflent le volume. C'est bien sûr l'option de facilité pour les concepteurs du livre. Aussi est-ce sans grand enthousiasme que je signale ce qui aurait pu être un maître ouvrage sur le grand voyant de Providence.

Ils reviennent

Une étude passionnante, *Cthulhu !*, de Patrick Marcel, aux éditions des Moutons électriques. D'emblée, le ton est donné ; il ne s'agit pas de considérer que Lovecraft a totalement imaginé la monstrueuse mythologie qui habite son univers de génie, mais bien qu'au fil de recherches dans sa Nouvelle-Angleterre natale, il a perçu de très vieilles présences, celles des Grands Anciens, des dieux qui régnaient sur la Terre bien avant l'apparition de l'humanité et qui attendent leur heure de retour ; car « n'est pas mort ce qui à ja-

mais dort ». Patrick Marcel rejoint ainsi la vision de Robert Bloch dans *Retour à Arkham*. « Confiant en son intelligence souveraine, l'homme ignore qu'il est perdu dans un univers de dieux et de monstres. » Se fondant sur une connaissance exhaustive de l'œuvre de Lovecraft, Marcel confère à ce qui était souvent tout en allusions une cohérence proprement sidérante. Un maître livre pour les familiers de Lovecraft ; et tant pis pour les autres !

Demain, apocalypse au choix

L'Américain David Brin nous revient avec un roman de SF impressionnant, *Existence*, chez Bragelonne. L'action se déroule dans un monde – demain, déjà aujourd'hui – sous totale surveillance. Entre chaque épisode des aventures des personnages, dont un éboueur de l'espace, s'insèrent des considérations mystico-scientifiques particulièrement attachantes.

« Comment l'univers s'y prendra-t-il pour nous éliminer ? Peut-être avec une éruption solaire géante, une supernova, un gros trou noir. À moins

qu'un magnétar ou un sursaut gamma nous balaie de son faisceau mortel, ou qu'une explosion titanesque scorie le centre de la galaxie. »

Une prodigieuse saga de l'avenir proche, où l'homme, rendu à sa condition de poussière, disparaîtra dans l'immensité du cosmos. ●

- › COLLECTIF, *Suicide Squad*, 4 tomes, de 2013 à 2017, 22,00 € le volume.
- › Drew KARPYSHYN, *Mass Effect*, Bragelonne, 2017, 724 pages, 39,00 €.
- › Alfred Angelo ATTANASIO, *Radix*, Mnémos, 2017, 475 pages, 25,00 €.
- › COLLECTIF, *Lovecraft*, Actu SF, 2017, 460 pages, 30,00 €.
- › Patrick MARCEL, *Cthulhu !*, Les Moutons électriques, 2017, 226 pages, 19,00 €.
- › David BRIN, *Existence*, Bragelonne, 2016, 672 pages, 25,00 €.

Homo ludens

Les jeux entre parents et enfants transforment une famille et, derrière ce qui semble un divertissement, ont une fonction sociale. Lorsqu'en 1937, l'historien néerlandais Johan Huizinga choisissait le titre *Homo ludens* pour son nouveau livre¹, il bousculait la conception d'un homo sapiens qui serait, de manière exclusive, le seul promoteur du développement humain. En cela, 75 années plus tard, l'histoire lui donne raison si nous regardons les jeux coopératifs comme un des berceaux des économies participatives qui fleurissent partout.

L'Âge de Pierre : troc et autoconstruction !

Lorsqu'un jeu d'adulte rencontre du succès, l'éditeur demande souvent à l'auteur d'en produire une version junior. Le pari de l'excellence est rarement gagné d'avance... mais *L'Âge de Pierre Junior* réussit cette prouesse. Nous faisons donc un saut dans la pré-histoire et retrouvons le cadre d'un village où se construisent les huttes d'un clan. Le premier enfant qui en bâtit trois gagne la partie.

Le coût de chaque hutte équivaut à des objets et des ressources qu'il faut réunir en parcourant le plateau. Une hutte vaut, par exemple, un fer de lance, une corne et un poisson, tandis qu'une autre s'achète contre un fruit et deux poteries.

Pour obtenir ces éléments, les enfants promènent leur pion en se servant de leur mémoire. Quatorze jetons sont à leur disposition autour du plateau. Chacun d'eux cache soit le droit de prendre un objet précis, soit celui de progresser d'un certain nombre de cases sur le plateau. Au fil de la partie, les joueurs mémorisent ces possibilités, ce qui les rend efficaces. Ils doivent cependant être attentifs aux permutations régulières qu'occasionnent les nouvelles manches.

Mais les enfants ont la mémoire facile, à quoi s'ajoutent l'aide d'un chien

qui leur porte chance et le plaisir d'aller au marché où ils peuvent échanger gratuitement un objet contre un autre.

Le matériel est coloré et doté de belles pièces en bois. *L'Âge de Pierre Junior* est possible dès 6 ans. Les parties durent 15 minutes. (Éditeur Filosofia, environ 30,00 €.)

Familou : comment un jeu de familles se transforme en quête participative !

Dans les jeux de cartes que nous présentons ci-après, nous faisons découvrir qu'une règle neuve, adoptée par tous, permet de revisiter un mécanisme. Les intelligences sont assouplies et les enfants sont rendus à la vie avec d'autres perspectives.

Dans l'art de transformer, l'éditeur Djeco n'est pas en reste. Avec *Familou*, il nous propose de revoir le célèbre jeu des sept familles en le rendant coopératif et nous plonge dans un univers de cerfs, de lièvres, de hérissons et autres compères. Dans une même famille, les cartes sont numérotées de 1 à 6. Lorsque la première carte d'une famille est posée, les autres joueurs peuvent la compléter, s'ils poursuivent la suite en posant un numéro immédiatement supérieur ou inférieur. Lorsqu'un joueur est dans l'incapacité de jouer valable-

ment sur une des séries ouvertes, une carte « danger » est posée sur la table. Les joueurs perdent tous ensemble la partie lorsque six cartes semblables sont réunies. Ils la gagnent, en revanche, si toutes les familles ont été composées. (À partir de 7 ans, 2 à 4 joueurs, environ 12,50 €.)

Crazy Mistigri : un coup en cache un autre

En jeux de cartes, Cocktail Games propose une version de *Mistigri* dans laquelle les joueurs se débarrassent de leurs paires en associant soit deux cartes de même couleur, soit deux cartes de même nombre. Cette dernière possibilité donne du rebond au jeu, car à chaque nombre est liée une action spéciale : rejouer immédiatement, se débarrasser d'une carte en l'offrant à un adversaire, etc. Si les premières parties nécessitent d'assimiler la variété de ces pouvoirs, ils sont vite intégrés et développent beaucoup de plaisir. (Éditeur Cocktail Games, 3 à 5 joueurs, à partir de 7 ans, environ 10,00 €.)

T.I.M.E Stories : complir sur les ressources collectives et le partage des idées

Étonnant jeu d'enquêtes que *T.I.M.E Stories* ! Il nous embarque dans des



scénarios que nous devons jouer plusieurs fois de suite pour en résoudre les énigmes. Dans celui de la boîte de base, nous sommes projetés au début du 20^e siècle, dans un asile psychiatrique où de mystérieux personnages tentent de créer une faille dans le temps. Avec l'équipe qui vous entoure, parviendrez-vous à les identifier et à les neutraliser ?

Le jeu est coopératif et les joueurs explorent ensemble différentes pièces de l'asile en tenant compte soit des indices qu'ils découvrent, soit des parties déjà jouées qui les mettent en garde, ou encore en exploitant les pouvoirs personnels dont chacun peut se prévaloir. Par exemple, dans le cabinet du docteur, croirez-vous ce qu'il raconte ? Et cette porte au fond, oserez-vous la pousser ?

Des séries de très belles cartes illustrent les différentes pièces et autres lieux que les joueurs visitent. Avec un décor riche en détails, des armoires secrètes, des escaliers qui s'enfoncent vers des cryptes, des serres aux plantes voraces et des animaux inattendus, *T.I.M.E Stories* ouvre un univers onirique d'une grande beauté.

Si le danger vient certainement d'attaques face auxquelles le groupe doit se défendre en gérant ses atouts et ses faiblesses, il vient aussi du temps imparti pour réussir la mission. Exprimé en unités sur une échelle, il ne cesse de se réduire lorsque les joueurs changent de pièce ou explorent d'autres facettes du lieu. Si les premières parties sont souvent perdues, elles permettent de

mieux s'orienter lors des tentatives qui suivent, pour trouver parmi les personnages présents ceux qui jouent un double jeu et les prendre de court lorsqu'ils sont prêts à créer cette fameuse faille dans le temps.

La boîte de base, d'une sobriété étonnante, propose un et un seul scénario. Les suivants s'achètent l'un après l'autre et nous envoient, par une machine à remonter le temps, dans des univers aussi divers qu'un Far West peuplé de zombies, le médiéval fantastique..., ou pourquoi pas vers votre propre scénario dont le cahier des charges est disponible en PDF. Bien des joueurs sont devenus des aficionados de ce type de jeu d'enquête. La règle est ample et mieux vaut la découvrir avec quelqu'un qui a déjà joué sa première partie. (Éditeur Space Cowboys, à partir de 10 ans, environ 45,00 €.)

Mot pour mot : aspirons ensemble !

Deux équipes se trouvent de part et d'autre d'une autoroute à cinq bandes. Sur la bande centrale sont posées en file indienne les lettres de l'alphabet, excepté les voyelles les plus courantes et les trois lettres difficiles X, Y et Z.

Pour chaque équipe, le but est semblable : aspirer les lettres pour qu'elles changent de bande dans leur direction et soient définitivement acquises lorsqu'elles sortent de l'autoroute de leur

côté ! À tour de rôle, chaque équipe pioche une carte et reçoit un thème. Les participants disposent alors de 45 secondes pour trouver un mot apparenté au thème, l'annoncer et l'épeler complètement avant que le sablier ne soit totalement écoulé. Dans l'exemple qui suit, sur le thème des gourmandises, imaginons que le mot CHOCOLAT soit choisi. Quelqu'un le nomme et l'épelle rapidement. Chaque lettre citée change aussitôt de bande dans la direction de l'équipe : les lettres C et O changent deux fois de bande, les lettres H, L, A et T d'une seule bande. Chaque lettre arrivée dans un camp est définitivement acquise. Au fil de la partie, il y a donc de moins en moins de lettres et la recherche de mots efficaces devient plus difficile.

Pour l'avoir testé avec des groupes variés, le jeu, par sa joute orale, soulève une belle ambiance. Dans le stress, plus d'un épelle n'importe comment et le suspense monte de quelques crans quand une équipe s'échine à rattraper une lettre qui sera bientôt acquise par le camp adverse.

Le jeu est produit par l'éditeur canadien Scorpion masqué et est distribué par Asmodée Belgique. (Durée : 20 minutes, 2 à 12 joueurs à partir de 10 ans, environ 25,00 €.) ●

Note
1 Johan HUIZINGA, *Homo ludens*, Gallimard, 1988, 13,90 €.



Mot-Z'en Folie à partir de Dinant

Pourvu qu'on s'en détache, qu'on en joue, qu'on les libère et les réinvente. Comme vient de le proposer à Dinant l'exposition Mot-Z'en Folie, appelée à voyager. Les mots doux, fous, tendres, creux ou cruels... Les mots indomptables, insaisissables, incompréhensibles ou répréhensibles. Mais aussi les mots virtuels, visuels, occasionnels, sensoriels... Ou encore les mots en fugue, en partage, en tous sens, à contre sens. Et surtout, les « Mot-Z'en folie » !

Il existe tant d'adjectifs pour qualifier ceux dont la magie nous relie, ou nous délie, aux autres. C'est bien à eux, à ces mots qui forment la pensée qu'ont voulu rendre hommage la bibliothèque principale jeunesse de la province de Namur et le Centre régional de Dinant à travers l'exposition *Mot-Z'en Folie*, en collaboration avec la bibliothèque communale Adolphe Sax de Dinant. Car quelle est la plus grande richesse de l'homme sinon ces mots qui l'émancipent ? Ou le paralysent... Surtout lorsque, sur les bancs de l'école, il mélange autant les pinceaux que les plumes, inverse leurs consonances et souffre d'exclusion. Cela, ce cher et géant Pef l'a bien compris avec *La belle lisse poire du prince de Motordu*, livre culte réédité en version pop-up par Gallimard, qui a bien sûr

trouvé sa place dans le cadre de l'exposition qui s'est tenue dans les locaux du centre culturel de Dinant, du 28 janvier au 5 mars dernier. Et qui sera itinérante dans les mois à venir, de Florennes à Jemeppe-sur-Sambre, en passant par Durbuy ou Beauraing.

Journaliste, essayeur de voiture ou responsable de la vente de parfum pour dames, Pef aura attendu d'avoir 38 ans pour publier son premier album, sans savoir que son humour lui permettrait de vendre environ 3,5 millions de livres et de signer plus de 150 titres, dont certains dans un registre plus grave, comme lorsqu'il traite des mines antipersonnel.

D'autres auteurs illustrateurs ont enrichi les cimaises pour que les mots prennent le pouvoir au niveau des illustrations également.

Sacré petit hamster

On retrouva donc, en toute logique, *Les mots doux* de Carl Norac et Claude K. Dubois (Pastel, 1996), dont Lola, petit hamster féminin, en tête des ventes pendant deux mois outre-Atlantique, a fait craquer l'Amérique entière. Et ce, parce qu'elle a mis le doigt sur les sentiments devenus si difficiles à exprimer auprès d'une maman trop pressée le matin. Un air qui a connu une vraie résonance dans de nombreux pays et qui a été traduit en 15 langues.

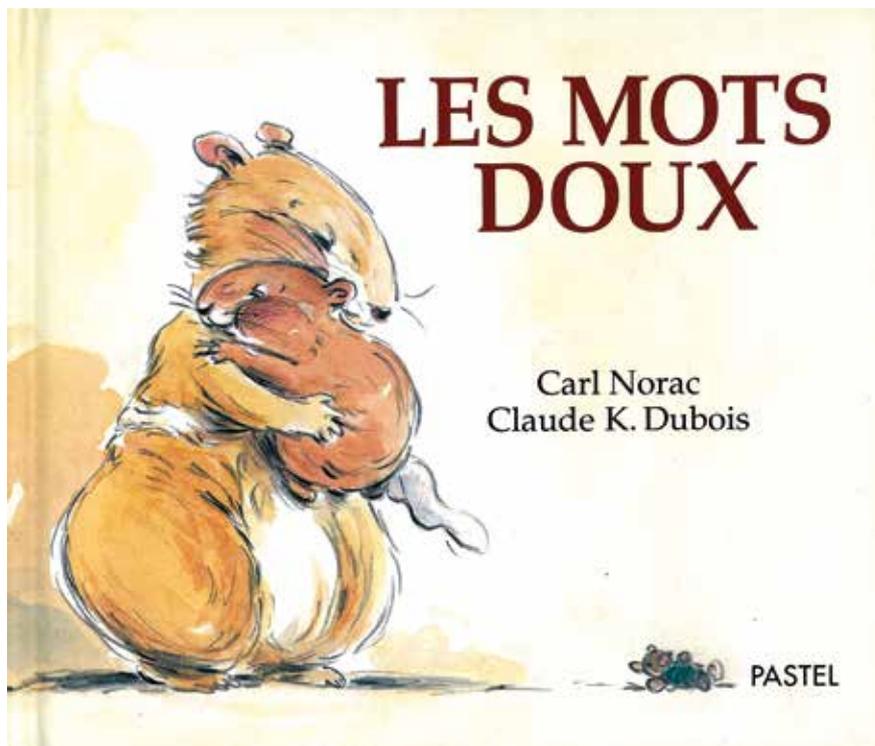
Furent également exposés *La guerre des mots* du génial Thierry Dedieu et de Frédéric Marais, *Les boîtes à mots* d'Eduardo Galeano et Constanza Bravo, ou encore *La grande fabrique de mot* d'Agnès de Lestrade et Valeria Docampo.

Grand orfèvre des mots, souvent cité dans le cadre de cette exposition, l'académicien marin et remarquable écrivain Erik Orsenna leur taille également le portrait avec ce joyeux avertissement :

« Méfiez-vous ! Les mots ne sont pas ce qu'on croit : de petits animaux doux et dociles, auxquels il n'arrive jamais rien. Les mots aiment l'amour. Mais aussi la bataille. Ils se trouvent ainsi mêlés à toutes sortes d'aventures, sentimentales et dangereuses¹. »

Des mots aux cimaises

Mais comment leur rendre hommage via une exposition ? En privilégiant, vu le thème, l'approche ludique et interactive. En s'adressant aux familles, aux enfants de maternelle et primaire. Et surtout, en mettant en valeur les auteurs illustrateurs concernés par le sujet. Avec son album *Le petit voleur de mots*, Nathalie Minne, originaire du Havre, était l'artiste toute trouvée. Il n'y avait plus qu'à exposer les originaux de son livre. « Plus qu'à ? Ne serait-ce pas se contenter un peu vite ? » se sont sans doute dit les organisateurs, qui ont eu la riche idée de contacter également 15 illustrateurs et créateurs de la province de Namur en leur proposant de s'inspirer de la thématique joyeusement débridée. Il s'agissait de créer une œuvre



en 2 ou 3D sur le thème des mots affranchis de leurs codes linguistiques et graphiques. Et ce, avec les techniques ou matières de leur choix – de l'encre de Chine au collage ou à la gravure, en passant par le photomontage –, tout étant bien entendu permis. Ont été sélectionnés : Wilhelm Abdjelil, Sandro Cocco, Amélie Delille, Kanako Higa, Sébastien Limbourg, Cremen Naniot, Méлина Pieltain, Nathalie Sacré, Emilio Sartillo et Pauline Tonglet.

En voyage...

Autre volet important de cette grande exposition, les ateliers proposés aux classes et familles en fonction de l'âge des visiteurs. Des ateliers qui auront parfois surpris les animateurs, car ils ont révélé une frilosité inattendue chez les enfants, qui pouvaient éprouver des difficultés à laisser vagabonder les mots au gré des idées saugrenues.

Ainsi, avec son titre alléchant et prometteur de beaux voyages, l'atelier « mots-valises » suggérait aux élèves de 1^{re} et 2^e primaire de mêler, par exemple, le chat et le chien pour obtenir un chat-chi, créature imaginaire qu'ils pouvaient visualiser. Hélas !, trop accrochés à la réalité, les enfants pensaient souvent qu'ils devaient créer un animal avec une tête de chat et queue de chien, ou autre, alors qu'en réalité, ils pouvaient partir dans une direction très différente, dessiner un superhéros, un personnage né de leur imagination, etc. Et si l'imagination ne s'est pas révélée aussi foisonnante qu'espéré, ce serait, selon les instituteurs, en raison du manque de temps en classe pour ce type d'exercice. Or la créativité naît souvent de l'oisiveté, de la lenteur, de l'ennui, qui ne sont pas les fléaux que

Grâce à la timidité... Nathalie Minne

Née dans le magnifique pays de Caux, cher à Maupassant, Nathalie Minne fait ses études à l'ESAG (École supérieure d'arts graphiques). Elle commence par travailler dans des ateliers de création graphique, mais garde toujours en elle l'envie d'écrire et d'illustrer des histoires. En 2009, elle publie son premier album pour enfants, *Le petit voleur de mots* (Casterman, 2009), un album qui ne passera pas inaperçu, tant pour le texte, qui fait danser, résonner, résister et exister les mots, que pour les illustrations réalisées au pastel gras, en linogravure ou à l'aide de papiers collés. Chaque soir, lorsque la nuit s'est installée, un personnage énigmatique se promène sur les toits du village : c'est le petit voleur de mots, venu chercher de quoi raconter des histoires. Tous les mots l'intéressent. De retour chez lui, il les laisse s'amuser et, le soir, les met en bocaux. Jusqu'au jour où il rencontre une petite fille et vole pour elle les plus beaux mots qui soient, ceux qui d'amour résonnent.

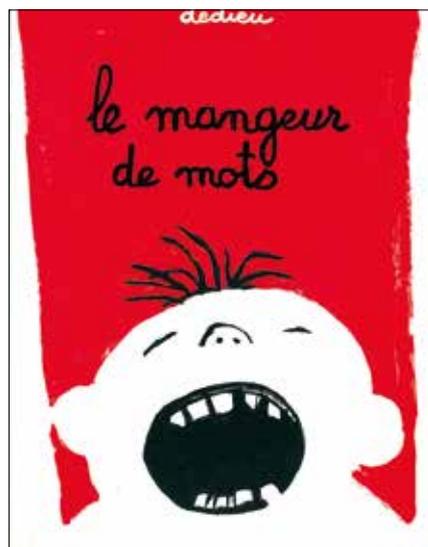
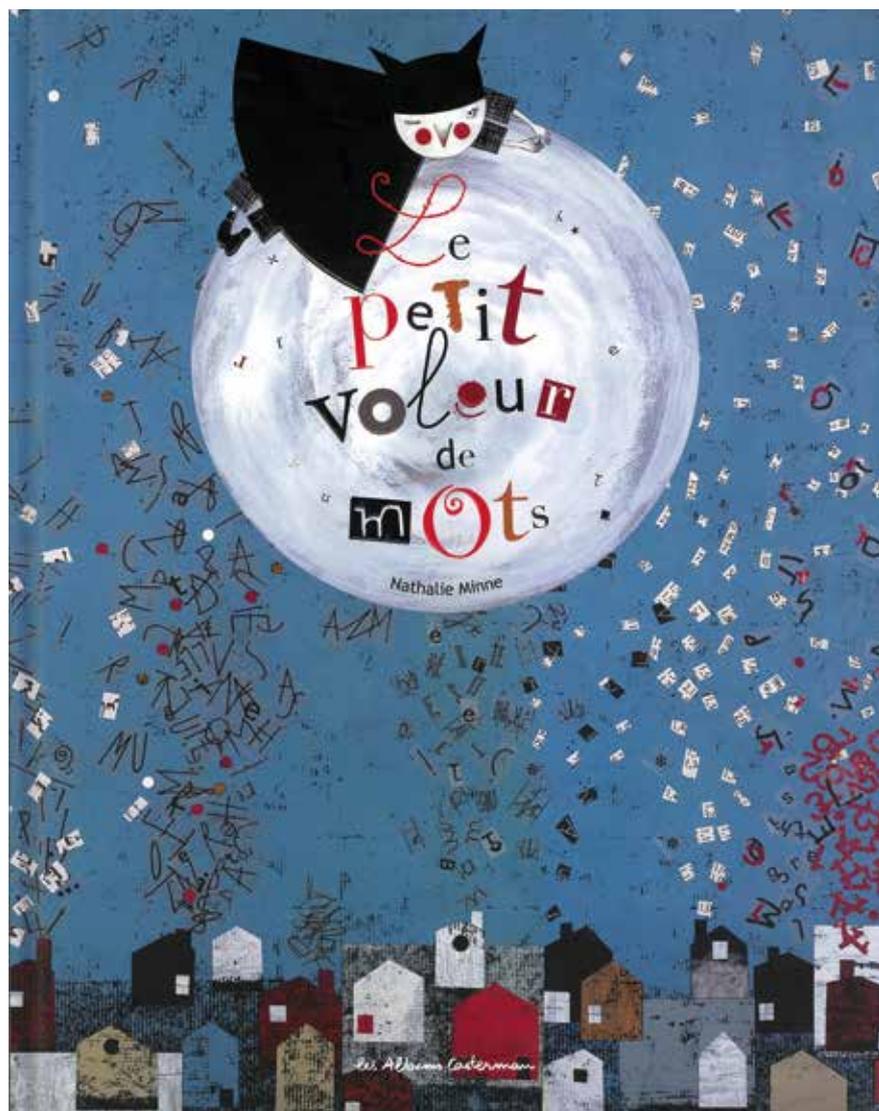
Nathalie Minne nous raconte la genèse de cet album : « Quand j'étais plus jeune, j'étais très timide. J'éprouvais beaucoup de difficultés à trouver mes mots. Je voulais raconter l'histoire d'un petit garçon qui prenait les mots à ceux qui prenaient plus souvent la parole. Puis, j'ai donné de la matière aux mots. Je trouvais cela poétique. J'y ai glissé des mots rouges de colère, des mots du cirque, des mots de la lune. J'ai mélangé les spots ensemble. J'aimais le petit bruit des mots », nous confie l'artiste. ●

Note

1 Dans *La Fabrique des mots*, 2013.

INFOS :

infos@ccrd.be



l'on croit. À l'issue de l'atelier, les enfants repartaient avec une petite valise de mots nouveaux, valise dans laquelle ils puisaient les ingrédients – personnage, lieu, action – d'une histoire à raconter.

Les élèves de 5^e et 6^e primaire se sont concentrés sur les acrostiches poétiques, qui devaient également constituer une histoire dont les premières lettres étaient enluminées à l'aide de pastels, crayons ou marqueurs. Les petits de maternelle, pour leur part, faisaient pousser dans la terre glaise leur arbre à mots sur un sol jonché de lettres. Leur sculpture se retrouvait ensuite dans une petite vitrine qu'ils pouvaient ramener chez eux. Des mots doux et surtout des mots fous plein la tête.

Les imagiers de « La Joie de lire »

La maison d'édition genevoise La Joie de lire vient de fêter son trentième anniversaire. C'est pour nous l'occasion de mettre en évidence l'originalité de ses imagiers destinés aux plus jeunes.

Parmi les titres récents, on retiendra quatre imagiers tout carton, de format carré, de dimensions relativement réduites, réalisés par un jeune créateur flamand, Pieter Gaudesaboos : *Les Animaux*, *Les Transports*, *Les Couleurs* et *Les Chiffres*. La quatrième de couverture précise que l'illustrateur s'est inspiré « des plus beaux objets du passé et du présent ». À une vision réaliste telle que l'avait préconisée le Père Castor qui créa, au début des années 1950, un imagier qui a fait date dans l'histoire de l'édition, Pieter Gaudesaboos a préféré le détour par des représentations d'objets, le plus souvent décalées. Qu'il s'agisse, par exemple, de jouets d'hier comme le « singe grimpeur »

(toujours trouvable d'ailleurs) dans le volume *Les Animaux*, ou familiers aux enfants d'aujourd'hui comme la moto Lego dans *Les Transports*. Il n'hésite pas à teinter de nostalgie certains objets, comme la pendule qui illustre le jaune dans le volume *Les Couleurs*. Ou à conférer une dimension affective à un objet utilitaire ; ainsi en est-il de l'ordinateur, avec Pac-Man à l'écran, pour lequel il a choisi la couleur rose. Parfois, l'auteur s'amuse à glisser un « intrus ». Ainsi dans la page consacrée au vert : par-delà palmiers, cactus, sapins, peupliers... qui occupent tout l'espace, on aperçoit, dans le bas de la page, à droite, un cerf vert qui bondit... Enfin, on admire les accumulations qui clôturent chacun des volumes, elles rappellent la

couverture, tout en proposant un défi à relever. Un jeu d'observation qui amusera le lecteur actif.

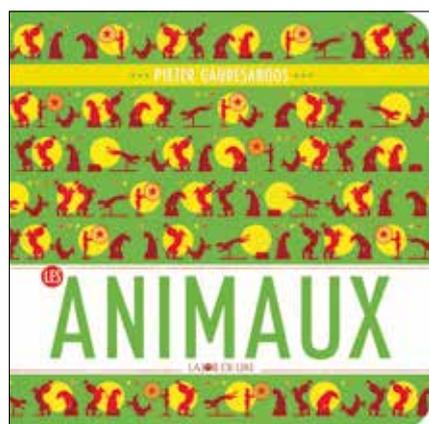
Ce n'est pas la première fois que La Joie de lire publie des imagiers. Elle a ouvert antérieurement plusieurs collections d'imagiers. On en retiendra deux.

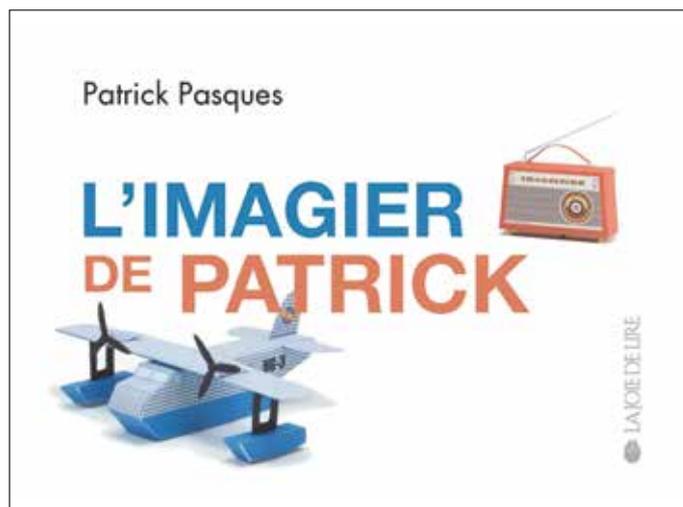
La première, dans laquelle chacun des auteurs, Chiarra Carrer, Guillaume Long, Albertine, Haydé Ardan, Stéphane-Yves Barroux, Patrick Pasques..., a pu librement représenter des objets, des animaux, pour la plupart bien connus des enfants. Dans certains cas, ces auteurs ont choisi des objets rares comme « alambic », des bidules qui font rire ou des mots difficiles à prononcer par les petites bouches, mais dont les sonorités sonnantes sont amusantes, comme « cucurbitacées », « cumulonimbus »...

À travers les petits albums de format allongé, le lecteur non seulement associe une image et un mot, mais il s'initie à la variété des représentations en confrontant les albums entre eux, car il arrive que ce soient les mêmes choses, les mêmes animaux qui sont représentés. Par-delà la diversité, l'enfant reconnaît la spécificité de la chose ; c'est différent tout en étant similaire. L'éléphant de Haydé ne ressemble pas à celui d'Albertine, et pourtant il s'agit bien, de part et d'autre, d'un éléphant.

Imagier de Hayde →

Imagier d'Albertine ↘





- L'avion de Haydé est différent de celui de Chiara, différent de l'avion d'Albertine, différent de celui de Patrick. Et pour peu qu'on lui mette un crayon dans la main, le lecteur mis en confiance se mettra sans doute à dessiner le sien, avec d'autant plus de liberté que les images proposées par ces imagiers sont des interprétations graphiques qui privilégient la fantaisie, l'humour, la poésie..., la liberté de la création.

**La collection « Tout-petits photo »
par Nicolette Humbert**

La collection « Tout-petits photo » s'adresse également aux très jeunes lecteurs, même si les plus grands peuvent y trouver de l'intérêt en raison de la beauté des photos. Dans *Veau, vache, cochon...*, ce sont les animaux de la ferme qui sont photographiés.

Dans *Potirons et cornichons...*, ce sont des légumes... Dans *Au jardin fruitier de tout près*, ce sont entre autres des fraises, des cerises, des citrons... Avec *Goélands et salicorne*, ce sont les bords de mer que l'on découvre et des espèces moins connues telles que les balanes, l'anémone de mer ou la salicorne.

Les albums sont conçus selon un même schéma. En première partie, des photos en gros plan et en seconde partie, le grossissement est encore accentué, à un point tel que l'on peine à identifier ce qui est présenté..., la queue d'un cochon, une fleur de tournesol, la peau d'une banane... Dans le premier de ces imagiers, on est frappé par l'intensité des regards des animaux photographiés. Ils nous fixent et leurs yeux semblent nous interroger. Pour la plupart d'entre eux, seule leur tête est pho-

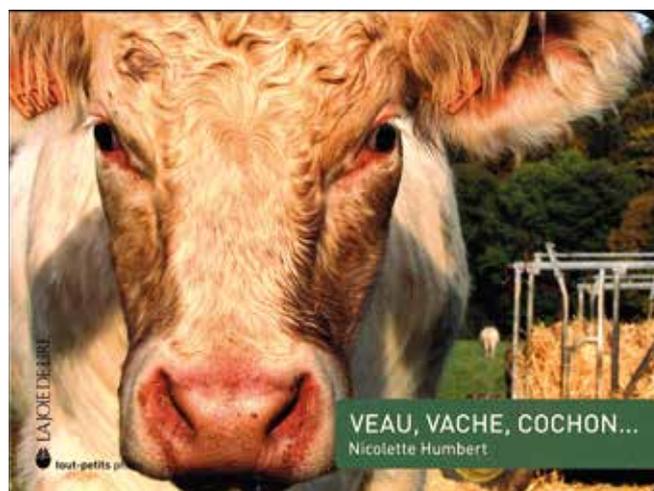
tographiée ; et de si près que la main pourrait les caresser.

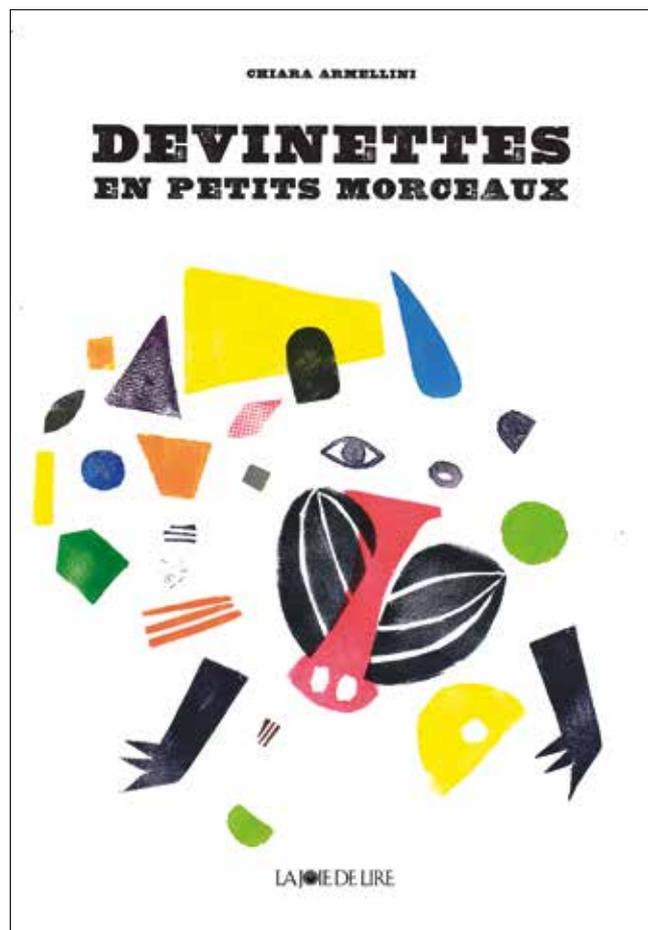
Dans *Potirons et cornichons*, la focalisation met en évidence les étonnantes formes et les superbes couleurs des légumes. Si les enfants peuvent les reconnaître aisément, ils ont rarement l'occasion de les voir avant leur commercialisation ; les photos de Nicolette Humbert les montrent juste sortis de terre, avec leur tige, leurs feuilles, leurs fleurs.

Dans la même collection d'imagiers photographiques, Nicolette Humbert invite au jeu et à la prise de parole avec *Que s'est-il passé ?* La subtilité de cet album tient au fait que « l'action n'est pas représentée, elle est déduite par l'enfant », précise l'éditrice.

À celui-ci de s'interroger ! À lui d'expliquer ce qui a provoqué le changement entre la page de gauche et la page de droite. Ici, la lecture se fait interprétative, à chacun de proposer d'éventuelles hypothèses qui compleraient les silences de la narration. Pourquoi le château de sable a-t-il disparu ? Qui a renversé les quilles ?

Dans *À nous de choisir !*, le concept est à peu près identique, avec en supplément une visée éducative. Les deux photos, celle de gauche et celle de droite, se répondent. Une occasion pour installer un dialogue entre le jeune lecteur et l'adulte qui l'accompagne. On pourra parler hygiène, économie d'eau, gestion des déchets, et l'on se rappellera que Nicolette Humbert est depuis toujours militante écologiste.





Lecteur actif

À plusieurs reprises, on a vu que La Joie de lire exigeait du lecteur une participation active ; c'est encore le cas avec *Devinettes en petits morceaux* et *Devinettes en herbe* de Chiara Armellini. Une autre façon d'aborder les images, en jouant et en s'initiant, une fois encore, à d'autres codes de représentation. Les deux albums sont construits sur une succession de deux doubles pages. L'énigme à résoudre est proposée sur la première d'entre elles : à gauche, sur fond coloré, sur un rythme de comptine, des indices textuels ; à droite, sur fond blanc, un éparpillement de figures géométriques ou abstraites tamponnées, appelées à entrer dans la composition d'un animal pour le premier de ces titres, d'une plante pour le second. La double page suivante donne la réponse à la devinette : chaque élément tamponné, éventuellement ré-

pété et répété, a trouvé sa juste place et l'animal ou la plante reconstitué(e) est nommé(e) dans une courte phrase de présentation amusante. Poésie et beauté plastique se rejoignent pour le plus grand plaisir du lecteur.

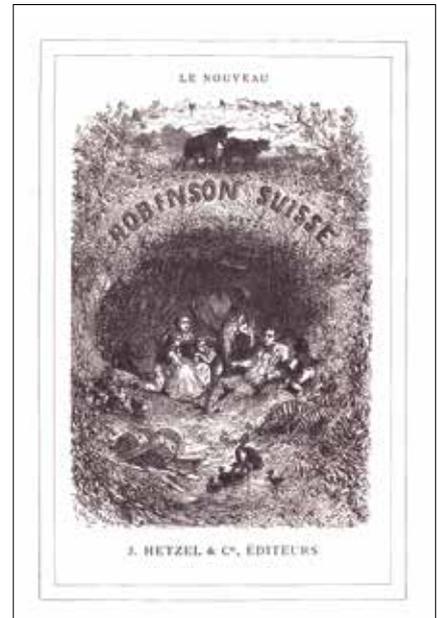
Tout au long de ces 30 années, La Joie de lire, dirigée par Francine Bouchet, n'a cessé de faire des choix audacieux en ne négligeant aucun public. Chez elle, les petits sont câlinés ; « ses » imagiers suscitent leur attention et leur observation ; ils associent le jeu à la découverte et invitent à la création. ●

- › Pieter GAUDESABOOS, *Les Animaux, Les Transports, Les Couleurs, Les Chiffres*, 2016, 16 pages, 10 €.
- › Chiara CARRER, *L'Imagier de Chiara*, 2005, 90 pages, 11 €.
- › Guillaume LONG, *L'Imagier de Guillaume*, 2005, 96 pages, 11 €.

- › ALBERTINE, *L'Imagier d'Albertine*, 2006, 96 pages, 11 €.
- › Haydé ARDALAN, *L'Imagier d'Haydé*, 2008, 96 pages, 11 €.
- › Stéphane-Yves BARROUX, *L'Imagier de Barroux*, 2013, 45 pages, 9,50 €.
- › Patrick PASQUES, *L'Imagier de Patrick*, 2013, 96 pages, 9,50 €.
- › Nicolette HUMBERT, *Au jardin fruitier de tout près*, 2008, 28 pages, épuisé.
- › *Veau, vache, cochon*, 2012, 20 pages, 10 €.
- › *Potirons et cornichons*, 2012, 20 pages, 10 €.
- › *Goélands et salicorne*, 2014, 20 pages, 10 €.
- › *Que s'est-il passé ?*, 2014, 20 pages, 10 €.
- › *À nous de choisir !*, 2014, 18 pages, 10 €.
- › Chiara ARMELLINI, *Devinettes en petits morceaux*, 2012, 64 pages, 18,90 €.
- › *Devinettes en herbe*, 2016, 64 pages, 18,90 €.

Robinson, sans cesse réécrit...

Quel francophone connaît *Le Robinson suisse* de J. D. Wyss ? C'est pourtant un texte essentiel dans l'histoire de la littérature de jeunesse. Les éditions *La Joie de lire* (Genève) viennent d'en publier une version nouvelle, adaptée par Peter Stamm, mais fidèle à l'original de 1812. Peut-on encore lire aujourd'hui cette robinsonnade familiale écrite par un pasteur ?



La tradition des robinsonnades est importante en littérature de jeunesse¹, car l'œuvre de Daniel Defoe (1719) est rapidement adoptée par le jeune public : une des premières versions traduites et adressées à la jeunesse est publiée à Liège en 1809 (*Le Robinson de la jeunesse*, F. Lemarié éditeur). Selon Francis Marcoin², 148 robinsonnades paraissent en français entre 1832 et 1913 ! Isabelle Nières explique ce succès par des raisons thématiques et narratives : au cœur de la robinsonnade, on retrouve des « enjeux fondamentaux – solitude, mise à l'épreuve de soi, interaction de l'homme et de la nature [...] – qui font sens pour un adolescent. Pour que naisse le roman pour la jeunesse, il faut que se construise l'autonomie du héros. [...] L'île, avec sa dimension d'utopie et de mise à l'épreuve, est le lieu de l'adolescence »³.

Dans la seconde moitié du 20^e siècle, plusieurs renversements du mythe marquent durablement le roman pour la jeunesse : *Vendredi ou la vie sauvage* de Michel Tournier (1971), où le colonialisme se mue en écologie, et *Sa Majesté des mouches* de William Golding (1954), où triomphe la sauvagerie.

La robinsonnade offre un modèle narratif extrêmement malléable, dont toutes les formes ont subi des transformations multiples : il en va ainsi de l'original de Defoe, mais aussi de ses variantes françaises (on pensera à plusieurs romans de Jules Verne). Pourtant, la version du *Robinson suisse* en allemand, spécialement destinée à un jeune public, est quasi inconnue aujourd'hui chez nous, alors qu'elle était très répandue au 19^e siècle : plusieurs versions françaises seront largement diffusées, dont *Le nouveau Robinson suisse, traduit, corrigé et mis au courant de la science par P.-J. Stahl et E. Müller*, illustré par Yan' Dargent et publié en 1864 chez J. Hetzel et cie, dans la collection « Bibliothèque d'éducation et de récréation ».

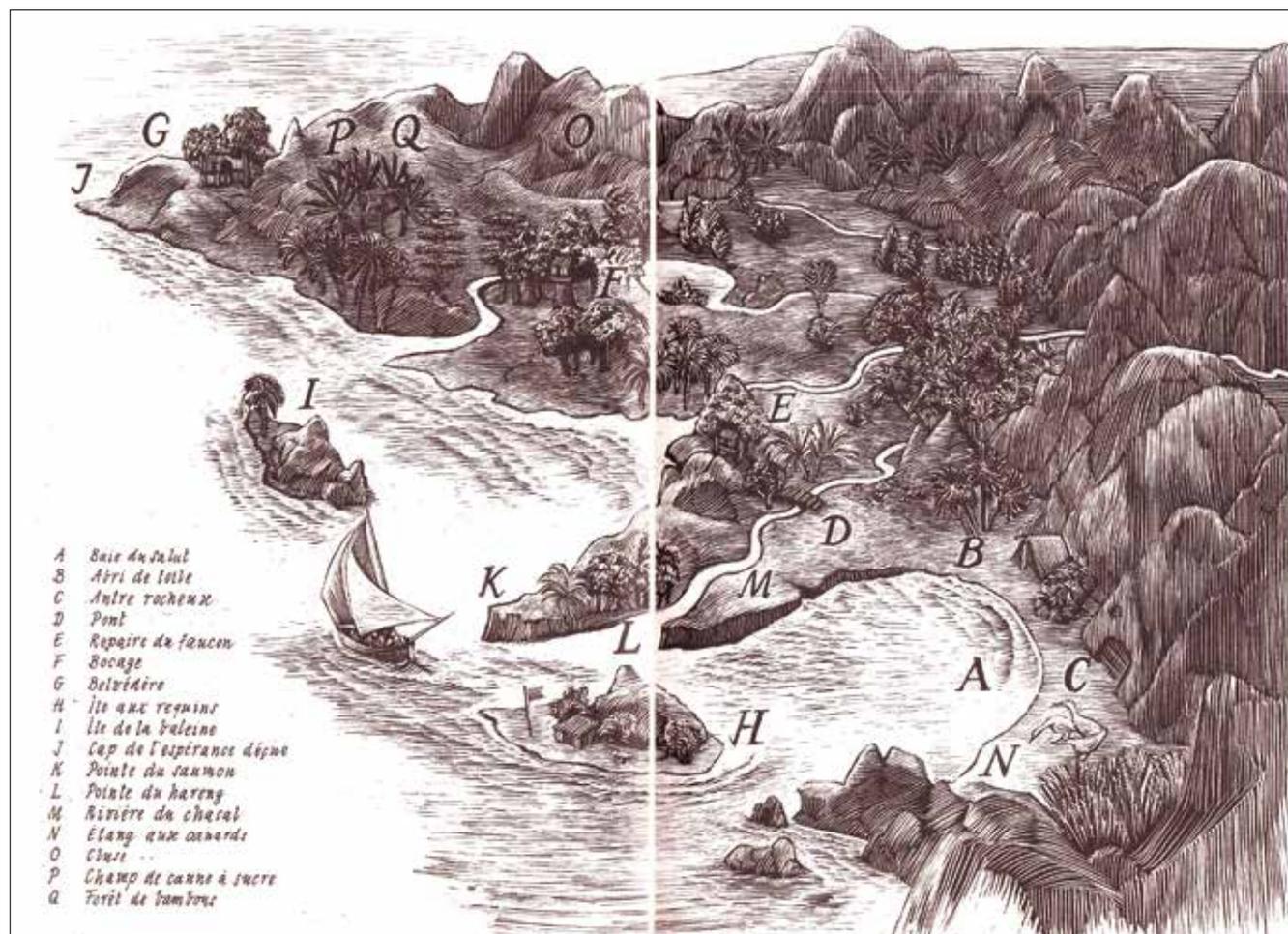
La version d'origine : 1812

Johann David Wyss écrit son œuvre de 1794 à 1798, et la raconte à ses quatre garçons. Le manuscrit original, porteur de dessins des enfants, ne sera jamais retranscrit. Un des fils, Johann Rudolf, peaufine le texte (« fortement raccourci et remanié », selon P. Stamm) pour une édition publiée en quatre volumes (1812-1827) et illustrée par Charles

Nicolas Lemercier. Traduit littéralement, le titre original est plutôt explicite : *Le Robinson suisse ou le pasteur suisse naufragé avec sa famille. Un livre instructif pour les enfants et leurs amis de la ville et de la campagne*. Défini en Allemagne comme un mélange entre manuel scolaire et roman d'aventure, « ce roman avait tout pour passer aux oubliettes de la littérature comme navet de première classe », selon le romancier Jean Carrière⁴. C'est pourtant la « robinsonnade la plus célèbre au monde » après Defoe, si l'on en croit Peter von Matt (université de Zurich). On en connaît de nombreuses versions ultérieures, souvent abrégées. Selon P. von Matt, alors que le texte de Wyss est aujourd'hui oublié des germanophones, il est encore très populaire en anglais sous le titre *The Swiss Family Robinson*. On peut même parler d'un *long-seller* aux États-Unis et au Canada, avec le motif littéraire de la cabane dans les arbres.

La version adaptée : 2012

L'écrivain suisse allemand Peter Stamm (né en 1963) avait déjà adapté *Heidi* ; il veut ici aussi donner « une nouvelle version adaptée aux enfants ».



Der Schweizerische Robinson paraît en 2012 chez S. Fischer Verlag avec des illustrations de Willy Glasauer. P. Stamm affirme avoir travaillé à partir d'une édition de 1895 (du prof. Franz Reuleaux), republiée jusqu'en 1962. « Il ne m'importait pas de réécrire le livre, mais de le rendre à nouveau accessible aux enfants. Pour cela, j'ai condensé le texte, procédé à un certain nombre de suppressions et à quelques ajouts, telle la fabrication du chocolat, de la peinture à l'huile et du savon, qui n'est pas décrite dans l'original. Sur les 164 espèces animales et les 102 espèces végétales de la première édition, j'en ai gardé le plus possible, même si leur présence sur la même île est invraisemblable. » Spécialiste de Wyss, le postfacier Peter von Matt apprécie ce travail d'adaptation : « Avec un étonnant doigté, P. Stamm a conservé comme une atmosphère l'archaïsme du livre, et en même temps il en a émondé

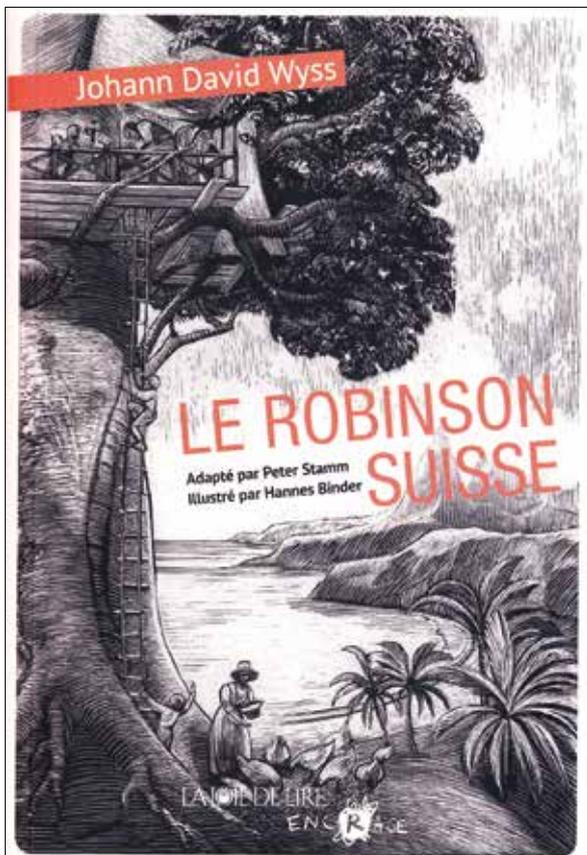
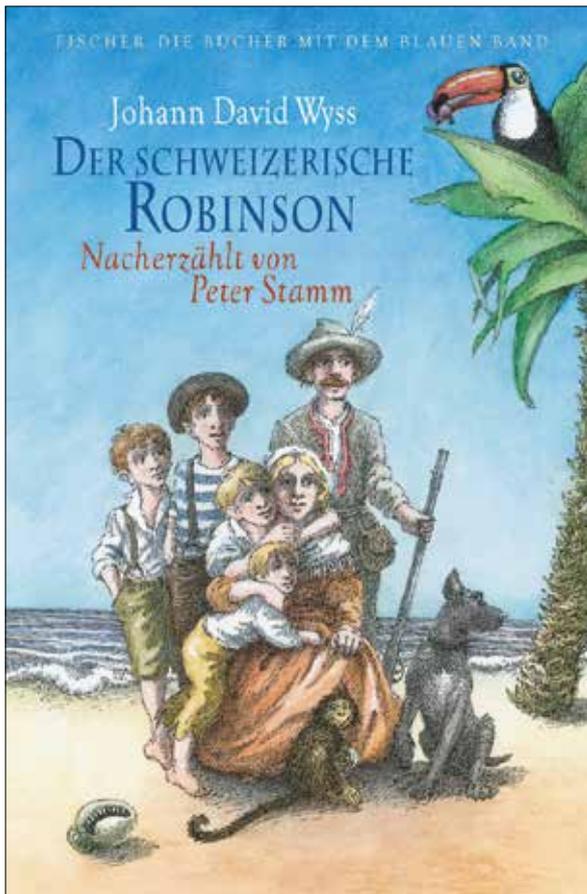
les longueurs. Il a beaucoup condensé, augmenté la concision, modernisé le vocabulaire et mis en sourdine le côté patriarcal. Il a rendu vie au noyau narratif et inventif, sans s'écarter de l'œuvre. »⁵

La traduction : 2017

En mars 2017, La Joie de lire (Genève) publie *Le Robinson suisse* dans sa collection « Engrage ». Avec ses vignettes de Hannes Binder, qui renvoient aux gravures du 19^e siècle, la traduction de Lionel Felchlin permet au jeune lecteur francophone d'accéder à un texte étonnant, parce qu'à la fois très ancien et très contemporain. Ce journal d'une famille de naufragés tenu par un père pieux (il est pasteur) et éclairé (il a lu tous les livres) commence comme un manuel de survie et se termine en forme de paradis terrestre aux dimensions de l'île co-

lonisée, rebaptisée Nouvelle-Suisse. L'adaptation contemporaine n'a pu gommer certaines invraisemblances : l'épave fournit tout le matériel nécessaire, la première contrariété intervient page 100 (saison des pluies), et l'on ne se préoccupe d'être repérés qu'après deux années...

Comment comprendre que ce récit fasse encore rêver ? Dans la postface, Peter von Matt Stamm rappelle que le *Robinson Crusoe* de Defoe, adressé aux adultes et adopté par la jeunesse, poserait un gros problème d'invraisemblance si l'on y montrait un héros enfant... En choisissant une famille entière, Wyss parvient à donner naissance à quatre jeunes Robinsons auxquels s'identifier... On notera à l'inverse que, privés de parents et d'adultes, les gamins de *Sa Majesté des mouches* retournent à la sauvagerie. La structure du récit, marquée par des expéditions répétées pour explorer l'île, avec dé-



- ▶ couvertes et dangers à la clé, concourt à soutenir l'intérêt du lecteur. P. von Matt parle de « *Familien-Soap* », mais précise que ce n'est pas une gentille chronique familiale. « Ici, c'est une histoire de survie grâce au courage, à l'intelligence et à l'usage du savoir sur la nature et la technique. »

Nature/culture

Le rapport à la nature est bien sûr marqué par l'époque coloniale, et on a pu contester le sort réservé aux animaux, en dénonçant une « bonne chasse brutale ». Cette critique est infondée, puisque nos Robinsons ne tirent qu'en cas de légitime défense. P. von Matt rappelle que « le livre témoigne d'un rapport à la nature qui n'a changé qu'au 20^e siècle ». Dans la version de P. Stamm, on observe d'ailleurs une attitude plutôt respectueuse envers l'environnement : plantes et animaux sont inventoriés méthodiquement, et parfois domestiqués à des fins utiles ou alimentaires. La famille cherche surtout à vivre en harmonie avec son île, ce qui fait du *Robinson suisse* « un de ces livres qui conservent vivace dans l'âme le besoin de prendre la poudre d'escampette pour rebâtir de nos propres mains un monde conforme à nos désirs » (J. Carrière). En 2017, le *Robinson suisse* surprend par son optimisme et par sa foi en l'Homme et en ses capacités, il met en scène la résilience qui peut succéder à tout naufrage. ●

Notes

- 1 Voir la revue *Cahiers robinson* (Artois Presses Université), n° 41, 2017.
- 2 *Librairie de jeunesse et littérature industrielle au XIX^e siècle*, éd. Honoré Champion, 2006, pp. 85-92.
- 3 *Cahiers robinson*, n° 41, 2017, pp. 40-41.
- 4 « Préface » pour *Le nouveau Robinson suisse, traduction nouvelle, revue, corrigée et mise au courant de la science* par P.-J. Stahl et E. Müller, éd. Ramsay/Jean-Jacques Pauvert, 1990, p. III.
- 5 Interview par Marita Fuchs dans *UZH News* (univ. de Zurich), 17 décembre 2012, trad. personnelle.



Loïc Gaume et ses Contes au carré

Loïc Gaume est auteur-illustrateur, graphiste. Libraire aussi. Il signe son premier album jeunesse aux éditions Thierry Magnier. *Contes au carré* reçoit une mention spéciale dans la catégorie « Première œuvre » au Prix Bologna Ragazzi 2017. Diplômé en communication graphique à l'École nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre à Bruxelles en 2008, il vit et travaille à Bruxelles.

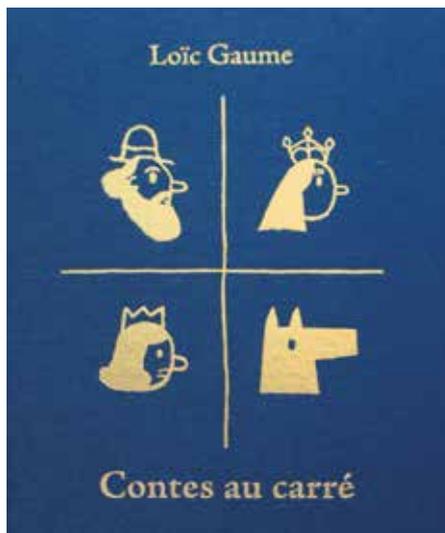
Petite biographie

Français, j'ai fait les arts appliqués, un enseignement qui ouvre à la fois au design, à l'architecture, au graphisme, etc., avant de me diriger vers le design graphique. Je suis arrivé à Bruxelles en 2005 pour étudier à La Cambre, attiré par le « Bauhaus belge ». Alors étudiant, je fais à cette époque mes premières armes dans l'autoédition, en publiant chaque mois un 16 pages de mes récits, pendant trois ans, avant de créer ma propre maison d'édition Les Détails. Il s'agissait de courts récits en bande dessinée tirés du quotidien, cela a donné lieu à la collection « Wafel ». Celle-ci m'a amené à faire quelques salons.

Une consécration à Bologne !

C'est peu de temps après que je travaille sur mes premiers projets de livres pour enfants. Je propose *Contes au carré* chez Autrement Jeunesse, qui a fermé. Le projet sera finalement édité trois ans plus tard chez Thierry Magnier, grâce à Camille Gautier rencontrée chez Autrement. La Mention que je viens d'obtenir à Bologne est vraiment inattendue ! J'étais ravi de lire que le jury a récompensé la manière « attrayante, simple et amusante » (pour le citer) avec laquelle sont racontés les contes, et la « narration innovante ». Le plus important pour moi !

Contes au carré est un livre que j'ai commencé « dans mon coin » avec l'idée de réduire au maximum des contes, tant au point de vue des images que des textes. J'ai décortiqué, mis à nu les contes pour aller à l'essentiel. Sophie Van der Linden parle même d'« essentialisme »¹. Le travail d'écriture est énorme pour arriver à quelque chose de simple. Cette réduction m'a révélé beaucoup sur la trame des contes. C'est amusant de constater que la plupart des contes sont faits de peu de choses. L'idée d'avoir des contes moins connus (comme *Les Fées* ou *Le Rossignol et l'Empereur*) s'est rapidement présentée comme une évidence. Pour moi, *Contes au carré* est intemporel. Si la grille en quatre cases et le style épuré rompent clairement avec les livres de contes classiques, les lettrines en page de gauche les évoquent. J'ai tenu à créer une lettrine par conte, qui mêle le titre et un élément du conte. Il ne s'agit nullement d'une interprétation ou d'un détournement. Toute l'histoire s'y trouve bien, mais... simplifiée. Lors du travail avec les éditions Thierry Magnier, il n'a jamais été question de faire de concessions commerciales. Ce qui a joué un grand rôle dans ce premier album et certainement pour cette Mention !



Des influences ?

J'aime beaucoup le travail de Jochen Gerner, de Bruno Gibert aussi, de Paul Cox ou encore d'André François. Lors de la création de *Contes au carré*, j'ai tout fait pour ne pas être influencé par les illustrations existantes des contes, car je voulais être au plus proche des archétypes de chaque personnage, que l'ouvrage soit aussi lisible par le plus grand nombre. Un enfant qui ne sait pas lire peut retrouver l'histoire. L'ouvrage est intéressant à découvrir en classe. J'ai plein de retours d'école. Mais il n'a pas été fait dans une démarche pédagogique². Les adultes aussi s'y retrouvent, car l'ouvrage est drôle de par ces coupes radicales dans les contes d'origine !

Les techniques utilisées ?

La plume et l'encre. Je tiens au fait main. Mes dessins originaux sont plus petits que dans le livre, je les agrandis pour gagner en grain, en sensibilité. Je garde les imperfections de mon trait. Je ne fais pas de dessins préalables. Je travaille en direct. Par contre, les planches originales fourmillent de détails, de recherches en gardant à l'esprit l'importance de la lisibilité, de l'épure, aller à l'essentiel. Je n'ai pas d'atelier, je travaille chez moi. Le temps consacré au dessin, dû à ma situation professionnelle, est minime. L'efficacité dans *Contes au carré* n'est peut-être pas un hasard !

Contes au carré, c'est aussi un jeu de cubes ?

Oui, la Maison des Cultures de Molenbeek m'a proposé de faire

quelque chose autour de mon livre. J'ai eu l'idée de ces grands cubes, les enfants ont pu créer leurs histoires en combinant, selon leur choix, les images des contes. La maison ABC en a réalisé à son tour.

Contes au carré, c'est aussi une exposition ?

Oui, la galerie-librairie Les Originaux à Paris expose les illustrateurs des éditeurs jeunesse associés à Actes Sud. À l'occasion de la sortie de *Contes au carré*, la galerie m'a invité, il s'agissait de grands tirages. L'expo devrait circuler en médiathèques, dans les festivals...

Clac la trappe !, un album chez Versant Sud

Réalisé en même temps que *Contes au carré*, *Clac la trappe !* est une tout autre démarche, une histoire longue. Fanny Deschamps et Élisabeth Jongen de Versant Sud m'ont fait une demande précise. Pour cet album, j'ai dû rentrer dans un grand format, une thématique, celle de la peur, et un nombre de pages. Je devais faire en fonction de ces contraintes. Cela représentait un défi pour moi. Je suis venu avec l'histoire d'une trappe qui aspire les personnages. Tout se passe dans le même lieu, une maison que l'on croit vide, il est beaucoup question d'escaliers ! Le premier personnage visite toutes les pièces pour planter le décor, les suivants monteront directement. Puis, passage dans le noir et... surprise ! Le refrain, dont les sonorités claquent, qui revient à chaque personnage, a donné le ton à l'histoire.

Et du côté des revues ?

Je participe à la revue bruxelloise *Cuistax*³ depuis le premier numéro. J'y propose des imagiers-jeux. L'idée est que l'enfant apprenne des choses d'une manière ludique et graphique. Il s'agit d'une autre facette de mon travail. Dans le *Compilax*, pages 2 et 3, j'explique pourquoi les oiseaux ont une forme de bec spécifique. À la demande de Sophie Van der Linden, je viens aussi de réaliser la couverture du numéro 20 de la revue *Hors cadre*(s)⁴, consacré aux « Nouvelles perspectives ».

Des projets futurs ?

Oui, un nouveau livre chez Thierry Magnier, intitulé *Catastrophes !* C'est l'histoire d'un personnage qui va échapper à une série de catastrophes, toutes plus insolites les unes que les autres : carambolage, avalanche, nuit glaciale dans une forêt... C'est pour septembre 2018.

L'important pour moi est d'avoir une histoire intelligente et une écriture personnelle. Dans *Catastrophes !*, la surprise vient des péripéties, mais aussi des découpes dans le papier. ●

Notes

- <http://loicgaume.blogspot.be/2016/10/premieres-critiques.html>
- Un dossier pédagogique existe sur le site de l'éditeur : http://www.editions-thierry-magnier.com/files_etm/download/117_dossierpedagogique-contesaucarre.pdf
- <http://cuistax-cuistax.blogspot.be/>
- <http://www.poissonsoluble.com/hors-cadres-n20/>

INFOS :

<http://loicgaume.blogspot.be>



RETROUVEZ LES RUBRIQUES

MISE EN Poches & RECENSIONS

DE LIVRES ET BANDES DESSINÉES



sur le site

www.bibliotheques.be

(rubrique Publications)

LES RECENSIONS SONT RÉDIGÉES PAR

Michel Bougard (sciences), Pol Charles (fictions, langues, philosophie), Benoît Dejemeppe (droit, criminologie), Anne Delplace (bibliothèques), Jean-François Füeg, Arnaud Knaepen (histoire ancienne), Benoit van Langenhove (musiques), Marc Lavallé, Alexandre Lemaire, Bernard Lobet (politique, économie, philosophie, langues), Philippe Maes (histoire contemporaine), Bruno Merckx, Anne Richter, Vinciane Strale (sciences humaines, religions, arts), Franz Van Cauwenbergh (BD).

LECTURES • CULTURES

NUMÉRO 4

03 ÉDITORIAL

- Les PointCulture ou la transversalité en action !
par Tony de Vuyst

06 ACTUALITÉ

- Bilan 2016 du Conseil des bibliothèques publiques
par Véronique Leroy
- Bilan 2016 de la Commission des centres culturels
par Sophie Levêque et Célia Dehon
- PointCulture : bilan des activités du contrat-programme 2012-2017
par Tony de Vuyst
- État du Réseau de Lecture publique 2017 : évolution 2015
par Diane Sophie Couteau
- Rapport d'activités 2016 de la Réserve centrale de Lobbés
par Sylvie Vandamme
- Clôture de la réflexion « Bouger les Lignes » et Pacte d'Excellence
par Sabine de Ville
- Réseau européen des centres culturels (ENCC) : séminaire sur l'innovation sociale
par Céline D'Ambrosio
- Voyage professionnel 2017 de l'APBD en Alsace
par Isabelle Decuyper
- Congrès ABF 2017 : tous égaux en Lecture publique ?
- Les fermetures de bibliothèques au cœur du débat
par Véronique Heurtematte

32 ICI & AILLEURS

- PointCulture Bruxelles : la grande transition culturelle
par Hugues Dorzée

36 MÉTIER

- Mehdi Missoumi, régisseur au centre culturel de Braine-le-Comte
par Diane Sophie Couteau

40 NUMÉRIQUE

- Beat Bang et Belgium Underground, applications mobiles de PointCulture
par François de Hemptinne
- Décélération du livre : à quoi pouvons-nous échapper ? L'exemple du cinéma
par Yves Desrichard

48 PORTRAIT

- Paul Fauconnier : de l'industrie lainière à l'art du conte
par Catherine Callico

52 ACTION

- Assproprio, partenaire des arts de la scène
par Catherine Callico
- « Printemps Divers cités » à Liège : définir un travail
par Flavie Gauthier
- Dans la jungle des villes : saison 2017-2018 aux PointCulture
par Benoit van Langenhove

64 AUVIO

- 64 • CD
- La musique et ses sortilèges
par Benoit van Langenhove

66 • DOCU

- *Homicide, The Corner, The Wire* : le Baltimore de David Simon
par Philippe Delvosalle

69 LECTURE

69 • SOCIÉTÉ

- Maladies, patients et médecins
par Michel Bougard
- Révolution d'Octobre 2017 : un siècle d'histoire russe
- Villes vivantes
par Vinciane Strale
- Jardins animés
par Marc Lavallé
- *24h01, Medor, Imagine et Wilfried* : mooks (papier) de + en + tendance
par Florence Richter

79 • AVENTURE

- Apocalypse au choix
par Jacques Crickillon

82 JEU

- Homo ludens
par Pascal Deru

84 JEUNESSE

84 • ACTION

- « Mot-Z'en Folie » à partir de Dinant
par Laurence Bertels

87 • ENFANT

- Les imagiers de La Joie de Lire
par Michel Defourny

90 • ADO

- Robinson sans cesse réécrit...
par Daniel Delbrassine

93 • PORTRAIT

- Loïc Gaume et ses *Contes au carré*
par Isabelle Decuyper